



LUNDI 28 MARS 1994

No 35619 - 114^e année
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Afrique du Sud

Tension au Natal

Après cinq heures d'entretiens avec le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, le président sud-africain Frederik de Klerk a fait état samedi de « progrès » des chances d'organiser des élections libres et équitables dans la province du Natal en avril.

Page 2

Elargissement de l'UE

Candidats déçus

L'Union européenne n'a pas encore trouvé de solution à la crise sur les règles de vote dans l'Europe des Seize. Un texte doit maintenant être soumis aux Etats membres et à la Commission européenne. Ce désaccord institutionnel a, une nouvelle fois, déçu les espoirs des quatre candidats à l'adhésion.

Page 4

Bâle-Campagne

Femme élue

Une femme va entrer au gouvernement de Bâle-Campagne. La démocrate-chrétienne Elisabeth Schneider a remporté l'élection partielle de ce week-end en battant son concurrent Peter Holinger (UDC) de plus de 4000 voix. Elle sera la douzième Suissesse membre d'un exécutif cantonal.

Page 5

Fiscalité neuchâteloise

Initiative relancée

Principalement consacré aux finances publiques, le Congrès de printemps du Parti socialiste neuchâtelois a mobilisé plus d'une centaine de militants, samedi aux Geneveys-sur-Coffrane. Ils relanceront leur initiative sur la fiscalité.

Page 17

Deuxième tour des élections cantonales en France

La gauche confirme

Toujours ultra-majoritaire dans les départements, la droite française n'a pas tout à fait confirmé hier au second tour des cantonales ses résultats du premier tour. La gauche a en effet fort bien résisté, sauvant plusieurs de ses Conseils généraux menacés et enlevant trois départements, contre un à la droite.

Selon une totalisation nationale du Ministère de l'intérieur, la droite RPR-UDF-DVD obtiendrait environ 51% des suffrages, contre 38% à la gauche PS-MRG-DVG et 6,5% au PC. Le FN recueillerait 2,3% des voix et les écologistes 0,37%. Le taux d'abstention a atteint 36,83%, soit environ deux points de plus qu'au premier tour.

La gauche, qui se savait menacée dans plusieurs départements, a fait de la résistance. Au bout du compte, la droite n'a enlevé que la Creuse alors qu'elle espérait beaucoup plus. Elle est également majoritaire dans le Vaucluse, département où droite et gauche étaient à égalité mais que la droite présidait au bénéfice de l'âge.

Dans la Nièvre, ancien fief de François Mitterrand, les Côtes-d'Armor, le Territoire de Belfort, le Tarn, pays de Jean Jaurès, les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne, les socialistes et leurs alliés ont réussi à repousser les assauts RPR-UDF grâce à de bons reports de voix.

BASCULE

Les socialistes ont fait basculer trois départements de droite à gauche: la Dordogne, la Gironde et La Réunion. La Dor-



Michel Rocard

Les socialistes regagnent une partie du terrain perdu. Mais pas encore de quoi brandir les roses du renouveau. (Keystone-a.)

dogne avait été enlevée par la droite aux précédentes cantonales. En Gironde, RPR et UDF avaient obtenu la majorité l'an dernier à l'occasion d'une partielle mais le Conseil général était toujours présidé par le socialiste Philippe Madrelle. La droite, enfin, a réussi à sauver sa majorité en Haute-Corse.

« Les Français ont confirmé leur confiance dans le gouvernement et la majorité », a déclaré depuis Matignon le premier ministre Edouard Balladur, qui a vu dans ces résultats « un encouragement pour poursuivre notre action ».

Le chef du gouvernement a

cependant préféré consacrer l'essentiel de son propos aux problèmes de la jeunesse et a annoncé qu'il prendrait des « initiatives » dans les prochains jours. La polémique sur le CIP a d'ailleurs dominé les débats de la soirée sur les chaînes de télévision.

Le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a annoncé en début de soirée que la majorité RPR-UDF « améliorerait le nombre de ses sièges dans les départements ». Jacques Chirac, qui avait tardé à réagir à l'issue du premier tour, est intervenu rapidement pour se féliciter de « résultats satisfaisants pour la majorité ».

Mais Valéry Giscard d'Estaing a cependant estimé que la majorité n'avait pas « confirmé » ses résultats du premier tour, et il a mis ce bilan sur le compte de « la cohésion retrouvée de la gauche ».

DISCIPLINE

Il semble en effet que la « discipline républicaine » ait bien fonctionné à gauche, ce dont s'est d'ailleurs félicité le secrétaire national du PC Robert Hue, réélu dans le Val d'Oise, qui a appelé à une nouvelle « construction politique » à gauche.

Le premier secrétaire du Parti

socialiste, Michel Rocard, a parlé d'un « assez beau résultat », observant que les départements menacés par la droite avaient fort bien résisté. « La signification est claire: la gauche commence à retrouver l'écoute des Français ».

Comme prévu, Bernard Tapie a été triomphalement élu dans le cinquième canton des Bouches-du-Rhône, avec 68% des suffrages. Confirmant ses propos d'après le premier tour, il a estimé qu'un « message clair » lui avait été envoyé pour les municipales de l'an prochain. (ap)

● Lire aussi en page 22

Football - Succès heureux du FCC face à Laufon

Des frayeurs inutiles



Christian Egli - Fabrice Maranesi

Vainqueur 3-2, le FCC a tremblé jusque dans les ultimes secondes pour conserver son avantage. (Impar-Galley)

● Lire en page 7

OPINION

Epine devenue verrue

L'épine coréenne reste plantée dans leur pied. Les Etats-Unis ne peuvent s'en débarrasser sans laisser des échardes.

Le conflit de Corée fut le premier affrontement direct entre les deux blocs idéologiques hérités de la Seconde Guerre mondiale. De froide, la guerre devint chaude. Nous frisions même le pire lorsque le général McArthur envisagea de lâcher une bombe atomique sur Pékin.

Rappel: poussés par les Russes, appuyés par les Chinois, les Nord-Coréens avaient attaqué le Sud et franchi le fameux 38^e parallèle. C'était au début des années cinquante. Le Conseil de sécurité des Nations Unies avait autorisé une intervention armée. A l'époque, les Américains avaient profité des bisbilles sino-soviétiques pour engager les GI sous la bannière bleue. Le représentant de Moscou ne siégea pas lorsque fut décidée la mobilisation contre Pyongyang.

Aujourd'hui, la péninsule asiatique sème à nouveau le trouble en Occident. Le Japon aussi s'inquiète.

Le régime de Pyongyang n'en finit pas d'agoniser. Le guide suprême Kim Il-Sung règne

toujours sur le peuple nord-coréen en tyran. Agé de bientôt 82 ans, il ne veut pas céder un pouce de terrain. Il se permet de narguer les Etats-Unis et de les mettre sous pression.

Interdite de visite, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a saisi l'ONU. Du coup, la Corée du Nord se fâche.

L'escalade - jusqu'à présent verbale - de ces derniers jours n'incite pas à l'optimisme.

Mais Pyongyang peut-il vraiment se permettre de déclencher un conflit? Au mieux, pour Kim Il-Sung, cela permettrait au régime de se maintenir au pouvoir quelques années de plus. Des soins intensifs, nous passerions ainsi à l'acharnement thérapeutique. Un acharnement qui ferait des centaines de milliers de morts.

Derrière l'escalade verbale se cache aussi un marchandage. La Chine est la seule qui puisse tenter de ramener le leader nord-coréen à la raison. Ce qui ne se fera pas sans contrepartie.

L'épineuse péninsule coréenne prend aujourd'hui des allures de verrue.

Daniel DROZ

Avis aux automobilistes!

132-12003


TOYOTA

Notre grande exposition de printemps
à ne pas manquer les 8, 9 et 10 avril 1994

 **TOYOTA**
Michel Grandjean SA
Agent principal
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117
La Chau-de-Fonds, tél. 039/23 64 44

Afrique du Sud: rencontre entre le président de Klerk et le chef de l'Inkhata

Forte tension au Natal

Après cinq heures d'entretiens avec le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, le président sud-africain Frederik de Klerk a fait état samedi de «progrès» des chances d'organiser des élections libres et équitables dans la province du Natal en avril. Le Congrès national africain (ANC) a déclaré hier qu'il accroîtrait ses actions de masse jusqu'à ce que M. Buthelezi accepte le processus électoral.



De Klerk et Buthelezi

Le président sud-africain et le chef zoulou ont reconnu que la violence restait très préoccupante.

Comme on lui demandait s'il se sentait plus optimiste quant au déroulement des élections au Natal, Frederik de Klerk a répondu: «Oui, bien que les défis à relever soient formidables. Il prévaut sur le terrain une instabilité très difficile à contrôler pour n'importe quel dirigeant.»

Le président de Klerk et le chef zoulou Buthelezi ont reconnu que la violence restait très préoccupante au Natal et au KwaZulu, bastions des quelque neuf millions de Zoulous du pays. Ils ont jugé nécessaire de se consulter à nouveau et d'asso-

cier à leurs entretiens le roi Goodwill Zwelithini et Nelson Mandela.

DROIT AU BOYCOTT

Dans un communiqué publié conjointement avec Frederick de Klerk, Mangosuthu Buthelezi réaffirme qu'il est disposé à faciliter les élections en dépit de son opposition à la constitution

provisoire de l'après-apartheid. Le fait que l'Inkatha exerce son «droit démocratique» de boycotter le scrutin ne signifie pas que le gouvernement du Kwa-Zulu entende faire obstruction à la liberté d'expression politique, dit le communiqué.

Le numéro 2 de l'ANC, Cyril Ramaphosa, s'est félicité de la rencontre samedi du président

sud-africain Frederik de Klerk et de M. Buthelezi, également premier ministre du bantoustan «autonome» du KwaZulu, tout en avertissant que les initiatives politiques n'étaient pas suffisantes pour le Natal. «Nous insistons pour que les forces de sécurité protègent la vie de notre peuple et garantissent les élections», a-t-il déclaré.

L'ANC, a-t-il indiqué, s'est lancée dans une vaste campagne de protestation. «Celle-ci se poursuivra jusqu'à ce que M. Buthelezi et le gouvernement acceptent que notre peuple puisse bénéficier de l'espace politique» nécessaire au scrutin, a-t-il ajouté.

Vendredi déjà, quelque 100.000 partisans de l'ANC ont défilé dans le centre de Durban en réclamant la liberté de vote au Natal. Des heurts entre partisans de l'Inkatha et de l'ANC ont fait quatre morts, dont deux enfants en bas âge, à Bhambayi, au sud de Durban, a rapporté la police. Plusieurs véhicules blindés sont allés rétablir l'ordre dans la cité.

RENFORTS

Frederik de Klerk avait annoncé jeudi qu'il déploierait des renforts militaires au Natal. Cent trois personnes au moins ont été tuées en une semaine dans la province. Plus de 15.000 personnes ont trouvé la mort au cours d'incidents du même type depuis quatre ans en Afrique du Sud, dont beaucoup au Natal.

L'observateur indépendant, Mary de Haas, a fait état de quatre autres meurtres vendredi soir et samedi matin dans la région rurale noire de Ntambana, près d'Empangeni, à 200 km au nord de Durban, théâtre d'affrontements depuis plusieurs jours: «Des femmes ont dormi dans la brousse toute la semaine.» (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Etats-Unis

Tornade meurtrière

Au moins 17 personnes ont été tuées et quelque 90 autres blessées hier dans l'effondrement du toit d'une église à Piedmont (Alabama) provoqué par une tornade, a-t-on appris auprès des autorités locales. Le toit de l'église méthodiste Goshen a été soulevé par la tempête et est retombé sur les 140 fidèles qui assistaient à un office religieux.

Algérie

Tentative d'enlèvement

Les journaux algériens n'ont pas paru hier, pour la deuxième journée consécutive. La presse nationale dénonce par ce geste les attentats contre les journalistes. Douze d'entre eux ont été tués au cours des dix derniers mois en Algérie dans des attentats attribués aux groupes armés islamistes. La peur est toujours très vive dans la communauté étrangère. Les services de sécurité algériens ont annoncé une tentative d'enlèvement d'un Français près d'Alger. L'enseignant a réussi à échapper à ses agresseurs grâce à l'intervention de ses élèves.

Iles Cook

Toujours Cook!

Les électeurs des îles Cook, archipel de 15 îles dans le Pacifique Sud, ont décidé vendredi de garder certains symboles de leur passé colonial britannique, dont leur nom et l'Union Jack sur leur drapeau.

Pakistan

Violence et grève

Des violences ont fait quatre morts au moins et de nombreuses voitures ont été brûlées à Karachi, capitale du Pakistan paralysée par une grève à l'appel d'un groupe d'opposition. La ville a déjà été le théâtre d'affrontements violents entre forces de l'ordre et partisans du Mouvement Qaumi Mohajir (MQM) opposé au gouvernement du premier ministre Benazir Bhutto.

Trafic de cocaïne aux USA

Fillette inculpée

Une fille de 11 ans a été inculpée de trafic de cocaïne dans son collège de Wood Dale (Illinois), dans la banlieue de Chicago, et devrait être déférée devant un juge pour enfants le mois prochain, a-t-on appris samedi de source judiciaire.

Négociations israélo-palestiniennes sur l'autonomie

Bonnes chances de reprise

Palestiniens et Israéliens se retrouveront demain au Caire avec de bonnes chances de reprendre les discussions sur l'autonomie à Gaza et Jéricho. Ces négociations sont suspendues depuis le massacre de Hébron le 25 février. Selon la déclaration de principe israélo-palestinienne du 13 septembre 1993, l'accord sur l'application de l'autonomie aurait dû être conclu depuis trois mois.

Le chef de la délégation palestinienne, Nabil Chaath, a espéré samedi qu'un accord sur la sécurité dans la ville de Hébron soit signé demain. Cela ouvrirait la voie à une reprise «immédiate» des négociations sur l'autonomie. Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a tenu à peu près le même langage: «J'espère que nous parviendrons à surmonter la première difficulté, à savoir trouver les arrangements à Hébron pour assurer la sécurité de la population palestinienne.»

Pour les Palestiniens, la relance de ces pourparlers dépend des réponses apportées par les Israéliens aux points en suspens concernant la protection des Pa-

lestiniens à Hébron. Ils exigent que les mesures prévues soient conformes à la résolution 904 du Conseil de sécurité de l'ONU. En vue de favoriser cette reprise, l'OLP a écarté une de ses principales revendications: l'évacuation du centre de Hébron des quelque 400 colons qui y vivent.

POLICE

«Le départ des colons de Hébron est une demande pressante en vue d'empêcher de nouvelles violences, ce n'est pas une condition préalable» à la reprise des négociations sur l'autonomie, a affirmé dimanche le secrétaire général du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). Après l'abandon de cette condition, les points en suspens devraient pouvoir être surmontés facilement mardi. Ils portent sur le «nombre des policiers palestiniens et des observateurs norvégiens» qui seront déployés à Hébron.

Lors des précédentes séances de discussion sur Hébron, qui se sont tenues la semaine dernière à Tunis puis au Caire, les Israéliens ont accepté le déploiement

de ces deux forces et le fait qu'elles soient légèrement armées. Selon la radio israélienne, le déploiement de plusieurs dizaines de policiers palestiniens à Hébron devrait commencer dans huit jours.

AUTORITÉ

De leur côté, les Palestiniens ont admis que l'autorité suprême soit toujours détenue par l'armée israélienne à Hébron. Cela répond à la Déclaration de principe selon laquelle l'autonomie ne concerne, dans une première étape, que la bande de Gaza et la zone de Jéricho. En revanche, les Palestiniens ont avancé une nouvelle demande: le déploiement d'observateurs internationaux dans toute la Cisjordanie en vue de prévenir le risque de massacre par des colons juifs.

Si les négociations reprennent rapidement, l'autonomie à Gaza et Jéricho, prévue théoriquement pour le 13 avril, pourrait entrer en vigueur «dans un mois ou deux». C'est ce qu'a estimé samedi le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres.

(ats, afp, reuter)

La péninsule coréenne en émoi à cause de Pyongyang

Le Japon appelle à la fermeté

Le Japon et la Corée du Sud ont appelé samedi la communauté internationale à agir avec «fermeté» et dans l'unité pour persuader la Corée du Nord de laisser inspecter ses installations nucléaires soupçonnées de servir à la fabrication de l'arme atomique.

Au troisième et dernier jour de la visite à Tokyo du président sud-coréen Kim Young-Sam, le premier ministre japonais Morihiro Hosokawa a souligné

l'identité de vues entre les deux pays sur cette question dans une conférence de presse conjointe. Les deux dirigeants ont cependant évité de dramatiser la situation et ont assuré Pyongyang de leur volonté de dialogue.

«Il est important que la communauté internationale agisse ensemble et adopte une position ferme vis-à-vis de la Corée du Nord», a déclaré M. Hosokawa. «Dans le même temps, il est important de laisser une porte ouverte pour le dialogue», a-t-il ajouté. «Nous partageons l'idée

que cette question doit être réglée par une étroite coopération entre les deux pays ainsi qu'avec les Etats-Unis et la Chine», a indiqué le chef du gouvernement japonais.

Dans une réunion avec M. Hosokawa, M. Kim a indiqué qu'il n'y avait pas de mouvements de troupes inhabituels en Corée du Nord, même si des manœuvres militaires ont lieu depuis février dernier, selon des responsables du Ministère japonais des Affaires étrangères.

(ats, afp)

Cambodge: rapatriement des réfugiés de Pailin

La Thaïlande accusée

Le ministre cambodgien des Affaires étrangères a vivement protesté hier contre la décision des autorités thaïlandaises de rapatrier unilatéralement en zone khmère rouge les réfugiés de Pailin, qualifiant ce geste de «violation des droits de l'homme».

«Je veux dire clairement que le gouvernement royal du Cambodge (...) est mécontent» du geste des autorités thaïlandaises, a déclaré à la presse le prince Norodom Sirivudh. «Nous pensons qu'il s'agit d'un rapatriement forcé», a-t-il ajouté. Il a souligné qu'il n'est pas normal que les autorités thaïlandaises prennent la décision de renvoyer 25.000 personnes sans sécurité ni personne pour vérifier.»

La colère du chef de la diplomatie cambodgienne a été pro-

voquée par le rapatriement d'au moins la moitié de ces réfugiés, selon les militaires thaïlandais, dans une zone tenue par les Khmers rouges, suite à l'offensive gouvernementale contre la bastion khmère rouge de Pailin (nord-ouest).

Phnom Penh avait demandé à Bangkok d'ouvrir l'accès à ces réfugiés à la Croix-Rouge internationale et au Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, afin qu'ils puissent choisir de rentrer en zone sous contrôle gouvernemental. Le ministre a indiqué qu'il avait décidé de maintenir néanmoins sa visite aujourd'hui à Bangkok où il doit rencontrer son homologue thaïlandais Prasong Soonsiri, avec qui les discussions sur le rapatriement de ces réfugiés étaient prévues. (ats, afp)

OPEP: éviter une chute des cours du pétrole brut

Discipline, discipline!

L'OPEP veut imposer un strict respect des quotas de production de pétrole à ses membres. Elle espère ainsi éviter un recul trop prononcé des cours du brut dans les semaines à venir.

Les membres de l'OPEP n'avaient pas réussi à se mettre d'accord samedi à Genève sur une diminution des volumes

produits qui aurait permis un raffermissement des cours. Le président de l'OPEP Abdullah Bin-Hamad Al-Attiya a déclaré hier qu'il «espérait» une stabilisation du marché parce qu'il avait reçu «l'assurance» d'un «respect plus strict» des quotas de la part de tous les pays membres. (ats, afp)

Castor terreur

Un castor obèse terrorise la petite ville de Moline, sur les bords



du Mississippi. Comme personne n'a réussi à prendre une photo nette de l'animal, certains

n'hésitent pas à parler de nouveau monstre du Loch Ness.

Habituellement, un castor mesure 1 m 20 environ et 27 kg. Celui-ci, de format inhabituel, pèse 36 kg et fait 1 m 50. Depuis janvier, ses dents de devant ont fait 1000 dollars de dégâts (environ 1450 francs) dans le yacht Club du port. (ap)



BURMA SAPHIRE

COLLECTION



Avenue Léopold-Robert 57, ☎ 039/23 41 42
132-12398

Petite entreprise à La Chaux-de-Fonds
cherche travail de production en

**SOUS-TRAITANCE
dans DOMAINE
ÉLECTRONIQUE**

Ecrire sous chiffres K-711834 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS

A louer pour fin mars
à la Croix Fédérale
2 PIÈCES AVEC BALCON
avec tout confort et cuisine agencée.
Loyer Fr. 650.- + charges.
Etude Ribaux von Kessel
Avocats et notaire
Promenade-Noire 6, Neuchâtel
☎ 038/24 67 41
28-516

**SOS
DETTES**
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

**Feu:
118**

L'annonce, reflet vivant du marché

L'Impartial

**Bulletin
de changement d'adresse**

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA,**
Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

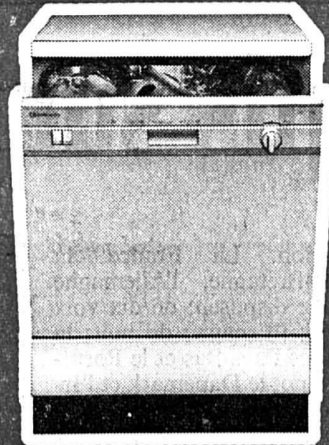
Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement (ou l'équivalent en timbres-poste). Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

★ Avec garantie des prix les plus bas Fust!

899.-

Lave-vaisselle Bauknecht GSF 2152
Indépendant, pour 12 couverts standard,
facile à utiliser, particulièrement
silencieux.
H/L/P 85x60x60 cm.
Loc./m.* 60.- AS inclus



1980.-

Caméscope Sony CCD-TR 808

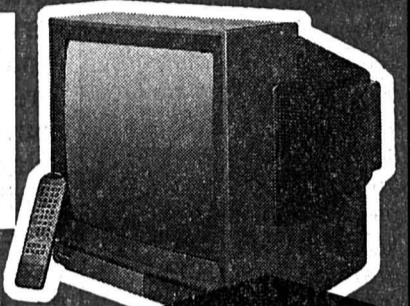
Caméscope Hi8 avec son HiFi stéréo, zoom motorisé 10x avec 2 vitesses, stabilisateur d'image optique pour éviter les bougés, luminosité 3 lux, accessoires complets incl. Loc./m.* 92.- AS inclus



Téléviseur

Novatronic CTV-2150 TXT

Ecran plat 55 cm, 39 programmes,
télécommande, télétexte, son stéréo,
prise SCART.
Loc./m.* 32.- AS inclus

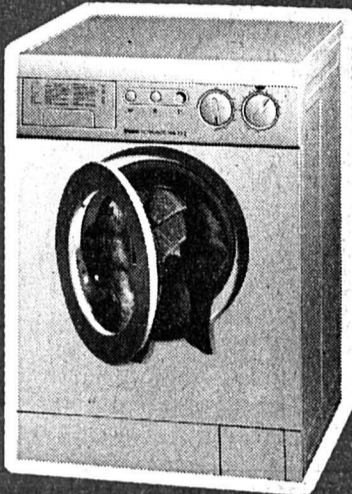


699.-

Lave-linge autom.

Novamatic WA 15 S

Appareil avantageux pour 5 kg de
linge sec, 16 programmes de lavage,
touche économique pour
1/2 quantité. H/L/P 85x59,5x52 cm.
Loc./m.* 44.- AS inclus



Congélateur Bosch GSL 2614

Congélateur super économique avec
seulement 0,75 kWh de consommation
d'énergie par 24 h, contenance 211 litres,
 tiroirs fermés (pas de grilles), durée de
conservation en cas de panne 40 h, signal
d'avertissement optique et acoustique en
cas de déperdition au niveau de la
température. H/L/P 146x66x66 cm.
Loc./m.* 56.- AS inclus

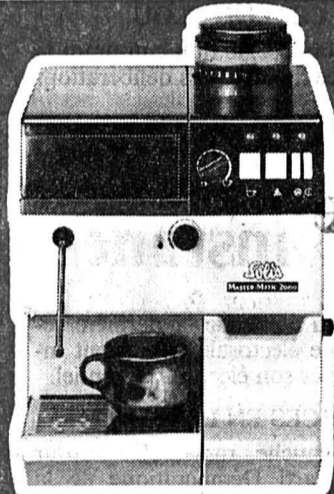


885.-

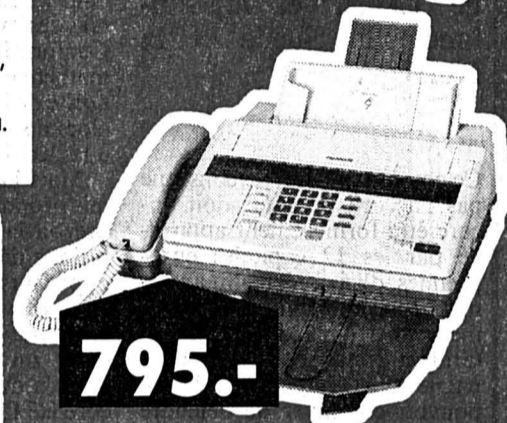
799.-

Solis MM 2000

Automate à café à système turbo et
passage de l'eau à commande
électronique pour café, eau chaude
et vapeur
H/L/P 42/28.5/37.5 cm.



795.-



498.-

Fax Panasonic KX-F 2050

TAM-FAX avec mémoire
intégrée, répondeur
téléphonique, mémoire pour
40 numéros dont 10 abrégés,
téléphone confort.
Loc./m.* 44.- AS inclus

Prestations Fust: • toujours les modèles les plus récents • modèles d'exposition et de fin de séries avec garantie proposés en permanence • nous éliminons votre ancien appareil • location/vente • paiement comptant, avec la carte EC ou contre facture • nous réparons aussi les appareils que vous n'avez pas achetés chez nous • service de commande et de réparation rapide par téléphone • conseil à domicile • livraison et montage assurés par nos propres spécialistes • Durée de loc. min. 3 mois • AS=abonnement-service

Fust La garantie 5 étoiles *****

- * Garantie des prix les plus bas (remboursement en cas d'offre officielle meilleur marché ailleurs, dans les cinq jours, pour le même appareil)
- * Garantie du service, (livraison et montage par les spécialistes Fust)
- * Service réparation garanti, prolongation de la garantie jusqu'à 10 ans
- * Conseil spécialisé garanti
- * Grand choix garanti dans toutes les marques

Fust APPAREILS ELECTROMENAGERS, CUISINES/BAINS, LAMPES, TV/HIFI/VIDEO

La Chaux-de-Fonds Jumbo Bd. des Eplatures, Tél. E 039/26 68 65, Tél. RTV 039/26 94 44
Bienn Zentr. 36. Tél. E 032/22 85 25 • Neuchâtel Rue des Terreaux 7, Tél. E 038/25 51 51, Tél. RTV 038/25 51 52 • Marin Marin-Centre Fleur de Lyss 26, Tél. E 038/33 48 48
Yverdon Rue de la Plaine 5, Tél. E 024/21 86 15
Yverdon Rue de la Plaine 11, Tél. RTV 024/21 84 06
E=électroménager, RTV=électronique de divertissement 05-2569-560/4x4

AUTOS - MOTOS - VELOS

NOUVEAU EN SUISSE:



**LA VOITURE
QUI DEPASSE SON PRIX**



Vraiment nouveau: KIA Sephia, la voiture de classe moyenne entièrement équipée, des levres électriques jusqu'au radiocassette. Vraiment puissante: 81 ch, mais économique - avec boîte à 5 vitesses ou automatique - y compris direction assistée (GTX). Vraiment unique: garantie de maintien de valeur, soit reprise après 30 mois et 60000 kilomètres au tarif Eurotax bleu. Sans obligation d'achat d'une voiture neuve! En outre: 3 ans de garantie totale et 3 ans d'assistance KIA. Vraiment le maximum: la KIA Sephia GTX coûte Fr. 19990.-, la KIA Sephia SLX même Fr. 17990.-. Prête dès maintenant pour un parcours d'essai!

**AUTO-CENTRE
EMIL FREY SA**

66, rue Fritz Courvoisier • 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 66 77
132-12388

**Venez découvrir les nouveautés
GERMAINE MONTEIL**

*Le bien-être pour la peau stressée
Le nouveau soin bi-phase
pour les lèvres*



PROMOTION DU 28 AU 31 MARS 1994

Carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE



Elargissement de l'Union européenne à seize

Compromis sur le partage du pouvoir

Les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis ce week-end à Ioannina dans le nord de la Grèce, sont parvenus hier à un compromis sur une nouvelle formule de partage du pouvoir en prévision de l'élargissement de l'Union européenne à seize prévue le 1er janvier 1995 avec l'arrivée de l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège.

population. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie disposent de dix voix chacune; l'Espagne de huit; la Grèce, les Pays-Bas et le Portugal de cinq, le Danemark et l'Irlande de trois et le Luxembourg de deux.

Sur ces 76 voix, 23 - un petit et deux grands pays membres représentant 30% du total de la population de l'UE - peuvent bloquer une décision.

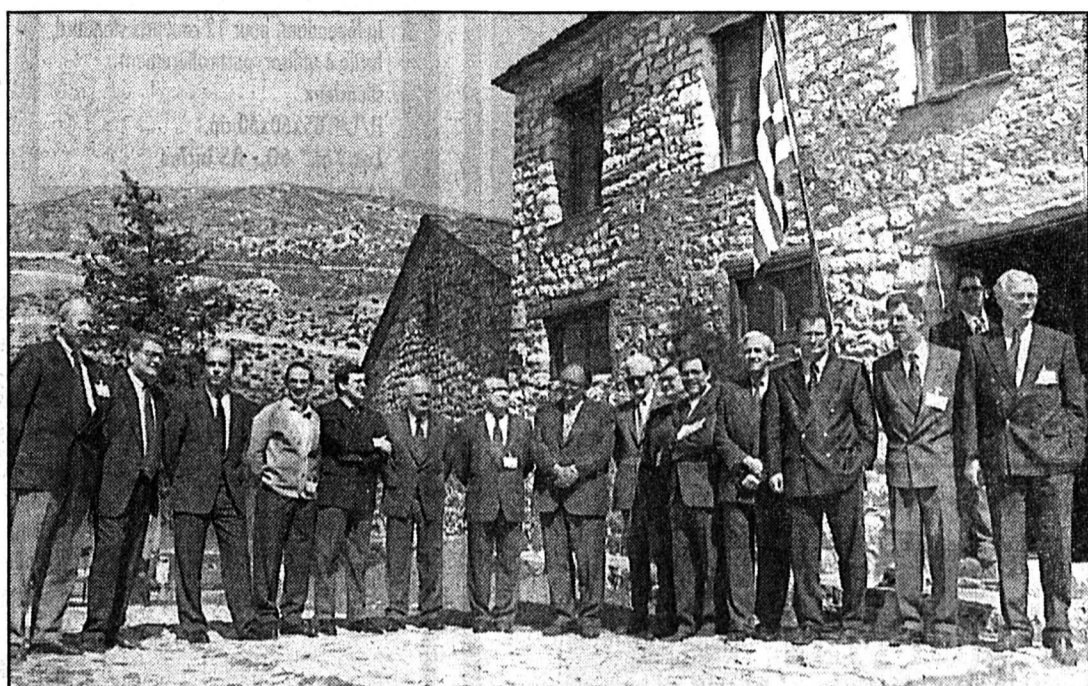
GARE À LA «PARALYSIE»

Quand l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède entreront dans les rangs de l'Union, le total des voix s'élèvera à 90. Conformément à l'adaptation mathématique des votes, la minorité de blocage nécessaire sera alors de 27 voix pour s'opposer à la décision.

Mais la formule de compromis proposée hier par les Douze prévoit la poursuite des délibérations dès que le nombre des opposants à une mesure aura atteint 23 voix. Dans un tel cas, une solution devra être trouvée dans un «délai raisonnable» dont la durée limite n'a pas encore été fixée.

Theodoros Pangalos, ministre grec des Affaires étrangères dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'UE, a déploré hier que les Douze ne soient pas parvenus «à une conclusion».

De même, le président de la Commission européenne Jacques Delors a exhorté les Etats membres à trouver «une solu-



Les ministres des Affaires étrangères des Douze
L'Union européenne est enfin parvenue à un compromis sur la question de la minorité de blocage.

tion ingénieuse» pour éviter une «paralysie» des affaires de l'UE. Si la question demeure en suspens, a-t-il dit, «ce serait catastrophique pour les élections européennes et les quatre membres candidats» dont l'adhésion dépend de la solution trouvée au contentieux sur les pondérations de vote.

UN CERTAIN FLOU

A l'opposé, le flou entourant la durée du délai des délibérations

n'a pas empêché la Grande-Bretagne et l'Espagne d'exprimer leur satisfaction.

«Notre position, nos craintes (...) sont mieux comprises», a confié le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd, ajoutant néanmoins qu'elles ne le seraient «jamais à 100%».

Quant à son homologue espagnol Javier Solana, il s'en est félicité et le chef de la diplomatie irlandaise Dick Spring y a vu «un compromis honorable».

Les discussions d'Ioannina marquaient la quatrième phase des consultations sur le sujet en moins d'un mois.

Si la question n'est pas rapidement réglée, selon des responsables européens, l'élargissement de l'UE pourrait être reporté à la mi-1995, ce qui serait fâcheux pour l'Union qui a fait de l'arrivée de nouveaux membres dans ses rangs l'une de ses priorités. (ap)

28 mars 1803 - Trois ans après avoir créé la Banque de France, Bonaparte décida d'instituer un nouveau franc, dit «franc germinal». Le Directoire avait instauré le franc à la place de la livre tournois, mais les anciennes pièces continuaient à circuler. La pièce de un franc en argent pesait cinq grammes au titre de 9/10. Certains regrettèrent la monnaie duodécimale (sous de 12 deniers, livres de 240 deniers).

BRÈVES

Allemagne Les Kurdes manifestent

Malgré l'interdiction des autorités allemandes, 10.000 Kurdes se sont rassemblés hier à Mannheim. Cette manifestation intervient après la mort de deux femmes qui s'étaient immolées par le feu pour protester contre les ventes d'armes de Bonn à la Turquie. Les manifestants accusent Bonn d'être complice dans le «génocide» turc au Kurdistan.

Attentat de Florence La mafia soupçonnée

Les enquêtes sur l'attentat de la galerie des Offices le 27 mai 1993 à Florence se concentrent surtout sur trois des principaux parrains de Cosa Nostra, la mafia sicilienne, a révélé samedi le procureur de Florence, Pier Luigi Vigna. Une camionnette piégée avait explosé à proximité du célèbre musée d'art de Florence. Cinq personnes étaient mortes.

Boris Eltsine

De retour à Moscou

Le président Boris Eltsine est rentré à Moscou hier après quelques jours de vacances sur la mer Noire qui avaient provoqué des rumeurs sur sa santé et sur l'éventualité d'un coup d'Etat.

Berlin

La France s'en va

Les forces françaises de Berlin, qui acheveront leur retrait d'ici à fin septembre, ont donné hier le coup d'envoi des cérémonies d'adieu, avec un défilé auquel ont assisté 10.000 Berlinois. Soldats et fanfare ont descendu Berliner Strasse, dans l'ancien secteur français de la ville. Le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, a remercié les soldats français pour avoir participé à la défense de Berlin-Ouest.

CIP en France Très mal vu

Une majorité des Français sont en faveur d'un retrait du contrat d'insertion professionnelle (CIP) qui suscite un vaste mouvement de protestation de la jeunesse et l'opposition des organisations syndicales. Selon une enquête BVA, 64% des Français souhaitent le retrait du CIP.

Législatives italiennes

Le tournant à 38%, pour l'instant

Environ 32% des 48,2 millions d'électeurs inscrits se sont rendus aux urnes hier pour le premier jour des élections législatives, considérées comme les plus importantes de l'après-guerre. Les Italiens ont jusqu'à ce soir 22 h pour se prononcer sur l'élection de 630 députés et 315 sénateurs dans un système qui, pour la première fois, allie scrutin majoritaire uninominal (75%) et proportionnel (25%).

Ces élections sont jugées capitales après le scandale politico-financier qui a ébranlé tout le pays. Les 48,2 millions d'électeurs doivent choisir 630 députés et 315 sénateurs parmi une quinzaine de partis. L'issue du scrutin demeure incertaine. La droite, dirigée par Silvio Berlusconi, et la gauche, dominée par le Parti démocratique de la gauche, étaient au coude à coude dans les derniers sondages. Ce scrutin devrait bouleverser le paysage politique de la

péninsule. Les résultats ne sont pas attendus avant demain.

Pour la première fois, les Italiens expérimentent un nouveau régime électoral complexe, déjà critiqué par toutes les forces politiques. Il allie le vote majoritaire uninominal pour 75% des sièges et le vote à la proportionnelle pour 25%. Pour la première fois également, le panorama politique italien, dominé auparavant par le bloc constitué du parti de la démocratie-chrétienne et de ses alliés, apparaît déjà comme radicalement changé.

Trois pôles se présentent devant les électeurs. Le plus récent est celui constitué par le Mouvement social italien (néo-fasciste, MSI), la Ligue lombarde (fédéraliste) et le mouvement Forza Italia, créé il y a moins de deux mois par Silvio Berlusconi. Les derniers sondages publiés il y a deux semaines le créditaient d'une courte avance sur ses concurrents. Cependant, les dissensions apparues entre ces par-

tis au cours de la dernière semaine électorale pourraient inquiéter son électoral potentiel.

FORCES EN PRÉSENCE

La gauche, rassemblée autour du Parti Démocratique de la gauche, ex-parti communiste rénové (PDS), semble elle plus unie autour d'un programme essentiellement de continuité avec le gouvernement sortant qui avait engagé l'Italie sur la voie de l'assainissement économique et financier. La présence de Refondation communiste (marxiste) dans le pôle des «progressistes» semblait cependant constituer un élément de perturbation de l'électorat modéré.

Enfin, au centre, l'ancienne Démocratie chrétienne renouée en Parti populaire est donnée comme grande perdante de ces élections. Elle pourrait cependant jouer un rôle essentiel de charnière, avec le Pacte pour l'Italie, entre les deux pôles antagonistes. (ap, ats, afp, reuter)

Elections municipales en Turquie

Une très lourde tension

Les élections municipales en Turquie, considérées comme un test grandeur nature pour l'actuel premier ministre, Mme Tansu Ciller, se sont déroulées hier dans un climat tendu, avec un attentat à la bombe au Musée Sainte-Sophie d'Istanbul (trois blessés) et l'explosion de mines dans le sud-est du pays (huit morts).

Après avoir été systématiquement fouillés par les forces de sécurité, les 127.000 bureaux de vote ont ouvert leurs portes à 7 h dans 31 provinces à risques et à 8 h dans le reste du pays. Dans un cas comme dans l'autre, ils

devaient fermer neuf heures plus tard.

La sécurité a été particulièrement renforcée dans le sud-est où le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a récemment menacé des candidats et perpétré des violences contre des permanences électorales. Mais l'explosion de mines, posées par la rébellion kurde selon les autorités, a fait huit morts dans le sud-est du pays. A Istanbul, le PKK a revendiqué la responsabilité d'un attentat à l'explosif qui a blessé trois Européens au Musée Sainte-Sophie.

Pour ce scrutin majoritaire à

un tour, plus de 32 millions d'électeurs étaient appelés à élire, pour un mandat de cinq ans, plus de 83.000 maires, conseillers municipaux et provinciaux, chefs de quartiers et de villages parmi les candidats de 13 partis. Selon les observateurs politiques, le chef du gouvernement sortirait renforcé de ces élections si sa formation, le Parti de la juste voie, recueillait 20% des suffrages. Un objectif difficile pour Mme Ciller, compte tenu de la crise économique que traverse la Turquie. Les résultats officiels ne sont pas attendus avant demain. (ap)

Fédération croato-bosniaque

Approbation officielle

Le gouvernement bosniaque, à dominante musulmane, s'est prononcé hier pour l'accord de Washington sur un projet de fédération croato-musulmane en Bosnie. De leur côté, des Serbes modérés réunis à Sarajevo ont accueilli favorablement l'accord sur le projet de fédération, tout en soulignant son caractère incomplet du fait de l'absence des Serbes nationalistes.

Selon Radio Sarajevo, le gouvernement bosniaque, réuni sous la présidence du premier ministre Haris Silajdzic, a recommandé l'adoption de cet accord au Parlement de l'ex-république yougoslave. Ce dernier se réunira aujourd'hui pour ratifier l'accord qui avait été signé le 18 mars dans la capitale américaine par le président bosniaque Alija Izetbegovic et le président croate Franjo Tudjman, qui

exerce une forte influence sur les Croates de Bosnie. De son côté, l'assemblée consultative d'un demi-millier de Serbes modérés s'est prononcée favorablement pour la fédération. Cette assemblée regroupe les Serbes fidèles à la fois au gouvernement bosniaque dominé par les Musulmans et à l'idée d'un Etat multiethnique. Leur position contraste avec celle des nationalistes serbes, qui se sont emparés par la force de 70% du territoire bosniaque depuis le début de la guerre civile il y a deux ans dans l'ex-république yougoslave.

D'autre part, de violents affrontements se sont déroulés hier dans le Centre-Nord de la Bosnie entre l'armée bosniaque et les unités serbes. Le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a menacé de lancer une contre-offensive qui rendrait inutile toute discussion de paix ultérieure. (ats, reuter, ap)

Elections législatives ukrainiennes

Participation record

Les premières élections législatives libres en Ukraine depuis la fin de l'URSS sont validées. Le taux de participation a dépassé les 50% requis, selon les résultats préliminaires publiés par la commission centrale électorale à Kiev hier soir.

La moyenne de la participation dans les 28 régions à la clôture des bureaux de vote à 20 h locales variait entre 63 et 76%, a précisé la commission. Le taux le plus faible a été de 50,6% dans la république autonome de Crimée (séparatiste pro-russe), où le président Iouri Mechkov avait appelé à boycotter le scrutin. Selon les sondages, les électeurs de la partie Est, russo-phones, de l'Ukraine seraient plutôt favorables aux commu-

nistes ou aux socialistes pro-russes, tandis que les nationalistes et les candidats favorables à l'économie de marché semblaient avoir de meilleures chances en Ukraine occidentale.

Le Parlement sortant était dominé par les anciens communistes opposés aux réformes et qui ont fait l'impossible pour que l'Ukraine conserve l'arsenal nucléaire hérité de l'Union soviétique. S'adressant à la presse, M. Kravtchouk a réitéré sa menace de reporter l'élection présidentielle prévue en juin prochain si la nouvelle assemblée ne se montre pas plus responsable que la précédente.

LA CRIMÉE FICELÉE

Il a aussi prévenu qu'il n'autoriserait jamais la sécession de la Crimée (ap)

Bâle-Campagne: le PDC mouche l'UDC et retrouve son siège

Douzième femme au pinacle!

La démocrate-chrétienne Elsbeth Schneider a remporté l'élection partielle de ce week-end en battant son concurrent Peter Holinger (UDC) de plus de 4000 voix. Elle sera la douzième Suisse membre d'un exécutif cantonal. Par la même occasion, le PDC a retrouvé son siège au Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, aux dépens de l'UDC.



Elsbeth Schneider, première femme au gouvernement de Bâle-Campagne

Désormais, douze élues – dont seulement trois en Suisse romande – siègent dans des gouvernements cantonaux.

L'élection partielle a été rendue nécessaire par la démission du conseiller d'Etat Werner Spitteler (UDC), directeur de l'économie et de la santé publiques. Mme Schneider, 48 ans, gérante d'une caisse-maladie et présidente du PDC cantonal, a obtenu 29.839 voix, contre 25.455 au candidat de l'UDC Peter Holinger, 42 ans, membre de l'exécutif de Liestal. La majorité absolue était de 28.040 voix. La participation au scrutin a atteint 34%.

SYMPATHIES À GAUCHE

Mme Schneider, qui appartient à l'aile sociale du PDC, bénéficiait non du soutien officiel, mais de la sympathie des socialistes et des verts, ce qui a sans doute contribué à son succès. Les radicaux n'avaient pas pris

position entre les deux candidats bourgeois.

Le PDC retrouve ainsi le siège gouvernemental qu'il avait perdu en 1991 au profit des radicaux. En conséquence, l'UDC disparaît du Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, pour la première fois depuis des décennies. Le gouvernement sera désormais formé de deux radicaux,

deux socialistes et une démocrate-chrétienne.

DOUZIÈME ÉLUE

Avec l'élection de Mme Schneider, on compte désormais douze femmes dans les exécutifs cantonaux, dont trois en Suisse romande: la socialiste Ruth Lüthi à Fribourg, Odile Montavon (Combat socialiste) dans le Jura

et la libérale Martine Bruntschwig Graf à Genève. Les cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Berne, Lucerne, Obwald, Soleure, Schwytz et Zurich ont également une femme dans leur gouvernement. Les conseillères d'Etat appartiennent au PDC (4), au PS (4), au PRD (2), au PLS (1) et à Combat socialiste (1). (ats)

Kosovars

Manifs tous azimuts

Deux manifestations de soutien aux Albanais du Kosovo ont eu lieu ce week-end en Suisse. Samedi, 15.000 personnes ont demandé à Berne la reconnaissance de la république du Kosovo. Ils étaient près de 300 hier à Bienne pour protester contre le renvoi de Kosovars. En outre, samedi, un appel a été lancé à Zurich en faveur des saisonniers d'ex-Yougoslavie et, à Bâle, 300 personnes ont manifesté contre le durcissement du droit des étrangers.

Devant le Palais fédéral à Berne, environ 15.000 personnes ont demandé samedi la reconnaissance de la république du Kosovo comme Etat neutre et indépendant. Les participants ont notamment condamné la répression exercée par les Serbes et réclamé, dans une pétition adressée au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, au Conseil de l'Europe et au Conseil fédéral, le retrait immédiat des forces serbes et le déploiement de Casques bleus de l'ONU au Kosovo. La manifestation s'est déroulée sans incident.

Les manifestants ont appelé la communauté internationale à faire cesser la terreur serbe au Kosovo, pour éviter qu'un nouveau conflit balkanique n'éclate. Ils ont dénoncé la violation systématique des droits de l'homme dans leur patrie et la ségrégation dont sont victimes les Albanais, qui forment 90% de la population.

CONTRE LE RENVOI DE REQUÉRANTS

Quelque 300 personnes ont protesté dimanche à Bienne contre le renvoi des requérants d'asile albanais du Kosovo. Parmi elles se trouvaient des représentants des milieux culturels, des églises et des médias. Les jeunes y étaient également nombreux. Sous le slogan «jouer cartes sur table», la manifestation s'est conclue par un lacher de ballons et un appel à une politique d'asile humaine. Samedi à Zurich, ce sont environ 200 personnalités du monde politique, culturel et scientifique qui ont adressé un appel au Conseil fédéral afin qu'il accorde des permis annuels aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie qui travaillent encore en Suisse. Les saisonniers de cette provenance ne seront plus admis à partir de novembre prochain, a rappelé le Syndicat industrie et bâtiment (SIB).

A Bâle, quelque 300 personnes ont manifesté samedi contre les mesures de contrainte dans le droit des étrangers. En insistant sur la sécurité intérieure, les autorités veulent détourner la population de ses vrais problèmes, ont critiqué les participants. La manifestation s'est déroulée dans le calme. L'appel à la manifestation avait été lancé par des groupes de gauche et des associations turques. (ats)

BRÈVES

Schaffhouse

Bombardée voilà 50 ans

Le 1er avril 1944 à 10 h 55, Schaffhouse faisait durant 40 secondes la tragique expérience de la deuxième guerre mondiale. Vingt-quatre avions américains de type «Liberator» déchargeaient leur cargaison de bombes sur la ville. Quarante personnes en sont mortes, 270 ont été blessées et les dégâts se sont élevés à 40 millions de francs. Cinquante ans plus tard, on ignore toujours si Schaffhouse a été bombardée par erreur ou à dessein. Une chose est certaine: après le bombardement, les Américains s'excusent. Le maire de Schaffhouse recevra même une lettre du président américain Roosevelt peu après ce tragique bombardement.

«Mister Suisse»

Elu à Zurich

Le premier «Mister Suisse» s'appelle André Weiss. Il a 28 ans et vient de Zurich. L'heureux élu a été choisi samedi soir lors d'une soirée de gala à l'Albisgüetli à Zurich. Douze hommes se disputaient le titre. Le plus beau Suisse a gagné une rutilante motocyclette américaine, premier prix du concours. Il aura aussi la possibilité de conclure un contrat avec une agence de mannequins.

Obwald

Le PDC perd

Les élections au Grand Conseil d'Obwald hier n'ont pas amené de changement majeur dans l'équilibre des forces politiques. Le Parti démocrate-chrétien a toutefois perdu la majorité absolue. Le scrutin a montré la progression du Parti chrétien-social (PCS), qui gagne trois sièges. «Obwald démocratique» (rouge-vert) perd un mandat.

Winterthour

Jumelée à Pilsen (Tchéquie)

Les villes de Winterthour et Pilsen (Tchéquie) se sont jumelées. L'accord de partenariat a été signé samedi à Winterthour. Pour marquer l'événement, une fête a été organisée, où la bière n'a pas manqué. Deux fois plus grande que la cité zurichoise, la ville tchèque est en effet le siège de la célèbre brasserie «Pilsner Urquell».

Smoking - No smoking...

Fumeurs contre CFF

Les CFF, qui prévoient de supprimer les compartiments fumeurs dans les trains régionaux, n'atteindront vraisemblablement pas leur but en raison de la résistance des amateurs de nicotine. L'absence de cendriers ne les empêche nullement d'allumer leur cigarette, a expliqué le porte-parole des CFF, Hans Waegli. La crasse et les dommages ont tellement augmenté dans les trains régionaux que la régie envisage de réintroduire des coins pour fumeurs.

Les CFF avaient décidé d'éliminer la fumée dans le trafic régional il y a trois ans et demi. Ils ont toutefois beaucoup plus de peine à atteindre cet objectif que prévu. Beaucoup de fumeurs réagissent avec mauvaise humeur, voire avec agressivité, à l'absence de cendriers, contrairement à ce qui se passe dans les bus et les trains. Ils estiment avoir le droit d'allumer une cigarette dès qu'ils sont assis dans un compartiment à banquettes rouges. Ils écrasent leur mégot sur le sol ou même sur les sièges.

Les passagers du RER zurichoïse se sont tellement souvent rendus aux toilettes pour fumer l'année dernière qu'ils ont provoqué une série d'incendies. Les CFF ont fermé ces toilettes dans un premier temps, mais ont dû les rouvrir à la suite de nombreuses plaintes.

DES COINS FUMEURS SPÉCIAUX

La régie envisage maintenant d'installer des coins pour fumeurs dans les trains régionaux. Elle étudiera diverses possibilités jusqu'en été, puis aménagera des wagons spéciaux.

Elle n'a pas l'intention d'interdire la fumée dans le trafic longue distance, même s'il y a aujourd'hui quatre fois plus de places pour les non-fumeurs que pour les fumeurs. Les compartiments fumeurs sont peu occupés durant le week-end, mais carrément pris d'assaut durant les jours ouvrables. Hans Waegli explique ce phénomène par le fait que de nombreuses familles ne comprenant pas de fumeurs prennent le train en fin de semaine. (ap)

Achat d'armes

Trop facile

Le conseiller fédéral Arnold Koller ne veut pas hâter la préparation de la nouvelle loi sur le commerce des armes. Selon des interviews publiées hier par les journaux «Sonntagszeitung» et «Sonntagsblick», le chef du Département de justice et police a envisagé d'accélérer les choses après le meurtre d'une jeune fille près de Berne, mais il y a finalement renoncé.

Après le drame d'il y a une semaine à Bremgarten, où une jeune fille de 16 ans qui promenait son chien avait été abattue à coups de feu, plusieurs partis et cantons ont demandé à M. Koller d'activer la préparation de la loi sur le commerce des armes. «Ce serait gagner du temps au mauvais endroit», a-t-il répondu au «Sonntagszeitung». Les travaux de préparation de la loi sur le commerce des armes, qui ont commencé après l'adoption d'un nouvel article constitutionnel par le peuple en septembre 1993, ne peuvent pas être accélérés sans perdre de leur qualité.

Selon M. Koller, la commission d'experts présentera son projet à la fin octobre. A ce moment, la procédure de consultation pourrait éventuellement être écourtée. De toute façon, la loi devrait entrer en vigueur au début de 1996, a dit le conseiller fédéral aux journaux dominicaux.

M. Koller s'est dit choqué par l'«effrayante facilité» avec laquelle le meurtrier de Bremgarten avait pu acheter son arme. «Cette sorte de libre-service doit être exclue à l'avenir», a-t-il dit au «Sonntagsblick». Par ailleurs, l'internement de criminels dangereux devrait être possible même après qu'ils ont purgé leur peine, a dit le conseiller fédéral. Ce dernier approuve également les propositions d'une commission zurichoise qui préconise une attitude plus dure envers les criminels dangereux. En cas de doute, la protection de la population doit prendre le pas sur la resocialisation du condamné, a-t-il dit. M. Koller a aussi critiqué la communication insuffisante entre les autorités judiciaires et administratives. (ats)

Loi sur les cartels en consultation

Réserves à propos de la libéralisation

La nécessité d'accroître la concurrence pour revitaliser l'économie suisse suscite une quasi unanimité. La procédure de consultation sur le projet de révision de la loi sur les cartels révèle cependant que les principaux intéressés font bien des réserves sur les mesures concrètes prévues par le Conseil fédéral. Une concurrence totale serait nuisible, estiment plusieurs associations économiques et certains cantons.

Le projet de révision de la loi sur les cartels est l'élément central

du programme de revitalisation de l'économie lancé après le refus de l'Espace économique européen (EEE). La procédure de consultation a été prolongée d'un mois et le délai pour les réponses a été fixé à fin mars.

L'Union suisse des arts et métiers (USAM) regrette que les milieux économiques n'aient pas été conviés à la conception du projet, qui pose la concurrence comme principe dogmatique absolu. Selon elle, la révision de la loi contredit la Constitution.

Les partis et les cantons contestent également de nombreuses mesures. Selon eux, le Conseil fédéral devrait oublier son projet d'un Office de la concurrence.

Les milieux économiques, le Parti radical-démocratique (PRD), l'UDC, le Parti libéral et le PS donnent leur préférence à un office indépendant de l'administration.

L'UDC et le PRD rejettent en outre le contrôle des fusions, tandis que les Verts et les socialistes l'approuvent. (ats)

Abolite

Les nonnes craignent que le message de la comédie musicale ne soit contraire aux valeurs

chrésiennes, a expliqué leur porte-parole.

Les religieuses n'ont pas vu «Hair» avant de prendre leur décision. Elles estiment toutefois que cette pièce prône les mêmes valeurs que le mouvement New Age. Or, feu le professeur de l'Université de Bâle Max Thuerkauf a critiqué ce mouvement dans une brochure, même s'il n'y a pas évoqué «Hair».

La «Broadway Musical Company New York», qui joue la comédie musicale, effectue actuellement une tournée européenne. (ap)

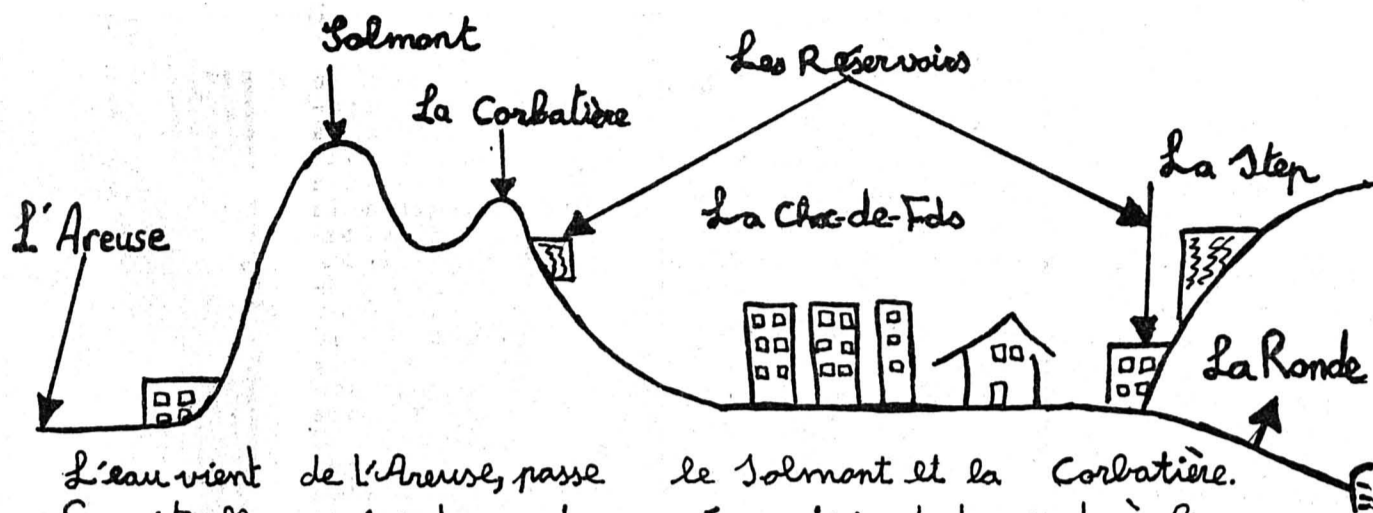
La Step, cela veut dire station d'épuration des eaux usées.

L'eau passe par les égouts et arrive à la Step. Là, il y a une grande grille qui enlève les grands morceaux. Après des plus petites grilles enlèvent les plus petits morceaux.

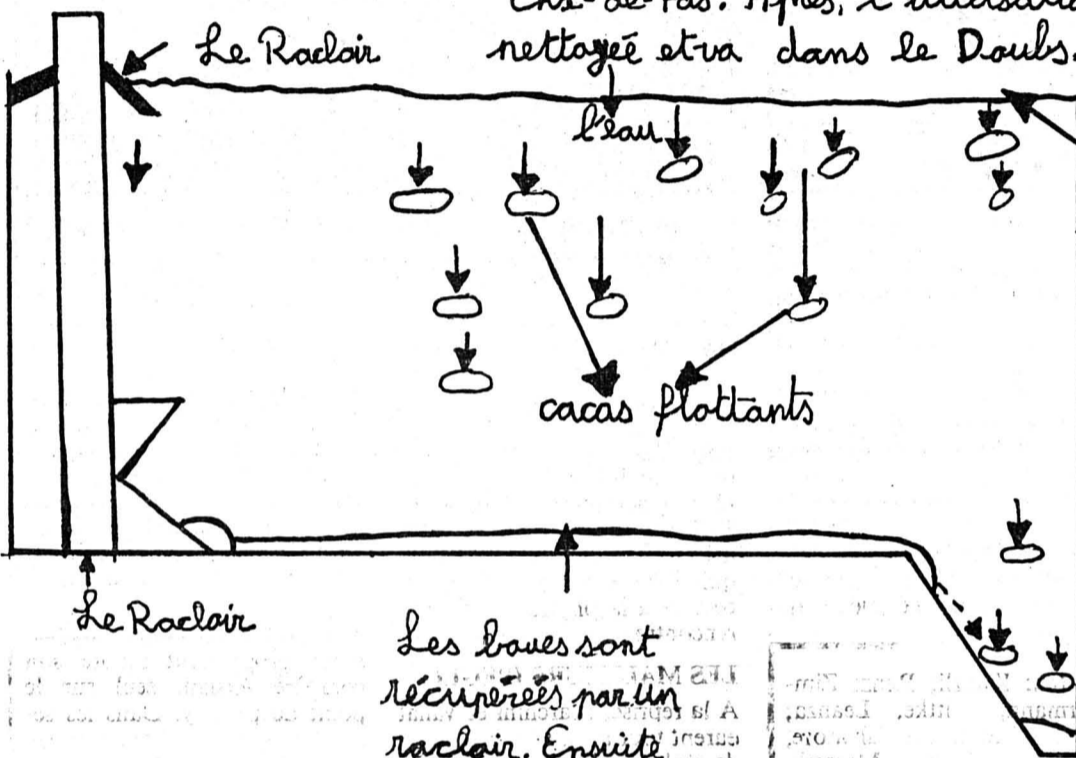
L'eau arrive dans les décanteurs
LES DÉCANTEURS

La Step

L'eau de la ville



L'eau vient de L'Areuse, passe le Solmont et la Corbatière. Ensuite, elle arrive dans des réservoirs et descend à la Chaux-de-Fonds. Après, l'utilisation, elle va à la Step, elle est nettoyée et va dans le Doubs.



L'huile flotte à la surface car elle est plus légère que l'eau. On l'aspire avec une pompe.

CE QUE L'ON NE DEVRAIT PAS METTRE À LA POUBELLE.

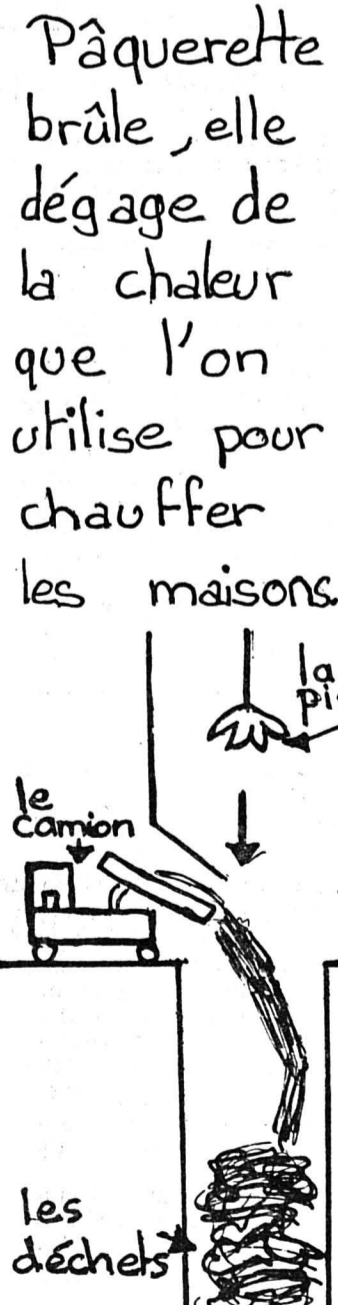
- Les piles
- Bouteille en plastique
- Bouteille en verre
- Journaux
- Aluminium
- Restes de nourriture

Les boues sont récupérées par un racloir. Ensuite elles sont amenées à la décharge.

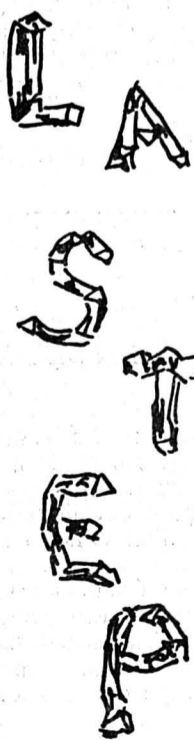
Cridor

Un jour une dame va au Jumbo acheter un sac à ordures nommé Pâquerette. La dame remplit Pâquerette d'ordures et la met sur le trottoir. Un camionneur met le sac dans le camion

qui l'emène à la fosse de Cridor. Là, une pince prend Pâquerette et la jette dans un four immense. Pâquerette part en fumée et tout ce qui ne brûle pas va à la décharge. Lorsque



Bonjour, nous sommes la 5^{ème} 52 et nous sommes allés visiter la Step et Cridor. Nous écrivons cette page, pour protéger la terre. Nous espérons que vous en tiendrez compte car c'est important. Nous avons écrit sur cette page le fonctionnement de la Step et de Cridor. Nous espérons que vous comprendrez.



Football - Première ligue: succès heureux du FCC face à Laufon

Des frayeurs inutiles



Fabio Rota - Francis Meyer
Le Chaux-de-Fonnier (à droite) a forcé la décision en fin de match.

● **LA CHAUX-DE-FONDS - LAUFON 3-2 (2-0)**

Décidément, le FCC s'y entend comme pas deux pour jouer avec les nerfs de ses supporteurs, pour jouer à se faire peur aussi. Quatre jours après avoir cédé un point à Münsingen, les gens de Claude Zürcher ont failli connaître une mésaventure similaire devant Laufon. Un coup de patte de Meyer a finalement permis aux «jaune et bleu» de s'imposer et de rester placés dans la perspective d'une participation aux finales. Mais que ce fut laborieux!

Par **Jean-François BERDAT**

mais limités, n'auraient, en temps normal, pas causé de problèmes majeurs à Angelucci et à ses potes. Mais voilà, on sait que tout ne tourne pas rond à l'heure actuelle du côté de La Charrière. «Les gars sont tendus. Le fait de tutoyer la deuxième place, synonyme de finales, engendre de la pression, commentait Claude Zürcher avant le coup d'envoi. A nous de démontrer que nous sommes capables de décrocher ce ticket de finaliste.» Un ticket que le FCC s'activera à défendre puisqu'il est, pour l'heure et en fonction des résultats enregistrés hier, en sa possession.

CONTRE LE COURS DU JEU

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Chaux-de-Fonniers n'ont pas fait honneur à leur classement. Après un petit round d'observation, les Laufonnais prirent ainsi résolument les affaires en main. Enrico détournait sur sa barre transversale un coup de tête d'Egli qui avait le poids de l'ouverture du score. On jouait la neuvième minute et, lentement mais sûrement, les visiteurs prenaient leurs aises.

C'est pourtant le FCC qui, contre le cours du jeu, allait ouvrir la marque. Angelucci tira le meilleur parti d'une mésaventure entre Zimmermann et Künzli lequel, jusque-là, n'avait pas eu à intervenir une seule fois. Ce but eut le don de réveiller les «jaune et bleu» qui

connurent alors leurs meilleurs moments. Messerli hérita pour autant d'un ballon d'égalisation mais, sur le contre, Stevic double astucieusement la mise. Le FCC parvenait ainsi à la pause avec deux longueurs d'avance qui ne correspondaient pas forcément à la physiologie de la rencontre.

LES MALHEURS D'EGLI

A la reprise, Marchini et Vallat eurent tour à tour l'opportunité de régler les affaires courantes. Las pour eux, ils échouèrent au moment d'accomplir le dernier geste. Dès lors, le match bascula complètement. Incapables de garder le ballon dans leurs rangs, les Chaux-de-Fonniers abandonnèrent l'initiative à leurs hôtes qui ne se firent pas prier.

la seconde période d'ailleurs. Reste qu'il a tout de même fini par s'imposer, l'essentiel résidant bel et bien là.

SYSTÉMATIQUE OU PRESQUE...

S'ils entendent conserver ce deuxième rang auquel ils se sont installés hier, les «jaune et bleu» devront toutefois afficher un autre état d'esprit à l'avenir. «C'est incroyable, pestait Claude Zürcher. Cela devient systématique ou presque. En seconde période, nous ne jouons plus. C'est à se demander si les gars prennent plaisir à se faire peur...»

Inutiles, les frayeurs d'hier après-midi n'auront finalement pas eu d'autres conséquences. Cela étant, face à un adversaire mieux inspiré que le fut Laufon, il est plus que probable que le FCC aurait laissé quelques plumes dans l'aventure...

J.-F. B.

Il y a un an - A Genève, la gymnaste chaux-de-fonnaire Patricia Giacomini remporte quatre médailles à l'occasion des championnats suisses. Deuxième du concours complet, elle obtient deux autres médailles d'argent (saut de cheval et barres asymétriques) et une de bronze (sol). De quoi pavoiser... (Imp)

Basketball

La cerise sur le gâteau

En battant FR Olympic samedi, Union NE a obtenu le droit de disputer les demi-finales des play-off du championnat suisse de LNA. La cerise sur le gâteau!

Page 12

Tennis

Un petit miracle



Au bord du gouffre samedi, Marc Rosset (photo Keystone-EPA) et Jakob Hlasek ont su relever la tête, hier à Harare. Victorieuse 3-2 du Zimbabwe, l'équipe de Suisse de Coupe Davis se battra pour la promotion dans le groupe mondial.

Page 13

Automobilisme

Un exploit rarissime

Le premier grand prix de la saison a vu la victoire de Michael Schumacher. Sur le circuit Carlos Pace d'Interlagos, l'Allemand s'est imposé sans discussion possible, signant un exploit rarissime, puisqu'il a relégué tous ses rivaux à plus d'un tour.

Page 15

Comme s'ils étaient encore marqués par leur piètre exhibition de mercredi dernier, les gens de La Charrière éprouvèrent les pires difficultés à entrer dans un match qui, sur le papier, n'aurait dû constituer qu'une simple formalité. Luttant contre la relégation, les Bâlois, volontaires

La Charrière: 250 spectateurs. Arbitre: M. Risi (Martigny).

Buts: 24e Angelucci 1-0. 43e Stevic 2-0. 61e Arslan 2-1. 66e Wescott 2-2. 86e Meyer 3-2.

La Chaux-de-Fonds: Enrico; De Pianté; Maranesi, A. Matthey (80e Colombo); Vallat, Otero, Meyer, Gaille; Guede (46e Marchini), Stevic, Angelucci.

Laufon: Künzli; Renz; Zimmermann, Wittke, Leanza; Rota, Wescott, Di Salvatore, Pflugi (46e Arslan); Messerli, Egli.

Notes: température printanière, pelouse en bon état. Laufon sans Tallat, Karrer (suspendus), Roten, Hug ni Freund (blessés). Avertissement à Zimmermann (1re, antijeu). Coups de coin: 7-8 (2-4).

La série victorieuse de Serrières interrompue

Manque de réalisme

● **RIEHEN - SERRIÈRES 2-0 (0-0)**

La marche en avant du FC Serrières de Pascal Bassi a pris fin hier. Il y a plusieurs raisons à cela. Notamment un manque de précision aux abords des buts adverses et une performance à la fois en demi-teinte et en déclin pour les Neuchâtelois.

En demi-teinte d'abord, car personne n'est ressorti du lot du côté serriérois, la prestation de certains joueurs étant même jugée insuffisante selon Pascal Bassi.

En descendant ensuite, car si Serrières a bien fait circuler le ballon en première période, sa deuxième mi-temps peut être qualifiée de catastrophique, toujours selon son entraîneur.

Pourtant, la bande à Bassi

s'est tout de même créé quelques occasions. La plus nette d'entre elles échut à Yves Forney, mais le coup de tête du capitaine serriérois fut renvoyé par la transversale.

Et Riehen, qui joue bien au football, a pris la mesure des Serriérois en seconde période. En profitant d'abord d'une grosse erreur défensive des vert et blanc - Rudin marqua directement sur corner - puis en doublant la mise à la faveur d'un superbe tir de Russo.

Toutefois cette défaite n'est pas trop grave pour Serrières. Maintenant, trois matches à domicile, contre La Chaux-de-Fonds, Lyss et Le Locle, l'attendent. De quoi se mettre définitivement à l'abri.

Grendelmatte: 100 spectateurs.

Arbitre: M. Weissbaum (Fribourg).

Buts: 72e Rudin 1-0. 77e Russo 2-0.

Riehen: Glaus; Russo; Thalmann, Re, Liniger; Bollazzi, Maricic (48e Fanciulli), Rudin, Mattioli; Schirinzi (79e Albertoni), Ceccaroni.

Serrières: Christinet; Ribeiro; Ponta, Guillaume-Gentil; Deferrard, Bandelier (61 Balet), Ramseyer, Vonlanthen; Jenni (79e Schenk), Forney, Rohrer.

Notes: Riehen sans Chiarelli (suspendu). Serrières sans Kroemer ni Moulin (blessés). Avertissement à Bandelier (61 Balet), Ramseyer, Vonlanthen; Jenni (79e Schenk). Coups de coin: 6-8 (1-5). (pb)

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Martigny - Echallens 2-2 (0-1). Châtel-St-Denis - Vevey 0-0. Montreux - Fully 1-1 (0-1). Stade Lausanne - Grand-Lancy 0-1 (0-0). Rarogne - Versoix 2-1 (2-1). Signal Bernex - Renens 2-1 (2-0). Stade Nyonnais - Naters 1-1 (0-0).

Classement (19 m): 1. Naters 30. 2. Signal Bernex 27. 3. Echallens 27. 4. Renens 24. 5. Stade Nyonnais 22. 6. Martigny 21. 7. Vevey 18. 8. Montreux 17. 9. Stade Lausanne 17. 10. Rarogne 17. 11. Grand-Lancy 14. 12. Fully 12. 13. Versoix 12. 14. Châtel-St-Denis 8.

Groupe 3: YF Juventus - Kölliken 3-0 (1-0). Brüttsellen - Wiedikon 0-0. Emmenbrücke - Suhr 1-1 (1-1). Frauenfeld - Klus-Balsthal 2-2 (1-0). Buochs - Red Star 2-2 (1-0). Muri-Altstetten 3-0 (2-0). FC Zoug - Wangen b. Olten 1-1 (0-1).

Classement: 1. YF Juventus 19-28. 2. Buochs 19-24. 3. Emmenbrücke 19-22. 4. Suhr 19-22. 5. Kölliken 18-20. 6. Klus-Balsthal 19-20. 7. Alts-tetten 19-18. 8. Frauenfeld 19-18. 9. Wiedikon 18-17. 10. Red Star 19-17. 11. Wangen b. Olten 19-15. 12. Muri 19-15. 13. FC Zoug 19-15. 14. Brüttsellen 19-13.

Groupe 4: Brühl - Freienbach 4-1 (1-0). Coire - Wädenswil 2-1 (1-0). Mendrisio - St-Otmar 4-0 (1-0). Tuggen - Vaduz 0-1 (0-0). Glaris - Rorschach 1-0 (1-0). Stäfa - Tresa 2-2 (1-0). Ascona - Altstätten 2-0 (0-0).

Classement: 1. Tuggen 18-28. 2. Brühl 19-28. 3. Ascona 27. 4. Glaris 19-25. 5. Mendrisio 19-21. 6. Coire 19-19. 7. St-Otmar 19-19. 8. Tresa 19-18. 9. Stäfa 18-17. 10. Vaduz 19-16. 11. Freienbach 18-15. 12. Rorschach 19-12. 13. Wädenswil 18-9. 14. Altstätten 19-8. (si)

Colombier défait par Moutier

Contres cruciaux

● **COLOMBIER - MOUTIER 1-3 (1-1)**

Pour cette rencontre face à Moutier, Colombier se devait de se faire une santé après sa reprise laborieuse. Mais malheureusement pour lui, son dessein fut conté par une équipe visitieuse qui, en cas de victoire, se rapprochait de son adversaire du jour.

A la 5e minute déjà, à la suite d'un coup-franc de Rimann, Kroemer put ouvrir la marque pour ses couleurs. On assista ensuite à une première mi-temps très équilibrée, entre deux formations pratiquant un football attractif et très ouvert.

A la 23e minute, sur un bon débordement de Javier Saiz, Weissbrodt put surgir au deuxième poteau pour égaliser. Dès la reprise, on assista à une nette domination des joueurs locaux, mais sans véritable danger pour les visiteurs, qui laissèrent passer l'orage sans s'enlever et qui procédèrent par des contres de plus en plus dangereux.

Sur l'un d'eux, après un coup franc joué très rapidement, Chételat put doubler la mise pour Moutier (83e). Et alors que Colombier se ruait à l'attaque pour arracher l'égalisation, ce fut à nouveau Chételat qui mit Colombier k.-o. pour le compte (90e).

Stade des Chézards: 350 spectateurs. Arbitre: M. Daflon (Les Avanchets).

Buts: 5e Kroemer 0-1. 23e Weissbrodt 1-1. 83e Chételat 1-2. 90e Chételat 1-3.

Colombier: Mollard; José Saiz; Manai, Hiltbrand (46e Troisi), Pfund; Wüthrich, Cuanry, Kammermann, Locatelli; Javier Saiz, Weissbrodt.

Moutier: Ducommun; Von Bergen, Membrez, Chittano, Fleury; Rimann (44e Tallat), Giannandrea, Chételat, Kroemer; Léchenne (76e Petignat), Pena. (pam)

Le Locle: renvoi

La pluie qui s'est abattue sur la région dans la nuit de vendredi à samedi a eu pour effet, entre autres, de transformer le terrain des Jeanneret en un petit lac. «A dix heures samedi matin, l'inspecteur a décrété qu'il était impossible d'évoquer dans ces conditions, commente Jacky Epitoux. Cette décision m'embête, car j'aurais bien aimé prendre deux points devant Bümpliz. Malgré deux défaites, nous sommes en effet sur la bonne voie.»

Pour l'heure, le match n'a pas été refixé. (Imp)

Pas de but pour le «centenaire» - Pour son centième match de Bundesliga, Stéphane Chapuisat n'a pas marqué. Mais il a été l'un des meilleurs de son équipe et, surtout, il a amené les deux réussites de Borussia Dortmund, vainqueur 2-0 de Wattenscheid. Il a offert le 1-0 à Franck et a obtenu le penalty - son solo a été stoppé fautiveusement par le gardien Alter - qui a permis à Zorc d'inscrire le 2-0 à la 80e. (si)

BRÈVES

Football

Large succès d'Etoile

Pour son premier match du deuxième tour, l'équipe féminine d'Etoile, qui militait en deuxième ligue, a largement pris la mesure de Lausanne II. Les Chaux-de-Fonnières se sont imposées 9-1.

La Tunisie battue

Coupe d'Afrique des Nations. Groupe A: Tunisie - Mali 0-2 (0-2). Groupe B: Nigeria - Gabon 3-0 (1-0). Groupe C: Côte d'Ivoire - Sierra Leone 4-0 (2-0). Groupe D: Ghana - Guinée 1-0 (0-0).

Etats-Unis: nouveau match nul

Les Etats-Unis ont dû se contenter d'un match nul (2-2) face à la Bolivie, à Dallas, au terme d'une rencontre de préparation pour la World Cup 94. Il s'agit du troisième match nul entre les deux équipes au cours des dix derniers mois.

Beckenbauer: non aux Latins!

Franz Beckenbauer, qui assure l'intérim de l'entraînement au Bayern de Munich jusqu'à la fin de la saison, compte ensuite poursuivre sa carrière d'entraîneur dans un autre club allemand ou anglophone. L'ancien capitaine de la sélection allemande a exclu en revanche d'entraîner un club italien ou espagnol.

La Suisse réunie

L'équipe nationale suisse s'est retrouvée à Saillon où elle effectue un stage de deux jours, jusqu'à mardi en fin d'après-midi. Roy Hodgson a convoqué 23 joueurs, dont les mercenaires allemands Adrian Knip et Stéphane Chapuisat. Alain Geiger, en délicatesse avec une cuisse, n'est pas encore certain de pouvoir participer au camp.

Cross-country

Le Kenya omniprésent

Pour la première fois en 22 ans d'histoire, une nation a remporté les quatre titres des championnats du monde de cross-country. Cet exploit a été réussi par le Kenya, à Budapest: William Sigei a en effet conservé son titre, Helen Chepnego l'a emporté pour la première fois chez les dames, tandis que les victoires chez les juniors sont également revenues au Kenya, qui a de surcroît remporté trois des quatre classements par équipes.

Lundi 28 mars 1994

L'Impartial

Football - Deuxième ligue: Saint-Imier ramène deux points du Landeron. Bien payé

Salaire maximum

LE LANDERON - ST-IMIER 1-2 (1-1)

«Ils ont tiré une fois et demi au but et ont inscrit deux goals. C'est impensable...» Pauvre Luigi Bonandi. L'entraîneur du Landeron était dépité et on le serait à moins. Hier sur la pelouse exigüe de l'Ancien-Stand, Saint-Imier a connu une réussite optimale. Les Imériens ont raflé le tout, réussissant au passage une excellente opération comptable.

Saint-Imier, qui n'avait quasiment pas franchi la moitié du terrain jusque-là, égalisait à la demi-heure. D'une frappe sèche des vingt-cinq mètres, Rufenacht transformait victorieusement un coup franc indirect botte... en trois temps. Le même Rufenacht faillit remettre ça dix minutes plus tard, selon le même schéma. «Nous avons passablement travaillé les coups francs ces derniers temps» avouait l'entraîneur imérien.

Sans blague...

DEHORS OU PAS?

Malgré une honnête débauche d'énergie de la part des vingt-deux acteurs, le tempo de la partie a encore baissé en deuxième mi-temps. Il ne s'est rien passé de tranchant jusqu'à la 79e minute. Tout portait à croire que d'un côté comme de l'autre, on se satisfaisait d'un point.

Soudain Graf, à la ligne de fond, transmettait le cuir à Bigler, bien placé dans la surface de vérité. L'Imérien fusillait Linder. Ce but a déclenché la colère des joueurs du Landeron. Graf a-t-il centré alors que le ballon avait franchi les limites du terrain? Daniele eut beau dire à l'arbitre que la balle était dehors d'un demi-mètre. Du vent. Le directeur de jeu, très éloigné de l'action, validait cette réussite. «Mes gars ont arrêté de jouer» fulminait Luigi Bonandi. Trop tard, le «mal» était fait. En nonante minutes, Linder aura touché deux ballons. Les deux qu'il est allé chercher au fond de ses filets...

«On ne pouvait rêver meilleur départ», déclarait Cédric Humair. A un moment donné, le match pouvait basculer d'un côté comme de l'autre. Mais il est clair qu'un nul aurait mieux reflété la physiologie de la partie.

Vraiment...?

G.S.



Ansermet - Graber

Le Neuchâtelois est plus prompt que le Jurassien. C'est l'ouverture du score pour Le Landeron.

Ancien-Stand: 150 spectateurs.

Arbitre: M. Vuillemin (Genève).

Buts: 14e Ansermet 1-0. 31e Rufenacht 1-1. 79e Bigler 1-2.

Le Landeron: Linder; Wenger; Bonjour, Daniele, Rossi; Gattoiliat, (26e Salvi), Ansermet, Ciprietti; Sarta, Bastos, Chèdel (69e Amadio).

Saint-Imier: Schmidlin; Rufenacht; Godel, Doutaz, Oswald; Gerber, Genesi, Bigler, Roulin; Kämpf (85e Narcisi), Vils (76e Graf).

Notes: pelouse bosselée. Saint-Imier est privé des services de Humair (blessé) et Wainsenker (malade). Avertissements à Godel (75e, faute grossière) et Rossi (77e, faute grossière). Coups de coin: 8-2 (4-1).

CLASSEMENT

1. Audax Friul	14	11	2	1	37-12	24
2. Marin	14	8	4	2	29-14	20
3. Bôle	14	9	1	4	43-27	19
4. Noiraigue	14	8	2	4	33-17	18
5. Hauterive	14	6	2	6	16-29	14
6. St-Blaise	14	6	1	7	27-29	13
7. Superga	14	5	2	7	28-27	12
8. Boudry	14	6	0	8	22-26	12
9. Cortaillod	14	5	1	8	20-33	11
10. St-Imier	14	4	2	8	24-35	10
11. Le Landeron	14	5	0	9	21-32	10
12. Les Bois	14	1	3	10	13-32	5

Les cinq autres matches

Le leader tenu en échec

AUDAX-FRIÛL - NOIRAIGUE 0-0

Le match phare de cette journée de reprise en deuxième ligue a tenu toutes ses promesses. Bien que le score soit resté nul et vierge, les acteurs ont fourni une très bonne prestation.

Les hommes de Brühlhardt, légèrement supérieurs dans les duels, se sont néanmoins heurtés à une bonne défense néraouie.

Fort logiquement, au nombre des rares occasions de but, la plus nette est à mettre au compte des locaux lorsqu'à la demi-heure de jeu, Lopes touchait la latte en reprenant de la tête un très bon centre de Masserey, les deux équipes ne parvinrent pas à se départager.

En conclusion, ce match qui à tout moment aurait pu basculer en faveur de l'une ou l'autre des deux équipes, s'est finalement soldé par un nul équilibré.

Excellent spectacle que la trop maigre chambrière s'est offert par un bel après-midi de printemps.

Terrain de Serrières: 150 spectateurs.

Arbitre: M. Barraud (Martigny).

Audax-Friül: Sartorello; Egli; Bongiovanni (60e Losey), Weissbrodt, Christinet; Fransozo, Masserey, Benassi, D'Amico (82e Zingarrelli); Ciccicone, Lopes.

Noiraigue: Vuillomenet; Rizanovic; Rupil, Hamel, Guye; Gogic, Panchaud, Guyot, Rodrigues; Carème, Limoni (70e Noël). (caba)

HAUTERIVE - SAINT-BLAISE 0-1 (0-1)

Il n'y a pas à dire, Saint-Blaise n'est pas la tasse de thé des Alta-ripiens, cette saison. Littéralement écrasés à l'aller, les recévants ont, une nouvelle fois, subi la loi de leurs rivaux des vignobles du Bas-Lac.

Dans la réalité, ce derby aurait dû se conclure sur un partage qui n'aurait lésé personne et, surtout, satisfait tout le monde. Ardentes, les deux formations en présence ont tenté, et réussi parfois, de présenter un spectacle attrayant pour une rencontre de reprise. Dans ce contexte, les visiteurs ont su profiter d'une des rares ouvertures qui leur sourient, Torri concluant comme à la parade!

Quant à la troupe de Martial Eymann, elle a certainement manqué de l'ultime touche qui, dans les vingt derniers mètres, permet de faire la différence, surtout que la réussite ne sembla guère la côtoyer après l'essai de Lecoultre que le poteau renvoya (24e).

Vieilles-Carières: 200 spectateurs.

Arbitre: M. Blanco (Montreux).

But: 41e Torri 0-1.

Hauterive: Quesada; Wüthrich, O. Christe, Robert, Chételat; Suffia (66e Trani), Souerget, Grob; Grossin (28e Lambert), Lecoultre, Mérat.

Saint-Blaise: Thévoz; Huguenin, Moulin, Meyer, S. Christe; Rusillon, Boza, Torri; F. Berger, Antelmi (53e Junod) Jacot (86e Borello). (deb)

BÔLE - CORTAILLOD 4-3 (4-2)

Bôle fringant et alerte en première mi-temps a fait trembler ses fidèles supporters en seconde période.

En effet, nul ne pouvait présager d'une fin de rencontre aussi épi- que, tant les protégés de l'entraîneur Gerber avaient maîtrisé leur sujet en première période.

Avec un avantage de trois unités à la demi-heure de jeu, les Bôlois auraient dû terminer la rencontre sur une jambe. Malheureusement un excès de confiance coupable les fit trembler jusque dans les ultimes minutes, car Cortaillod crut longtemps en un possible retour.

Dommage pour les «vert et blanc» qui débutèrent la rencontre dans de bonnes dispositions et qui bradèrent le reste de la partie.

Avec un brin de sérieux et d'abnégation, ils auraient évité de trembler.

Stade de Champ-Rond: 250 spectateurs.

Buts: 10e Müller 1-0. 11e Künzi 1-1. 30e Müller 2-1. 32e M'Poy 3-1. 36e C. Racine 4-1. 42e Künzi 4-2. 70e Künzi 4-3.

Bôle: Bachmann; Fundoni, Gafner, C. Racine, Mazzochi; L. Pennalozza, M'Poy (70e Reo), Zurmühle; Müller, Anker (75e C. Pennalozza), C. Racine.

Cortaillod: Hotz; Guillod, Leggiadro (25e Kuffer), Thévenaz, Aubée; Rizzon, Künzi, Mäschler; F. Costa Vaz, Ciccicone, C. Costa Vaz (70e Da Costita). (pam)

BOUDRY - SUPERGA 1-0 (0-0)

Si le printemps était bien là et ensoleillé pour la reprise du championnat et le 75e anniversaire du FC Boudry, les buts n'ont pas tellement éclorés.

Avec le retour à l'entre-saison de deux joueurs confirmés (Leonardon et Baroffio), Superga montrait, du moins sur le papier, un visage renforcé.

En début de match, ce sont bien les Italo-Chaux-de-Fonnières qui tentèrent quelques essais, mais trop imprécis. Le marquage étant équilibré, il semblait que l'on s'acheminait vers un résultat «à lunettes».

Heureusement qu'en seconde période Boudry prit le match à son compte, harcelant la cage de Langel qui dut parader pour sauver son camp. L'entrée du roublard et fougueux Loriol n'y changera rien. Le but devait bien élore et c'est Bastos qui, d'une reprise consécutive à un coup-franc, donna la victoire aux «rouge et bleu».

Sur-la-Forêt: 150 spectateurs. Arbitre: M. Bosson (Crissier). But: 76e Bastos 1-0.

Boudry: Margueron; Da Cruz; Moulin, Mivelle, Zanier; Costa, Baechler, Bastos, Jeanrichard (75e Mathez); Santschy, T. Matthey (88e Martinez).

Superga: Langel; Zaugg; P. Matthey, Fahrni, Jabal; Leonardon, Sartorello, Leuba (86e Maccri), Manas (67e Loriol); Baroffio, Calderoni. (cb)

MARIN - LES BOIS 1-0 (0-0)

En dominant ce match de reprise, Marin a logiquement remporté les deux points de la victoire en présentant, par moments, un joli football.

Dès les premières minutes, Marin prit le commandement des opérations. Les Marinois ont eu du mal à se créer de bonnes actions. Toutefois, à la cinquième minute, Poletti tira au-dessus du cadre. Les Bois, par contre, n'ont pas inquiété Pétermann.

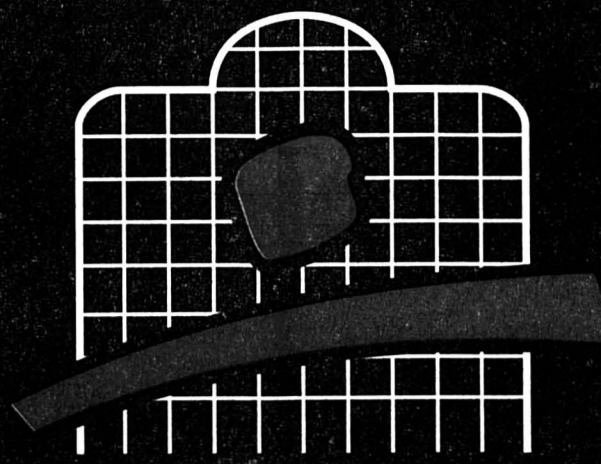
Changement de décor en deuxième mi-temps où les actions ont été plus nombreuses. A la 60e minute, Lehnherr ouvrit le score à la réception d'un centre de Constantin. Les Bois ne se découragèrent nullement et eurent la possibilité de revenir au score. Epitoux se trouva seul face à Pétermann mais le gardien marinois réussit à détourner le tir. Deux minutes plus tard, ce même Epitoux dans une même position buta encore sur l'excellent gardien marinois.

Terrain de la Tène: 150 spectateurs.

Arbitre: M. Cardoso (Carouge).

But: 60e Lehnherr 1-0. Marin: Pétermann; Richard, Bruegger, Goetz, Cornu; Delaloye, Gerber (46e Suriano), Constantin; Tortella, Poletti (61e Patornillo), Lehnherr.

Les Bois: Chaigant; Voirol, Dubler, Brunello, Hohermuth (46e Ballaman); Waefler, Cattin, Epitoux, Pelletier; Boillat, Pittet. (fd)



*dans la ville
dans la vie*

E X P O S I T I O N
du 28 mars au 2 avril

« Gare aux faux pas »



**SUVA
CNA
INSAI**

Dans le cadre de la campagne de sécurité mise sur pied par la Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail (CFST), la **CNA** et le **SIST** démontreront comment se comporter dans des situations à risques par des films, jeux vidéo, panneaux explicatifs, etc.

CONCOURS

Avec de nombreux prix tels que:
Bons de voyage, bons d'achats, etc.,

Tirage, samedi 2 avril à 16h.

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

à 2 minutes à pied de la gare - Horaire: lundi 13.00-18.30 mardi/vendredi 8.00-18.30
samedi 8.00-17.00, sans interruption - Parking couvert de 575 places, ouvert 24/24 h. et 7/7 j.
- 17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie -

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Lotothon à Cortaillod

De la folie!

Inimaginable: 351 personnes ont joué pendant vingt-quatre heures au loto, non-stop. Et à dix minutes de la fin, ils ont encore trouvé l'énergie d'ovationner les organisateurs du Lotothon. Une ambiance folle, samedi et dimanche à Cortaillod, pour une bonne action en forme de record.

Page 24

Association Liaisons

«Tout n'est pas perdu»

Le trafic ferroviaire régional a déserté la ligne du Franco-Suisse entre Travers, Les Verrières et Pontarlier. Une désertion voulue et organisée par les CFF qui ont préféré le bus au train. L'Association Liaisons se trouve aujourd'hui presque orpheline de sa cause. Mais «tout n'est pas perdu».

Page 25

Accord Berne - Jura

Le clivage se précise

Les réactions continuent d'affluer sur les téléphones et télécopieurs, suite à la signature de l'accord Berne - Jura, intervenue vendredi matin sous l'égide de la Confédération. Tour d'horizon.

Page 26



Météo:

Assez ensoleillé avec des passages nuageux. Augmentation de la nébulosité en cours d'après-midi.

Demain:

Au nord, alternance d'averses et d'éclaircies. Au sud, temps en général ensoleillé.

Lac des Brenets
750,80 mLac de Neuchâtel
429,30 m

Fête à souhaiter lundi 28 mars 1994: GONTRAN

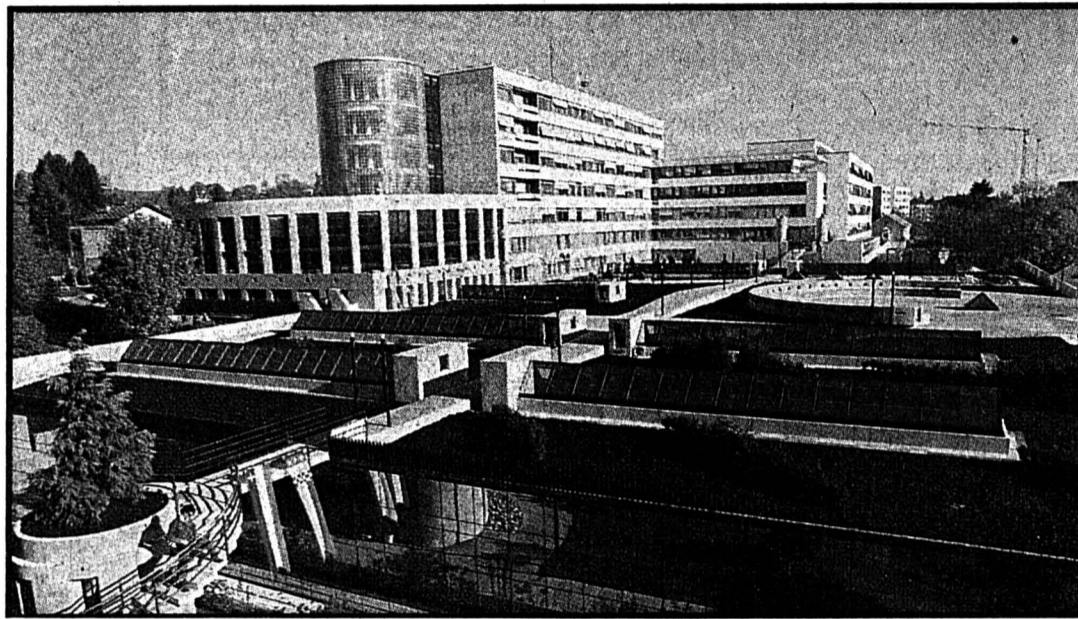
13°
Lever: 7 h 19
Coucher: 19 h 560°
Lever: 21 h 42
Coucher: 7 h 280°
2000 m

L'Impartial

Les finances publiques sous la loupe des socialistes neuchâtelois

Priorités avec quels moyens?

Principalement consacré aux finances publiques, le Congrès de printemps du Parti socialiste neuchâtelois (PSN) a mobilisé plus d'une centaine de militants, samedi aux Geneveys-sur-Coffrane. Les débats ont permis de tracer quelques pistes propres à susciter une réflexion au sein des sections, afin d'alimenter un prochain congrès. Car rien ne sert de définir des priorités sans étudier les moyens de les financer.



L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

La santé publique, la formation et la prévoyance sociale représentent plus de deux tiers des dépenses du canton de Neuchâtel.

Jeanne Philippin, présidente du PSN, a ouvert ce congrès en soulignant que la crise actuelle nécessitait que l'on veuille à ne pas partager la frugalité et la misère, mais à continuer de pratiquer une politique sociale pour soulager les plus démunis. Sans perdre de vue pour autant le juste prix à payer pour cette protection sociale. «Pas question dès lors de démanteler les œuvres sociales, ni d'affaiblir les pouvoirs publics si l'on veut sortir de la crise par le haut», dira Mme Philippin.

Une entrée en matière qui a permis au président du Conseil d'Etat et ministre des Finances, Francis Matthey, de dresser le portrait comptable du canton, lequel vient de boucler ses comptes 1993 avec un déficit record de 65 millions alors que le budget 1994 en prévoit un autre de 64 millions. Un déficit «acceptable», à hauteur des amortissements consentis.

DYSFONCTIONNEMENTS

Dans une présentation très fouillée, M. Matthey a mis en évidence le dysfonctionnement structurel des dépenses et re-

cettes de l'Etat qui a vu, durant la période 1988-1994, les charges progresser de 49,6% et les recettes de 40,8%, dont 25,2% pour les recettes fiscales, alors que l'indice des prix à la consommation a évolué d'environ 27%.

Les recettes ne suivent plus les dépenses, notamment en raison des divers allègements fiscaux consentis ces dernières années, «des corrections qui pouvaient s'avérer alors nécessaires, afin de réduire la charge fiscale dans le canton, mais des mesures aux effets pervers en cette période de crise qui implique de gros efforts de soutien sociaux, alors que de très importants investissements routiers ont été consentis simultanément».

Ainsi, selon le grand argentier du canton, si le produit total des impôts a augmenté de 105 millions entre 1988 et 1994, les subventions accordées ont progressé de 149 millions et les charges salariales de 90 millions!

Désormais le taux de couverture des subventions accordées par rapport à l'impôt cantonal direct des personnes physiques n'est plus que de 89,4%, contre 101% en 1988.

DETTE PUBLIQUE

Durant cette même période, la dette publique consolidée a doublé pour dépasser le milliard de francs au budget 1994. Autre poste à soucier pour le responsable des finances: les intérêts passifs qui s'inscrivent à 62 millions au budget 1994, ce qui représente une charge nette d'intérêts de l'ordre de 10,8% de l'impôt direct. «Et ce ne sont pas les propositions de nous faire emprunter 150 millions supplémentaires pour les Gorges du Seyon qui vont contribuer à assainir ce poste», laissera entendre M. Matthey.

L'état des lieux dressé, le conseiller d'Etat a affirmé que malgré les difficultés, les objectifs de solidarité sociale et régio-

nale, de soutien à l'emploi et à la promotion économique, avaient pu être remplis. Le jeu en valait-il la chandelle? Le PSN a formé six groupes de travail pour définir les grands axes des tâches de l'Etat et de leurs corollaires sur les finances publiques.

ACTE POLITIQUE

Disons-le d'emblée, puisqu'on n'a pas pu décharger l'Etat de ses missions actuelles, et qu'il n'est pas raisonnable d'augmenter la fiscalité directe, le député Jean-Jacques Delémont a proposé de débattre prioritairement du rôle de l'Etat en fonction des réalités et des moyens cantonaux.

«Un Etat qui, quelque part, prend le chemin du privé et de l'entreprise, dira le député, avec des objectifs avoués de rationalisation économique. Dans une société où il ne peut y avoir des gens pour produire et d'autres pour les regarder, l'Etat a le devoir de redéfinir l'utilité so-

ciale du travail. Il doit intervenir et, pour ce faire, disposer des moyens que lui confère notamment son budget».

Une intervention qui a eu le mérite de rappeler que la maîtrise tant politique qu'économique du budget est, sans doute, la raison d'être majeure des partis politiques... M.S.

REGARD

Initiative fiscale relancée!

Jeudi dernier, à l'instar de l'Union syndicale neuchâteloise, le Parti socialiste a décidé de répondre favorablement à la demande des partis populistes et écologistes de lancer une initiative fiscale dans le but de modifier à la hausse l'imposition sur la fortune des contribuables assujettis!

Une décision motivée par le fait que le projet de décret déposé par le groupe socialiste au Grand Conseil, à fin janvier, a été purement et simplement refusé par la majorité bourgeoise de la commission chargée d'en examiner l'opportunité. Verdict sans surprise qui ne pouvait rester sans réponse.

Toutefois, si le contenu définitif de cette future initiative fiscale n'est pas encore arrêté, l'adhésion socialiste au projet des petits partis a été conditionnée à un adoucissement de la peine. Plus précisément, le PSN a accepté d'ajouter deux paliers supplémentaires aux deux qu'il entendait initialement ajouter au barème en vigueur; alors que les petits partis ont fait le chemin inverse en retirant leurs deux paliers supérieurs.

Une certitude toutefois dans l'intention des initiateurs: ce sont uniquement les grandes fortunes qui seront visées par cette extension du barème, dans la mesure où les nouvelles catégories ne prendront effet qu'à partir d'une fortune imposable supérieure à 375.000 francs pour un célibataire, ou de 684.000 francs pour un couple marié, en vertu de l'application du splitting.

La recherche d'un projet unitaire à gauche semble avoir finalement abouti. Par contre, la détermination de la durée de la mesure (initialement deux ans) pourrait être modifiée en fonction de la prise en compte d'autres critères; le taux de chômage, par exemple.

Si l'on sait que la voie choisie pour lancer ce projet peut reporter le vote populaire à trois ou quatre ans à partir de son dépôt officiel, c'est plus sur son effet «psychologique» que sur un effet sur les finances du canton que table la gauche. Reste à savoir si cet effet psychologique sera aussi payant, à terme, sur la cote électorale des initiateurs que sur les recettes de l'Etat.

Mario SESSA

Série 1994 des timbres «Pro Patria»

Une pendule neuchâteloise à poids

Les timbres «Pro Patria» viennent de publier les sujets de leur nouvelle série 1994 consacrée à l'«Art populaire suisse». Cette troisième émission consacrée à cette thématique met à l'honneur une horloge fabriquée dans le Jura neuchâtelois et conservée à La Chaux-de-Fonds.

Cette série se propose d'illustrer un vaste panorama de la diversité

et de la valeur de l'art populaire helvétique. Cet aperçu s'efforce d'englober le plus grand nombre de formes d'art, d'artisanat et de matériaux. Les timbres de cette année ont été conçus par Dario Traversi, de San Pietro. La vignette de 60 + 30c représente une pendule neuchâteloise à poids en hommage à la fabrication des horloges qui

avait débuté dans les Montagnes dès le XVIIIe siècle. Cette pendule a été fabriquée en 1728 par Jacques Matthey-Jonais, de La Brevine. Elle est dotée d'un mouvement frappant l'heure et le quart, marquant en outre les quatrièmes. Les armoiries et la griffe de l'horloger sont gravées sur le fronton de la cage en laiton.

Cette très belle pièce est conservée au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

Un autre timbre de la même valeur que le précédent célèbre les broderies de Saint-Gall. Il s'agit d'une grenade (le fruit), un motif décoratif ornant les tissus de soie de la Renaissance italienne, puis les broderies de lin de la région du lac de Constance, dès la seconde moitié du XVIe siècle. Les motifs des broderies étaient souvent des fleurs

ou des vrilles stylisées. Le timbre de 80 + 40c est consacré à un moule à «crefli» (biscuits fourrés), conservé au Musée de la Léventine, à Giornico.

Enfin, la dernière vignette d'un franc (+40c) représente un oiseau en papier pour berceau. On avait l'habitude vers 1910 dans le Haut-Toggenbourg (SG) de suspendre des oiseaux en papier de ce genre au-dessus des berceaux et des poussettes. Ces figurines étaient destinées à l'apaisement et au bercement des enfants. On leur attribuait également une vertu protectrice. Dans la région voisine, on les utilisait aussi pour représenter la colombe, symbole du Saint-Esprit. Le volatile reproduit sur le timbre provient d'une série d'oiseaux en papier confectionnés par une femme de Nesslau (SG). Cette collection est conservée au Musée suisse d'art populaire à Bâle. (sp/Imp)





Le Printemps arrive!

VOS VÊTEMENTS • Nettoyés • Apprêtés • Repassés
• Traitement spécial, F, daim, tapis, rideaux
A votre service



Livraison pour: TAPIS - RIDEAUX - HOUSSES DE SALON

LA CHAUX-DE-FONDS, place de l'Hôtel-de-Ville, rue de la Serre - LE LOCLE, Henry-Grandjean 1 - SAINT-IMIER - DÉPÔTS

157-14158

DIVERS

L'année
de nos 80 ans:
un super
cadeau de Pâques!

20% sur tous les parfums
dames et hommes
bijoux-foulards-
cravates

Nos emballages exclusifs Spécial Pâques

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE
DUMONT DE L'AVENUE

132-12404



**Donnez
de votre sang
Sauvez des vies**

Nous cherchons à Zurich
UN FERBLANTIER
sachant travailler de manière indé-
pendante.
Nous offrons un bon salaire ainsi
qu'un bon climat au sein de l'entre-
prise.
Hugo Michalik, Bauspenglerei,
8026 Zurich, ☎ 01/241 30 59.
132-512335

OFFRES D'EMPLOI

Grand garage de la place
cherche pour le lancement d'une nouvelle marque

UN JEUNE VENDEUR AUTOS

Avec quelques années d'expérience dans la branche.
Faire offres sous chiffres X 132-753414 à Publicitas,
case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Votre avenir nous passionne

Pour différents clients de la région, nous cherchons:
responsable atelier polissage boîtes acier
responsable du montage de bracelets acier
monteuse de boîtes or
monteuse de bracelets
aviveur sur plaqué or
polisseur aviveur sur boîtes de montres
expérimenté
emboîteur mécanique et quartz
polisseur de cadrans
assembleuse de mouvements mécaniques
Il s'agit de places fixes, si l'un de ces postes vous
intéresse, Olivier RIEM attend votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

MEDOS S.A., est une société appartenant au groupe
Johnson-Johnson domiciliée dans le canton de Neu-
châtel, elle est spécialisée dans le
développement et la fabrication de valves hydrocépha-
liques hautement sophistiquées.

Pour cette société nous cherchons un

TECHNICIEN

avec les qualifications suivantes:

- au moins cinq ans d'expérience directe dans l'entretien
mécanique d'équipements de production pour produits
de haute précision;
- éducation en mécanique et électronique;
- installation, mise en route et entretien de machines d'in-
jection plastique, de climatisation, d'assemblage, d'usi-
nage et d'emballage;
- familiarisé avec les conditions de travail en salle blanche;
- bilingue anglais et français.

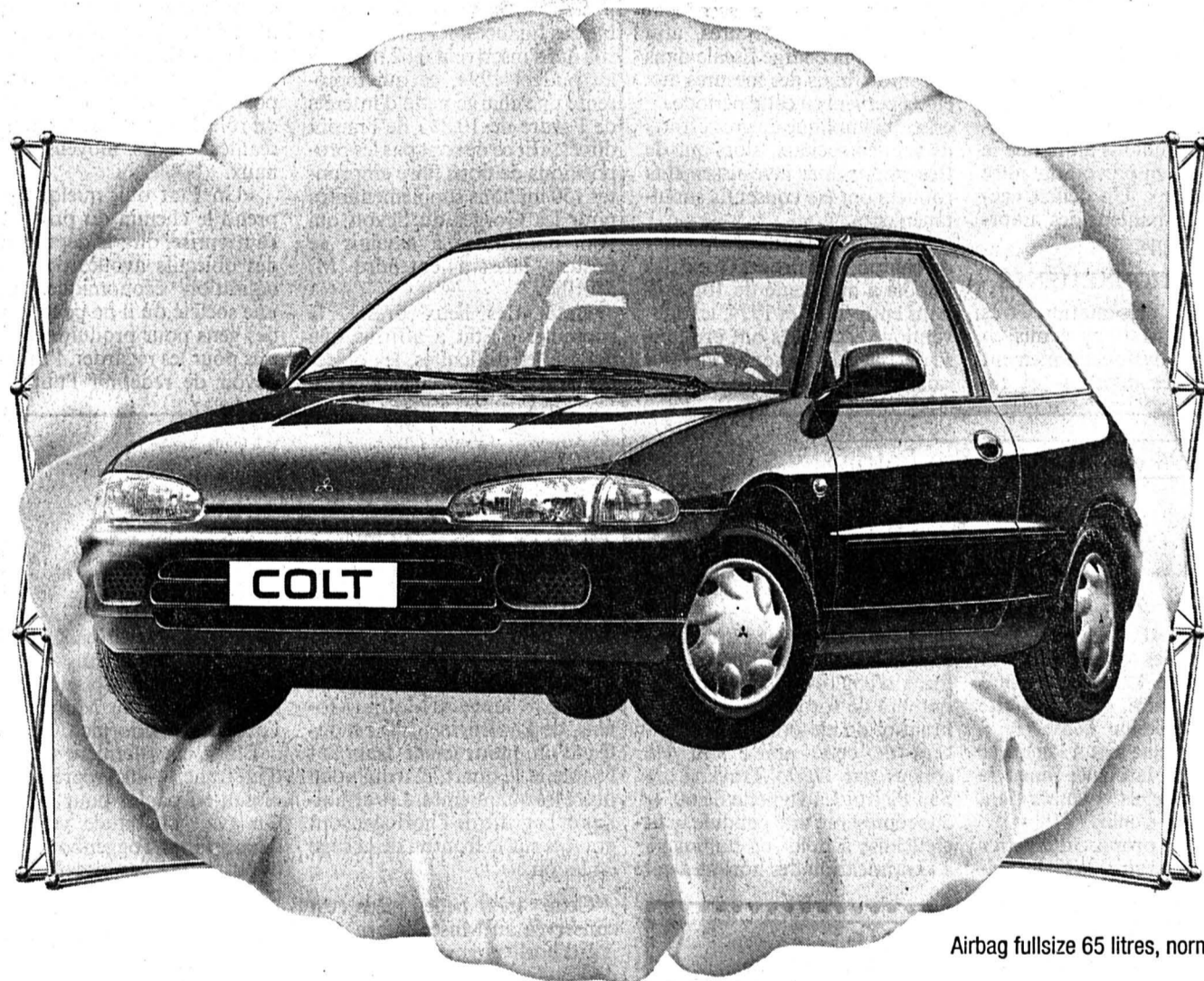
Si votre éducation et expérience correspondent à ces pré-
tentions, et que vous cherchez une nouvelle carrière dans
une entreprise en pleine expansion, veuillez nous envoyer
votre curriculum vitae.

MEDOS S.A.
c/o Apinnova S.A.
Fritz-Courvoisier 40
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 56

132-12591

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS



Airbag fullsize 65 litres, norme US

Colt TopStar

La nouvelle **Colt TopStar** n'a rien à cacher: ni son **airbag** protecteur, ni le confort de sa **direction assistée**, ni son **toit ouvrant électrique**, ni son **verrouillage central**, ni ses **appuis-tête** supplémentaires à l'arrière, ni son **radiocassette stéréo**, ni son **moteur à injection 1.3i/12V**, aussi sobre que son prix: **17'990.-** net. Quant à la **Colt CityStar**, elle vous offre **direction assistée** et **musique** pour **15'990.-** net.

Financement et leasing: EFL

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



MITSUBISHI
MOTORS

Zagg Krüger-Guerr

41-582-30/ROC

L'Aéro-Club des Montagnes neuchâtelaises en assemblée

Peste soit de la météo!

Avec des conditions météorologiques bien peu propices à l'exercice de l'aéronautique, l'année 1993 aura été une petite cuvée pour les membres de l'Aéro-Club des Montagnes. Ils ont eu tout loisir de le souligner, vendredi dernier, à l'occasion de leur 65e assemblée générale.

«Si l'Aéro-Club des Montagnes compte aujourd'hui 217 membres, dont 108 pilotes actifs, il n'est pas seulement un club, mais une véritable PME (petite et moyenne entreprise)», dira son président, Jean-Bernard Britschgi, en ouvrant l'assemblée. En effet, l'Aéro-Club est un employeur, un contribuable, un fournisseur de prestations de services et il collabore étroitement avec de nombreuses entreprises de la place; autant d'éléments qui lui donnent une dimension plus large que celle de réunir des individus qui partagent une passion commune pour l'aéronautique.

ACTIVITÉS VARIÉES

Malgré une météo déplorable, les activités ont été nombreuses



Aérodrome des Eplatures

Développement et aviation légère feront bon ménage.

(Impar-Gerber)

et variées l'an passé, à entendre les différents rapports de groupes. Ainsi, le groupe vol à moteur a effectué 1071 heures de vol en 1993, soit 216 de moins qu'en 1992, mais le nombre de vols commerciaux a fortement augmenté avec 83 heures (+70)

pour un chiffre d'affaires de 30.400 francs (+3800). Trois pilotes ont par ailleurs obtenu leur licence l'année dernière.

Côté vol à voile, avec 931 heures de vol, le déficit a été de 30%. Mais la section a de quoi être satisfaite si l'on sait que les

stages d'initiation ont réuni une cinquantaine de personnes, dont plusieurs envisagent sérieusement de poursuivre leur formation. A ce propos encore, deux élèves ont obtenu leur licence.

Par contre, tant chez les parachutistes que chez les modé-

listes, la faiblesse des effectifs n'a pas permis de développer un surcroît d'activités. Ces deux groupes ont du reste perdu leur membre permanent au comité de l'Aéro-Club, lequel ne comprend plus que cinq membres.

Elus pour deux ans, il s'agit du président sortant, de Paul Erard (vice-président et secrétaire-comptable), de Eric Robert (vol à moteur), de Dominique Oppliger (vol à voile) et de Daniel Inderwildi (assesseur). A relever aussi que le directeur d'ARESA (Aéroport des Eplatures SA), Simon Loichat, chef instructeur et chef de place, a été nommé membre honoraire pour ses 25 ans de sociétariat.

LONGUE TRADITION

Présent à l'assemblée, le président d'ARESA, le conseiller communal Daniel Vogel, a apporté le salut des autorités et rappelé la longue tradition aéronautique qui prévalait dans les Montagnes, ce qui explique peut-être - cas unique en Suisse - l'absence de problème avec les riverains... Il a également souligné que les ambitions régionales de développement de l'aéroport ne seraient d'aucune façon en contradiction avec les intérêts de l'exercice de l'aviation légère, même si le commercial a la priorité aux Eplatures.

M.S.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Rue Numa-Droz

Conductrice blessée

Une automobiliste de Locle, Mme J. B., circulait hier à 19 h 25, rue Numa-Droz en direction ouest. A l'intersection avec la rue des Armes-Réunies, son auto heurta celle de M. Y. W., de la ville, qui circulait sur la voie de droite de la rue des Armes-réunies en direction nord. Sous l'effet du choc, le véhicule de Mme B. termina sa course contre le mur du Temple de l'Abeille. Blessée, Mme J. B. a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Rue du Locle

Chocs en série

Un automobiliste du Locle, M. J. M. Z., circulait rue du Locle en direction est avec l'intention de tourner à gauche pour emprunter la rue du Châtelot, samedi à 20 h 15. Au cours de cette manœuvre, son auto heurta celle de M. M. A., de la ville, qui circulait normalement rue du Locle en direction ouest. Sous l'effet du choc, la voiture Z effectua un quart de tour et heurta la voiture de M. A. R., de la ville également, qui était à l'arrêt au cédez-le-passage à l'extrémité de la rue du Châtelot. Dégâts.

AGENDA

Groupement des sociétés locales

Assemblée générale

Le Groupement des sociétés locales tiendra son assemblée générale le lundi 28 mars à 20 h à l'Ancien-Stand. Les membres procéderont notamment à l'élection du président et du comité. (Imp)

Centre Numa-Droz

Sport à la carte

Les maîtres d'éducation physique s'occupent aussi des parents. Pour la dernière fois cette année, le Service cantonal des sports propose «sport à la carte», lundi 28 mars de 18 h à 19 h 30 à la halle D du centre scolaire Numa-Droz. (Imp)

Le chœur Da Camera

Concert du 25e

Il est venu, il a dirigé, il va repartir... Le concert du 25e anniversaire du Chœur Da Camera, marqué mercredi à la Salle de musique par un concert Vivaldi-Haendel, sera le dernier conduit par Pascal Mayer...

Le Chœur Da Camera, composé d'une trentaine de voix, fondé à Neuchâtel par Philippe Huttenlocher, s'est laissé guider dès le début par la patte du maître et par l'ouverture. Sous l'impulsion de chefs renommés, sous la baguette de Pascal Mayer depuis plusieurs années, l'ensemble a pris un envol international, a été reconnu, tant dans son pays qu'à l'étranger comme l'un des meilleurs représentants du chant choral helvétique. Le Chœur Da Camera a suscité la création d'œuvres capitales du répertoire contemporain, écrites spécialement pour ses trente voix.

L'exécution de deux partitions parmi les moins connues de Vivaldi («Beatus Vir») «In furore» et de Haendel («Dixit Dominus»), marquera le 25e anniversaire. Da Camera a effectué un travail très en profondeur afin que l'affiche de ce 25e ne soit pas qu'un événement choral de plus.

Christa Goetze, soprano, Barbara Theler, soprano, Alain Clément, basse, seront les solistes, accompagnés, comme le chœur par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel. DdC

● Salle de musique, mercredi 30 mars, 20 h 15.

Au Conservatoire

Duo violon et piano

La dixième «Heure de musique» de la saison 93-94 du Conservatoire aura lieu mardi 29 mars, 20 h 15, Salle Fallier. Carole Haering, violon et Ariane Haering,

Vacances scolaires

Au goût des gosses

Dans une semaine, ce sera les vacances scolaires. Pour ceux qui resteraient en ville durant ces 15 jours et souhaiteraient participer à des activités dirigées, le CAR a mis sur pied tout un programme pour les enfants et les jeunes adolescents.

Pour les plus jeunes - 5 à 7 ans - deux mini-camps, les 7/8 et 14/15 avril, permettront de s'initier aux arts de la magie. Ce sera l'occasion d'apprendre des tours et de les produire en spectacle à la fin du camp.

Les 7 à 10 ans pourront s'éclater lors de cinq journées en plein air. Les 5 et 6 avril, ce sera la fabrication de grandes boîtes à surprise. Le 11, on confectionnera des maquettes en carton des quartiers de la ville, le 12 sera consacré aux jeux de plein air et le 13 à la découverte de la photo. En cas de mauvais temps, les animateurs sortiront des solutions de rechange de leurs chapeaux.

Certaines activités proposées aux ados sont déjà complètes. Il reste des places pour l'ornithologie le samedi 16 (observation dans la réserve du Fanel), l'initiation vidéo les 5 et 6, l'excursion spéléo le 13 et le stage «techno-rave-underground» le 12.

Les amateurs sont invités à bondir sur leur téléphone sans attendre et composer le 28 47 16 pour s'inscrire. Le CAR rappelle qu'en aucun cas, le prix des animations ne doit être un obstacle: on peut toujours s'arranger. (am)

56e Concert des Rameaux

Un ton plus haut



Dirigé par Georges-Henri Pantillon
Le Chœur en répétition.

(sp)

L'exécution de la Messe en ré de Dvorak, du Requiem de Fauré, par le Chœur mixte des paroisses réformées de la ville, dirigé par Georges-Henri Pantillon, marque une étape dans l'histoire des concerts des Rameaux. Jamais encore ces interprétations n'avaient atteint un niveau aussi élevé.

Dire que le 56e Concert des Rameaux a été le meilleur donné par le Chœur des paroisses réformées sous la direction de Georges-Henri Pantillon, serait abusif, le temps a passé. Les exécutions de samedi et dimanche à la Salle de musique, ont démontré une sérieuse culture vocale, conduite avec efficacité, une subtile et vibrante expression.

Si la plupart des compositeurs qui ont écrit des messes ont situé le Kyrie dans une atmosphère dynamique, Dvorak a préféré un climat tout d'humilité. Le Credo évoquant une hymne gré-

gorienne, autour de laquelle un petit chœur, et le grand ensemble, se donnent la réplique, est un petit chef-d'œuvre. Un même dialogue dans «Et incarnatus est» connut une sérénité, une émotion profondes. L'éloquence d'exécution du Sanctus, Benedictus, n'eut d'égale que l'émouvant Agnus Dei.

Les ténors ayant été doublés par quelques voix basses de femmes, cela confère davantage de profondeur au registre et renforce l'équilibre choral. Le quatuor de solistes, Hiroko Kawamachi, soprano, Eliane Geiser, alto, Christian Reichen, un timbre de ténor encore très jeune, Claude Darbellay, basse, l'Orchestre symphonique de Bienne ont donné à l'ensemble toutes les garanties de réussite.

La ferveur des choristes, la douceur et la justesse du petit ensemble de soprano, la complicité des solistes Hiroko Kawamachi, Claude Darbellay, Phi-

lippe Laubscher, organiste ainsi que l'orchestre, ont mis en évidence le style de Fauré. Précision de la mise en place, ampleur des respirations, tout a participé à restituer au Requiem sa coulée originelle, ses moments d'émotion et l'écriture latine caractéristique de Fauré. D. de C.

NAISSANCE

FABIAN
a la grande joie d'annoncer
la naissance de
DAYANA
et
MATTIA
le 27 mars 1994
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Un chaleureux merci au
Dr Büchler et à la sympathique
équipe de la clinique.
David et Micheline
IDA - CERRETO
Doubs 63
2300 La Chaux-de-Fonds

Les paroissiens de la communauté protestante en assemblée

Retrouver un esprit d'Eglise

«Il faudra perdre un esprit de clocher pour trouver un esprit d'Eglise». Ce mot est de François Aubert, président du conseil de la paroisse protestante du Locle. Il faisait allusion à la nécessité d'intensifier la collaboration entre les paroisses du district, compte tenu de la mise en place des nouvelles structures de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN) qui conduisent notamment à une réduction (de 7 à 5 et demi en l'occurrence) du nombre de postes des ministres.

échanges de chaires doivent être plus fréquentes; la gestion des finances et des immeubles peut être allégée». Voilà, parmi d'autres, quelques propositions qui nécessiteront un esprit de tolérance et d'ouverture.

NE PAS SE DÉCOURAGER

Toujours dans les réflexions finales de son rapport, le président a relevé qu'il avait cru discerner, en 1993, un certain découragement parmi les paroissiens et les membres du Conseil. Et ce malgré de bons résultats financiers. «Il est vrai» a-t-il dit, «que la faible participation aux cultes, la diminution des membres du conseil, la réduction des postes ministériels et la difficulté de trouver de nouvelles forces sont assez décourageantes». M. Aubert a aussi souligné que c'est principalement dans le domaine de l'enseignement (précatéchisme, cultes de l'enfance, enseignement dans les écoles, instruction religieuse...) qu'il est le plus difficile de recruter de nouveaux volontaires. De plus, «si les disponibilités diminuent, le volume des tâches reste le même, et tend plutôt à augmenter». Le conseil a réfléchi à cette question.

DEUX PROJETS

«Face à la diminution des forces disponibles et à l'activité intenses des ministres et des laïques engagés, nous nous sommes demandés comment nous devions aménager nos activités et nos priorités de manière à assurer les temps nécessaires à la réflexion et à la mise en route de nouveaux projets» déclare le président. Meilleure collaboration interdistricts, mais aussi avec les paroisses de La Chaux-



Dominée par le temple, la cure

Les travaux de rénovation intérieure de ce dernier bâtiment ont entièrement été payés. (Impar-Perrin)

de-Fonds, abandon de certaines activités, mais surtout meilleure définition des objectifs.

A ce propos, au niveau des priorités et des projets, M. Aubert discerne dans la paroisse «deux tendances qui ne s'excluent pas». L'une manifestant le «desir d'approfondir la vie spirituelle par la prière et l'enseignement», l'autre étant le souhait «de s'ouvrir à l'extérieur en se mettant à l'écoute des distancés pour les rencontrer sur le chemin de leurs propres préoccupations». Cet automne, une retraite paroissiale permettra de

mieux cerner les engagements et priorités de paroisse dans ce domaine, tout en maintenant son unité.

Côte finances, les inquiétudes sont réelles en ce qui concerne le versement de la contribution ecclésiastique. En revanche, pour Le Locle, le président relève la grande générosité des paroissiens, commerçants, industriels, sociétés. «C'est formidable, malgré la dureté des temps». Ainsi, l'offrande 1993 pour les œuvres de solidarité, avec 14.700 francs, fut plus élevée qu'en 1992 et la cible missionnaire fixée à 47.000

francs pour la paroisse a été légèrement dépassée. D'autre part, les frais engagés pour la rénovation de la maison de paroisse, mais surtout de la cure, soit environ 140.000 francs, ont maintenant été couverts.

Autres signes positifs, le développement du groupe de jeunes «Tourbillon», l'installation, l'an dernier du pasteur Michel Braekman et la prochaine élection, en avril, du pasteur Félix Moser, dont le sujet de thèse permettra justement d'aborder un des projets de réflexion de la paroisse. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Cellier de Marianne Un don apprécié

L'équipe du Cellier de Marianne a eu le plaisir d'appréhender que l'institution qu'elle dirige s'est vu attribuer un don de 5000 francs par la Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice de la Loterie romande. Cette somme lui permettra de continuer à assurer des concerts de qualité. (Imp)

Au Club de loisirs Un air de printemps

Le printemps a déjà soufflé sur la dernière séance de la saison d'hiver du Club des loisirs du Locle, grâce au spectacle présenté par trois classes de l'Ecole enfantine de la ville, placées sous la direction de Françoise, Dolores, Janick, Gabriella, Marie-Claude et Marie-Antoinette. L'eau, la terre et le feu sont apparus sur scène, le tout a fait passer quelques merveilleux instants aux aînés. (Im)

AGENDA

Maison de paroisse Comédie musicale

Dans le cadre des célébrations pascales, jeudi saint 31 mars, les enfants de pré-catéchisme et de l'enfance des paroisses protestantes du Locle et des Brenets présenteront une comédie musicale, «L'Agneau de Rachel», qui trace un parallèle entre la vie de Moïse et de Jésus, à 19 h 30 à la Maison de paroisse, rue des Envers, au Locle. (Imp)

Représentation annuelle de la Fédé

La jeunesse et le sport en fête



Rondes, ballets, démonstrations d'athlétisme

Un programme très complet pour un public nombreux et comblé. (Impar-Perrin)

Pour sa traditionnelle représentation annuelle, samedi dernier, la Fédé du Locle a fait salle comble. C'est qu'ils sont très nombreux les enfants à faire partie de cette société, encadrés par des moniteurs jeunes et dynamiques. Et leur enthousiasme est communicatif. Cette soirée fut une belle fête de la gymnastique.

Domage qu'une nouvelle fois, la sonorisation de cette halle ait démontré qu'elle est sérieusement limitée. Passe encore pour la musique qui accompagnait toutes les prestations, mais le speaker, en l'occurrence le président de la société, Jean-Maurice Maillard était trop souvent inaudible, malgré tous ses efforts.

C'est comme de coutume par les tout petits, accompagnés de leurs mères, que le spectacle a débuté. S'enchaîneront alors des exercices d'athlétisme, alliant la souplesse, l'agilité et la puissance, un ballet animé par de ravissantes sorcières tandis que les pupillettes moyennes, dans une chorégraphie fort bien réglée sur une musique moderne, présenteront de gracieuses évolutions.

GAGS ET PICKPOCKETS

Les plus jeunes firent des démonstrations au sol et le public eut le loisir, par diverses exécutions d'abord, puis exercices à la barre fixe, mesurer le cheminement d'un jeune gymnaste qui entend un jour se trouver aux pre-

miers rangs. Le groupe artistique garçons FSG l'Ancienne et Alain Rufenacht permirent de faire cette comparaison. Le même type de démarche intéressante se renouvela avec des exercices au sol.

Une fois qu'une bande de pickpockets, qui ne se révéla pas si méchante que cela, eut sévi, les moniteurs, tous superbement costumés, grimés ou masqués enchaînèrent une hilarante série de sauts où ne manquèrent ni les gags ni la souplesse.

Une fort belle soirée que les aînés conclurent par un bal alors que tous les jeunes acteurs de cette fête de la jeunesse et du sport prenaient le chemin de leur lit. (jcp)

IMMOBILIER

A LOUER Quartier Helvétie
La Chaux-de-Fonds

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, balcon.
Libre de suite ou à convenir. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIERE - 23001 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A vendre à La Chaux-de-Fonds
pour début 1995 ou à convenir

COMMERCE

Affaire à saisir pour toute personne dynamique (homme ou femme), désirant s'investir dans une nouvelle activité avec une entreprise très bien implantée dans son secteur.

Ecrire sous chiffres C 132-753075 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

DIVERS

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 41 19 30

AVIS OFFICIEL

Avis aux habitants de Sonceboz, Corgémont, Cortébert et Courtelary

Les CFF informent les habitants résidant à proximité des gares de Sonceboz, Corgémont, Cortébert et Courtelary que des travaux de voie auront lieu les nuits du 29 au 31 mars 1994.

Ils les prient d'ores et déjà de les excuser pour le bruit qui en résultera. La direction du chantier s'efforcera de limiter les inconvénients au strict minimum par l'utilisation de machines permettant d'en réduire la durée.

Les CFF remercient d'avance chacun de sa bienveillante compréhension.

DIRECTION DU
1er ARRONDISSEMENT CFF

241-26264

VACANCES - VOYAGES

Vol de ligne au départ de ZURICH

DARWIN

Fr. 1980.-

Des avril 94

ARTOU

Billets d'avion à tarifs préférentiels pour

Asie - Amériques - Afrique - Océanie

2, Grand-Rue
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038 - 24.64.06

RESERVEZ PAR TELEPHONE

Solution du mot mystère
ILLUSTRE

28-500089/4x4

IMMOBILIER

Jura - Sainte-Croix
BEAU CHALET
4 1/2 PIÈCES
tout confort, cheminée,
terrain 850 m², garage, vue
imprenable, accès facile
toute l'année. Belle occa-
sion. Fr. 395 000.-
196-14150
CLAUDE DERIAZ 024 - 24 21 12

A louer aux Brenets
Appartement
de 3 1/2 pièces
Fr. 442.- + Fr. 80.- (charges)
Disponible dès le 1er avril 1994
(possibilité de louer un garage)
☎ 039/254 170 132-12081

TRAMELAN
A vendre
appartement en PPE
de 4 1/2 pièces
rénové, au bord de la forêt, grandes
chambres, balcon (21 m²), garage.
Fr. 305 000.-
☎ 032/41 90 56. 297-1168

ANZÈRE / VS
A vendre
appartement
de 3 pièces
spacieux, meublé,
avec pelouse privée
et place de parc.
250 000 fr.
Tél. 027 23 34 95
P. Gasser 36-2653 4x4

SAINT-IMIER
Nous louons, près de la gare, des:
locaux d'exposition
ou de dépôt de 300 m²
avec accès par rampe pour camion
ainsi que
bureau d'environ 50 m²
locaux morcelables individuellement
Convient pour:
- cave à vin, commerce de boissons
- envoi
- dépôt, entrepôt, etc.
Loyer avantageux!
Renseignement et visite par:
6-1092

DIVERS
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
☆☆ **BOUCHERIE** ☆☆
☆☆ **CENTRALE** ☆☆
☆☆ Pont 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 04 ☆☆
☆☆ **DERNIER** ☆☆
☆☆ **BOUDIN** ☆☆
☆☆ **à la crème «maison»** ☆☆
☆☆ **de la saison** ☆☆
☆☆ Se recommande: Ph. Ammann 157-14159 ☆☆
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Police-
secours
117

Etudes
immobilières **BAL.**
svit Immo-Fiduciaire SA
20, rue Planke
2501 Bienne ☎ 032 22 04 42

Feu: 118



"Je ne vous dirai jamais assez merci d'avoir mis l'ABS, la direction latéraux sur la Mazda 121!"

R. Jungo, maître d'auto-école, Villars-sur-Glâne.
Ils ont bien de la chance ceux qui apprennent à conduire sur une Mazda 121 GLX. Pas à cause du toit ouvrant, ni des lave-glaces électriques, mais parce que c'est une voiture relax et qui aide à bien conduire. Visibilité parfaite, ABS et direction assistée donnent de l'assurance.
Quant à son moteur 1.3i-16 73 ch, on peut tout lui demander - même de ne pas caler. Les dégâts éventuels sont limités par des renforts de protection dans les 4 portes, mais cela reste navrant pour les belles couleurs Wisteria Purple, Noble Green, Chaste White et Blaze Red. A bientôt.
276-1480/ROC Rouler de l'avant. **MAZDA**

Le mot mystère

Définition: éclatant, célèbre, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 20

E	M	R	E	F	G	I	L	U	E	E	L	U	E	E
R	R	R	D	R	A	F	E	T	A	D	M	L	G	B
E	E	E	A	E	E	M	O	A	E	E	O	R	I	R
R	L	V	I	T	R	L	R	L	P	E	N	T	E	E
E	E	E	A	O	E	E	U	U	R	T	G	I	N	G
R	P	L	N	P	M	R	P	C	N	T	N	I	O	P
F	E	E	L	I	E	R	R	E	E	A	A	E	I	M
R	E	A	R	H	G	R	M	P	L	R	G	P	T	A
S	C	G	C	C	T	I	P	P	G	A	F	E	I	E
S	C	A	A	O	P	M	R	L	M	B	R	F	N	S
P	B	R	N	R	U	E	O	O	O	I	A	D	O	S
E	D	N	O	R	F	R	R	U	U	M	L	M	M	A
R	E	I	P	I	R	F	G	L	D	E	B	O	E	P
D	E	R	X	G	X	R	O	E	E	R	N	O	R	D
U	A	E	R	E	E	S	T	C	E	R	E	E	P	D

- | | | | | |
|---|---|---|---|---|
| A Abîmer
Aérées | F Etaler
Fard
Ferme
Frémir
Frère
Fripier
Fromage
Fronde
Gang
Garnir
Gerbe
Germe
Graine
Graver
Grimet | L Lierre
Luire | M Mafia
Milord
Moineau
Moudre
Naiade
Neige
Nord
Offre
Original
Orpiment | P Pelard
Pelote
Pente
Perdu
Perle
Plomb
Point
Préfixe
Prémonition
Proie
Scalpe
Sombre
Tapis
Tonne |
| B Bâcher
Baratte
Bougre | G Garnir
Gerbe
Germe
Graine
Graver
Grimet | N Naiade
Neige
Nord
Offre
Original
Orpiment | S Scalpe
Sombre
Tapis
Tonne | |
| C Chipoter
Coffrage
Corrigé
Courge
Créole
Croix | | O Offre
Original
Orpiment | | |
| D Déluré | | P Passé
Paver
Péculat | | |
| E Elever
Enorme
Epeler | | | | |

Je cherche pour mon **beau-papa (35)**
une adorable compagne ayant la richesse intérieure et la sincérité. Je sais que tu auras une vie pleine de tendresse et d'harmonie.
Faire offres sous chiffres 14-750310 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1

Devenez
donneur!
★
Donnez
de votre sang
Sauvez
des vies

IMMOBILIER
A louer, **Auvernier**
centre vieux village
2 APPARTEMENTS
2 PIÈCES
Libres tout de suite. Dans maison complètement rénovée. Cachet particulier.
Fr. 990.-, charges comprises
☎ 038/31 21 58 ou 038/31 47 92 28-505813

Etudiants
Apprentis
Nous vous proposons un sympathique studio à louer au centre du Locle à 2 minutes de la gare.
Libre: de suite ou à convenir.
☎ 039/23 26 55 132-12083

Physic club
La Chaux-de-Fonds: Eplatures 19, 039/26 67 77
Le Locle: Henry-Grandjean 1, 039/31 75 08

DES FR. 42.- PAR MOIS

Mal au dos
Stressé
Fatigué
Mal dans votre peau
...la solution, le fitness!

- SAUNA BAIN TURC
- PISCINE - AQUAGYM
- DANSE MODERN JAZZ
- AÉROBIC
- STEP
- LOW IMPACT
- FITNESS
- STRETCHING
- GYM ABDO FESSIER
- SOLARIUM
- GARDERIE D'ENFANTS

157-14196

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 94
Marie-Thérèse Labat
La corde de sol
Roman
(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)
Avoir eu la chance, depuis des années, de susciter la passion d'un tel homme, c'était vraiment merveilleux. Et Jimmy... Pauvre nigaud de Jimmy, qui n'avait rien vu, rien compris.
Elle décrocha le téléphone.
- Ici, chambre six. Quand monsieur Stone arrivera, vous le prierez de monter, s'il vous plaît.
- Bien, madame.

Elle alluma une cigarette pour tromper l'attente et, pour la dixième fois, alla sur la terrasse.
La porte s'ouvrit enfin. La cigarette à demi fumée, jetée par une main impatiente, s'envola par-dessus la balustrade et atterrit sur le sable de l'allée, manquant de peu le chapeau fleuri de Mrs Hooper qui sortait de l'hôtel.
Dany était déjà dans les bras de Gregory Stone qui l'écrasait contre lui.
- Diane, mon amour!
Elle le regardait avec ivresse, sachant que leur mutuelle passion serait un roc sur lequel ils pourraient fonder leur vie tout entière.
Elle n'avait pas envie de sourire de cette tête emplumée. Le Costume de chef Indien était vraiment celui qui convenait à sa mâle beauté.
Main dans la main, le couple se te-

nait sur le balcon. Ils n'avaient plus envie d'aller au bal costumé. La solitude à deux était tellement meilleure! Mais enfin... puisque c'était décidé...
Avant de quitter le New Avenue, ils flânaient quelques derniers instants dans le silence du soir.
- J'oubliais de te dire... Prends garde, Greg. Maxwell est ici.
- Maxwell? Tu rêves, mon amour. Il est à Chicago.
- Non. Il est ici. Je l'ai vu ce matin. Dans les jardins du Reid's précisément. Il s'est jeté dans une allée mais j'avais eu le temps de le reconnaître.
- Tu as cru... Maxwell a un physique tellement neutre, tellement banal...
- Non. Je suis certaine de ce que je dis. Il n'était pas très raisonnable de venir me rejoindre déjà, chéri.
- Tu le regrettes?
- Oh, Gregory!

- Alors?...
- Alors, il ne faut pas oublier que notre bonheur est bâti sur une tombe. Un crime impuni dont la police recherche toujours le coupable.
Et, en dépit de la douceur de la nuit, Dany frissonna.
- C'était le destin de Liz d'aller vers la mort. Ce qui lui est arrivé elle l'a bien cherché.
- Il ne faut pas nous marier tout de suite. Gregory. Je t'assure! Nous devons attendre. La plus élémentaire prudence le commande.
- Attendre! Tu trouves que je n'ai pas assez attendu pendant tant d'années? Quant à la prudence...
- Ce serait trop bête si nous avions des ennuis avec la police maintenant que nous touchons au but.
- Je n'ai rien à craindre de la police. Elle n'osera pas.
(A suivre)

TOUR '94
DU
Canton
DE
NEUCHÂTEL

**UN PROGRAMME DÉTAILLÉ
EST À VOTRE DISPOSITION
DANS TOUTES NOS AGENCES**

DÉLAI D'INSCRIPTION: 2 AVRIL 1994

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**

28-87

OFFRES D'EMPLOI

Région Jura, on cherche un(e)
physiothérapeute
à temps partiel ou complet.
Faire offres sous chiffres
X 14-750319 à Publicitas,
case postale 248,
2800 Delémont 1.

LE PACHA
Serre 45, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 33 (fermé le dimanche)
cherche
**SOMMELIÈRE
ET BARMAID**
Sans permis s'abstenir. Téléphoner
pour prendre rendez-vous. 132-508089

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
De suite recherchons:
**INSTALLATEURS
SANITAIRES**
qualifiés
**ÉTANCHEURS
PLÂTRIERS**
Appelez-nous!

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

**SUZUKI SWIFT: À PARTIR DE
12'990.- NET OU 195.-
PAR MOIS. UN VRAI
COMPTE DES MILLE
ET UNE NUITS...!**

La sobriété? Inouïe: 4,2 l/100 km sur route, 5,8 l en ville et 5,1 l en circuit

mixte (FTP 75/HDC). L'équipement de série? Inégalé: compte-tours, avertisseur d'enclenchement des phares, vitres teintées, sièges arrière individuellement repliables, assistance d'accès automatique, etc. A partir de 12 990 francs (net).

Suzuki Swift 1,0 GL 3 portes. A partir de 12 990 francs net. Leasing EFL: 195 francs/mois (48 mois, 10 000 km/an, 10% de caution). Financement avantageux par EFL.

Bonjour, Suzuki!
 Documentez-moi donc sur la Suzuki Swift 1,0 GL Mercil
 Appelez-moi pour une course d'essai, s.v.p.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
NPA: _____ Localité: _____
No de tél.: _____ ROM/SMB
A envoyer à: Suzuki Automobiles S.A., Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon

SUZUKI
C'EST CHIC, C'EST CHOU, C'EST CHOUETTE!

Biel: Juan Morros Garage, Mettstr. 342 - Brügg bei Biel: Garage Mogra, A. Granito, Bernstr. 2 - Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden - Frinvillier: Garage Principal, N. Bertone & G. Tocchini, route Principale 162 - Sonvilier: Garage Bedert, Petit-Chemin 1 - Sorvillier: Garage du Rallye, M. Patrizio Maniaci. - JU: Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy - Courgenay: Véhicules-Service, Douvé SA, Zone Industrielle 2 - Delémont: Etablissements Mercay SA, zone Industrielle, rue Saint-Maurice 2 - Develier: R. Sugnax, Garage, route Principale 77 - Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles SA, rue du Stade - NE: Neuchâtel: Terminus SA, faubourg du Lac 31 - Fleurier: D. Schwab, Place d'Armes 8 - Fontaines: Auto-Electricité, J.-F. Besancet - Boudry: Garage ATT, Olivier Jeanret, Theyeret 15 - La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier.

41-1251-11/ROC

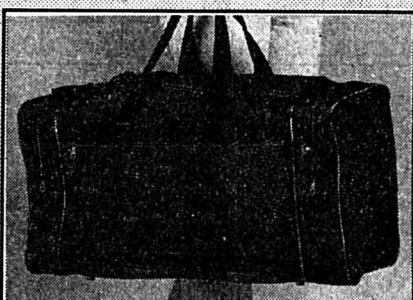
Avec votre prochaine commande de papiers OFFICECOP®, A4 80 gm², pour photocopieurs, imprimantes laser et ink jet, un sympathique cadeau vous est actuellement remis.



A la commande de 5 000 feuilles A4, vous recevrez un souriant parapluie coloré à ouverture automatique



10 000 feuilles A4 vous donnent droit à ce combiné banane/sac à dos pour vos évasions de détente ou sportives



Et 20 000 feuilles A4 vous dotent de ce grand sac de loisirs robuste et pratique, avec bandoulière, poche externe et compartiments extérieurs à fermeture

OFFICECOP®

Ces cadeaux de plein air sont attribués par OFFICECOP® jusqu'à épuisement des stocks. Profitez de cette offre, plus avantageuse que jamais!

Bon de commande à envoyer au Journal L'Impartial SA, service copies rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds

Service copies
L'Impartial
Tél. 039/210 330 - Fax 039/210 361

Bon de commande

Expéditeur:
Raison sociale _____
Personne responsable _____
Rue, no _____
NPA, localité _____
Téléphone _____

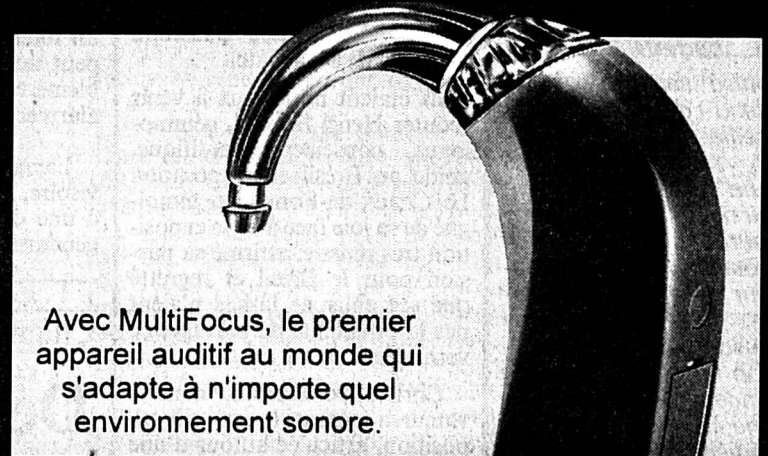
Nous vous passons commande:

Quantité, couleur, poids, format

Les prix actions dès
5 000 files A4, blanc, 80 g à Fr. 16.- le mille (+ 1 parapluie)
10 000 files A4, blanc, 80 g à Fr. 15.- le mille (+ 1 sac combiné banane/sac à dos)
20 000 files A4, blanc, 80 g à Fr. 14.- le mille (+1 grand sac de loisirs)

Lieu et date _____ Timbre/Signature _____

**Un appareil auditif génial!
ENCLENCHEZ...
ET LE TOUR EST JOUÉ!**



Avec MultiFocus, le premier appareil auditif au monde qui s'adapte à n'importe quel environnement sonore.

Sans y penser. Volume toujours adapté. Sonorité d'une pureté cristalline. Aucun réglage. Tout simplement génial!

MultiFocus®

A retourner à: Oticon SA, case postale 4501 Soleure
Appelez-nous au: 065 23 71 61
Je souhaiterais recevoir des informations sur MultiFocus
Nom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____

oticon

205-25002/4/44

Val-de-Travers: L'association Liaisons, aujourd'hui orpheline de sa cause, continue la lutte

«Tout n'est pas perdu»

Le trafic ferroviaire régional a déserté la ligne du Franco-Suisse entre Travers, Les Verrières et Pontarlier. Une désertion voulue et organisée par les CFF qui ont préféré le bus au train. L'Association Liaisons, constituée pour défendre cette voie ferrée, se trouve aujourd'hui presque orpheline de sa cause. Après avoir passé par tous les stades du découragement, l'heure est à la remotivation: l'expérience acquise ne restera pas sans lendemain.



Gare de Boveresse

Le 23 mai 1993, Liaisons inaugurerait symboliquement un bâtiment neuf et inutile. Une façon, très gentille, de se moquer des incohérences des CFF...

Conseil d'Etat, la désillusion fut encore plus grande. On ne reverra pas, à court terme, de trains régionaux circuler sur cette ligne. Le ressort était cassé et la motivation absente.

Maintenant, la crise de confiance a été digérée. Dans un premier temps, les responsables de Liaisons se sont dit: «tout n'est pas perdu, nous pouvons témoigner ailleurs de ce qui s'est passé au Val-de-Travers». La ré-

flexion s'est poursuivie, le regard tourné vers l'horizon. «Ce n'est pas parce que notre trafic régional n'existe plus que nous ne devons plus nous en préoccuper à l'avenir», martèle Véronique Gosteli.

DIALOGUE AVEC LE RVT

En effet, la nouvelle loi fédérale sur les chemins de fer sera prochainement discutée aux chambres. «Nous pouvons agir pour

que la ligne du Franco-Suisse ne passe pas aux oubliettes, pour que la situation soit analysée en fonction de la nouvelle législation», avance la présidente de Liaisons. En Suisse, l'histoire montre qu'une ligne ferroviaire fermée n'est pas rouverte. Liaisons a fortement envie de tordre le cou à cette constatation.

D'autre part, l'association souhaite ébaucher un véritable dialogue avec le RVT. Liaisons

est persuadée que l'exploitation de la ligne du Franco-Suisse par la compagnie régionale aurait des avantages. Ne serait-ce que pour lui permettre de compenser les pertes dues au trafic marchandises (fermeture de Schmutz SA, transfert du rail à la route des colis postaux).

L'association continuera également à avoir des relations avec les offices de transport, cantonal et fédéral. A ce titre, le 15 avril prochain, les responsables de Liaisons, dont le vice-président est maintenant l'ancien secrétaire régional Antoine Grandjean, rencontreront le vice-directeur de l'OFT. Ce sera l'occasion de faire le point sur les possibilités d'exploitation du trafic régional par des entreprises privées.

UNE ÉTUDE D'AVANCE

Liaisons possède encore un autre cheval de bataille, symbolisé par l'importante étude effectuée en 1992. Dans ce document, qui pour certains avait le malheur d'être un peu trop novateur, Liaisons prônait une prise en compte globale des transports régionaux. Pour le Vallon, elle imaginait les CFF, les PTT, et le RVT travailler main dans la main pour proposer une offre qui corresponde aux besoins. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Mais il n'est pas interdit de rêver qu'on utilisera un jour l'argent des contribuables avec plus d'intelligence... DC

BRÈVES

Môtiers

Nouvelle élue

Dernièrement, le Conseil communal de Môtiers a proclamé élue conseillère générale Christine Vuillemin, proposée par le Parti socialiste, dont le réservoir de «viennent-ensuite» des élections de 1992 est épuisé. Mme Vuillemin remplace Catherine Tolck, nommée au Conseil communal à la suite de la démission de feu Louis Bourquin. (mdc)

Val-de-Travers

Naissances en baisse

L'an dernier, la cigogne s'est faite plus rare au Val-de-Travers: 140 naissances, contre 169 en 1992, ont été enregistrées. Le taux de natalité est de 11,3‰, alors que celui du canton atteint 12,5‰. Quant au nombre des mariages et des décès, ils sont en baisse, respectivement de 75 à 72 et de 152 à 124 en douze mois. Au Vallon, on se marie moins - 5,8% contre 6,6% - et on meurt un peu plus - 10% contre 9,8% - que dans le reste du canton. (mdc)

Les Hauts-Geneveys

Très malencontreuse panne!

Un automobiliste des Hauts-Geneveys, M. M. O., circulait, hier à 10 h 25, rue de Fontainemelon en direction de Fontainemelon. Au passage à niveau, le moteur de son véhicule s'est arrêté alors que le signal sonore annonçant la fermeture des barrières dudit passage s'est enclenché. Ne parvenant pas à faire redémarrer son véhicule, il courut en direction du train pour lui faire des signes. Cependant, une collision se produisit. Dégâts.

AGENDA

Cernier AVS, AI? Le CSP informe

Quels sont exactement vos droits aux prestations complémentaires AVS et AI? Pour en savoir plus, le Centre social protestant circule à travers le canton au moyen d'un bus d'information. Dans le Val-de-Ruz, il sera stationné à Cernier, les mardis 29 mars et 31 mai, en face du magasin Diga, de 14 à 17 h. (comm-se)

Spectacle Olivier Lejeune à Couvet

Ça fleure bon la France!

Les stars du show-biz, les célébrités politiques, les grands sportifs... Tout le beau monde français (ou presque) figure en bonne et due place dans le spectacle d'Olivier Lejeune et se trouve, comme il se doit, égratigné avec un bagou à défriser le plus laineux des moutons. De passage à Couvet samedi soir par le biais du club vallonnien «Jean-Mi et Pinky», ce comique a conquis un public malheureusement trop peu nombreux.

Chacun se rappelle l'avoir vu dans la fameuse et défunte émission de «La classe» sur FR3. Sur scène, c'est encore mieux. Avec simplicité et raffinement, même lorsque c'est au-dessous du niveau de la ceinture, Olivier Lejeune présente en préambule un

menu très corsé composé des vedettes les plus en vue dans son pays. Du haut de ses 77 ans, il reste à François Mitterrand une année pour lire Tintin.

Le plus grand chorégraphe de rap s'appelle Parkinson. Du côté de Marseille, Bernard Tapie invite ses clients à goûter sa bouillabaisse à base de requin, de loup et de maquereau.

Moralité de l'histoire: «Moins vous touchez de ballon, plus vous touchez de fric». Pour sa part, Jean-Paul II «fait» plutôt dans le filet de Saint-Pierre truffé à la turque et farci de KGB. Léon Zitronne, lui, est un gros cornichon qui accompagne uniquement la viande froide.

En guise de dessert, Le Pen se targue d'une délicieuse mousse au chocolat blanc et Nicky Lauda vante ses bananes flambées.

Bon appétit! Plus loin, Olivier Lejeune raconte une bien curieuse leçon d'équitation dans la campagne de Couvet et flanque la panique à tous les passagers d'un avion commandé par un certain M. Poissard; un excellent moyen pour se faire rembourser son billet.

Ce flash télévisé de l'an 2004 pour terminer, avec deux nouvelles qui ne manquent ni de cynisme, ni de... réalisme: «La Suisse vient enfin d'entrer dans la Communauté européenne et l'Otan se prépare à intervenir en Bosnie».

Bref, un humour décapant qui se moque de tout préjugé. En avant-première, l'illusionniste Waltrick et le ventrilogue Jean-Mi ont proposé un panache de numéros colorés et bien enlevés. (paf)

Promesses tenues à Chézard-St-Martin

Grande soirée de L'Ouvrière

La musique L'Ouvrière, de Chézard-St-Martin, s'est distinguée samedi soir. Placés sous l'expertise direction de Christian Blandier, les fanfarons ont offert un véritable régal au public, lequel n'a pas ménagé ses applaudissements.

Le concert a débuté par une marche très connue, «Mari-gnan», et idéale pour une mise en train. Puis ce furent les grands morceaux, en particulier l'imposé de la dernière fête cantonale, «Le torero et la tzigane» du compositeur contemporain O. Haas. Par la suite, Olivier Kohli, en solo, s'est mis en évidence avec son saxo dans «Etrusca». «Bohemian Rhapsody», du regretté Freddy Mercury, s'est taillé un beau succès, tout comme «We are the

World». La deuxième partie du concert, empreinte de morceaux de jazz, commença par «Samba Orfeo», suivi d'une polka avec les solistes Liz Vuillemin et Béatrice Stauffer. «Hey Bobby», avec quatre solistes, fut un très beau moment musical. Et c'est par une marche que s'est terminé ce concert qui a tenu toutes ses promesses.

En début de soirée, le nouveau président de la société, Eric Renaud, a remis un cadeau à Michel Guillod pour son dévouement comme membre du comité cantonal. Il a également félicité Liz Vuillemin et Jean-Claude Depraz pour 25 ans de musique. Enfin, le président a annoncé que le concert de samedi soir sera redonné le 8 avril prochain au Temple de Dombrésson. (ha-mdc)

Geneveys-sur-Coffrane

La Coudraie en fête

L'école Steiner La Coudraie, aux Geneveys-sur-Coffrane, était en fête samedi à l'occasion de sa traditionnelle journée portes ouvertes, durant laquelle les professeurs ont expliqué aux visiteurs la pédagogie chère à Rudolf Steiner et présenté divers travaux d'élèves.

Créée à La Jonchère en 1984, l'école Steiner La Coudraie compte actuellement 115 élèves et le jardin d'enfants accueille 32 gosses.

La prochaine manifestation de La Coudraie aura lieu le 28 mai prochain avec la fête-exposition-vente Inversa.

A cette occasion, on rendra hommage à Paul Schatz, illustre inventeur de la Turbula, la célèbre machine si familière aux horlogers. (ha-mdc)

L'Université populaire fait halte à Villiers

En remontant le temps

Les villageois de Villiers ont pu, samedi dernier, se plonger dans le dédale des siècles et admirer fontaines ou maisons de la localité avec des yeux tout autres. C'était à l'occasion du dernier cours «Itinéraires historiques» organisé par l'Université populaire. En quatre ans, Maurice Evard a décortiqué l'histoire des seize communes du district du Val-de-Ruz.

Une soixantaine de personnes se sont réunies, samedi, sous la férule de Maurice Evard, historien. La première partie du cours s'est déroulée à l'intérieur et a été mise à profit pour placer quelques repères chronologiques indispensables.

Il y a d'abord une source d'eau minérale découverte en 1693 mais malheureusement jamais exploitée. Il y a ensuite le four mis en service en 1733. Et gare aux villageois qui n'allaient pas y cuire leur pain: ils risquaient une amende. On a également jeté un coup d'œil aux comptes communaux de 1780 - l'occasion de se rappeler que les monnaies de l'époque avaient pour noms écus, bats et cruz - et au recensement de la population

qui se montait à 224 personnes contre 354 aujourd'hui. Maurice Evard a également dit quelques mots sur les métairies d'Aarberg, de la Dame, de l'Ile; il a conté toutes sortes d'aventures et de mésaventures comme les nombreux incendies, la construction du collège ou l'arrivée du chemin de fer.

Après la théorie, la pratique. Tous ont emboîté le pas à Maurice Evard qui les a conduits à travers les rues du village. Première halte: la fontaine à côté du Mouton d'Or, parfaite architecturalement, mais dont les noms de ses constructeurs ont été effacés lors de rénovations peu scrupuleuses.

La balade s'est poursuivie du côté des moulins qui ont tous disparus dans les flammes ou lors de transformations. Avant de prendre la direction des maisons ayant gardé leur ancienne structure intacte, comme l'architecture des toits et les encadrements des fenêtres. A midi, l'itinéraire était bouclé. Ne restait plus qu'à s'attabler pour éteindre sa soif et échanger encore quelques propos amicaux. (cz-mdc)



Vieilles pierres

Samedi, l'historien Maurice Evard a emmené une soixantaine de personnes à la découverte de l'histoire de la localité. (Schneider)

Courtelary: le Parti socialiste du Jura bernois en congrès annuel

(Presque) tous derrière H. Fehr

Au Parti socialiste du Jura bernois, on le savait déjà et on avait même pu le prévoir; l'accord signé vendredi matin a rencontré une vaste approbation, les seuls bémols émanant de quelques membres très actifs au sein de Force démocratique. FD à laquelle Hermann Fehr, président du gouvernement bernois, a répondu clairement et sèchement samedi à Courtelary.

La politique du hérisson - chère à FD, on le sait - n'est pas du goût de Hermann Fehr. Le président du gouvernement soulignait, devant le Congrès du PSJB, que la stratégie défensive, appliquée trop longtemps et trop souvent par les milieux bernois, le dérangeait grandement, par les conséquences négatives qu'elle avait sur l'image de la région et même sur les événements.

C'est donc avec conviction que le conseiller d'Etat socialiste s'est lancé dans ce dossier qu'il défend désormais avec brio.

LE VIEUX STYLE? NON MERCI!

Commentant les réactions à cet accord, H. Fehr soulignait que les médias ont été unanimement positifs, les groupements politiques aussi, à l'exception de FD et du MAJ.

Répondant aux critiques de FD - dont on sait notamment que le président s'est montré pour le moins virulent face à Hermann Fehr - le président du gouvernement se montrait catégorique: «Si nous avions exclu la réunification des thèmes abordables par l'Assemblée interjurassienne, nous aurions commis exactement la même erreur que la Commission consultative. En effet, tous, nous reprochions essentiellement au rapport Widmer de prévoir préalablement l'issue du dialogue. Nous n'allions tout de même pas tomber dans le même travers!»

Quant au fait d'avoir déjà désigné les représentants bernois à l'Assemblée interjurassienne, ce que FD qualifie de «dange-

reux», Hermann Fehr n'hésite pas davantage: «Nous ne voulons plus du «vieux style», à savoir laisser agir l'autre partie, attendre et enfin réagir...»

Enfin, au sujet de la consultation préalable réclamée toujours par FD, le président du gouvernement souligne qu'elle aurait tué dans l'œuf un accord qui ne pouvait être préparé que dans la discrétion, c'est tellement évident.

EN ATTENDANT LE PSA ET LE PSJ

Francis Loertscher, porte-parole du groupe de travail créé par le PSJB, le PSA (Parti socialiste autonome) et le PSJ (Parti socialiste jurassien), soumettait à l'assemblée un texte que l'on souhaite voir approuvé aussi par les comités des deux autres formations. On saura, dans un ou deux jours, si Jurassiens et autonomistes font passer leur volonté de collaboration avant l'objectif réunification.

Approuvé unanimement, ce texte dit la satisfaction des socialistes à la signature de l'accord Berne-Jura, leur souhait que les citoyens prennent conscience avant les élections de la responsabilité nouvelle confiée à leurs élus, et invitent tous les représentants de la gauche à l'Assemblée interjurassienne à faire de celle-ci une véritable force de proposition, en leur précisant qu'ils pourront s'appuyer sur le groupe de travail.

UNE FOIS POUR TOUTES

Au congrès de l'an passé, Christophe Gagnebin, président du PSJB, avait souhaité que les socialistes puissent parler, en 1993, d'autre chose que de la Question jurassienne. «Avec la sortie du rapport Widmer quelques jours plus tard, c'était rapé...», rappelait-il samedi, non sans souligner que «désormais, il importe de dépasser cette question pour pouvoir défendre valablement la région et tout l'Arc jurassien.»

Et le président de rappeler les bases qui prévalent à la collaboration que le PSJB entretient avec le PSA et le PSJ, à savoir que le Jura bernois paraît pouvoir s'épanouir dans le cadre de son canton, que la volonté de dialogue est générale et que chacun reconnaît l'existence d'une communauté d'intérêt propre à l'Arc jurassien. Quant à la motivation, celle du PSJB est doublée par la volonté affichée par



Hermann Fehr

Samedi à Courtelary, le président du gouvernement bernois a été plus applaudi que jamais lors du congrès du PSJB. (ASL-a)

le Jura bernois de vouloir cette fois s'affirmer vraiment.

QUE DE SOUCIS...

Les rapports du président et de la députation (Francis Daetwyler et Frédéric Graf) abordaient bien sûr de nombreux autres thèmes, ô combien actuels, à commencer par la crise et les dangers qu'elle fait peser sur la région (marginalisation et société à deux vitesses), la difficulté de trouver des candidats pour les prochaines élections, l'enjeu fondamental que constituent les transports publics, la spirale des coûts de la prévoyance sociale, les bouleversements de l'instruction publique, entre autres.

Mariette Niederhauser, responsable des œuvres sociales à la FJB, soulignait que son département s'est attaché avant tout à mettre sur pied le syndicat de communes qui succédera à la FJB dans le domaine social. Un syndicat auquel toutes les localités membres du SSJB ont adhéré, à l'exception d'Evilard. Par ailleurs, Saint-Imier, Moutier et Tramelan, qui possèdent leurs propres services sociaux, ont remis leur décision à plus tard, lorsque les nouvelles structures seront opérationnelles.

INFORMATION ET DIRECTION

Secrétaire à l'information, Pascal Gagnebin s'attachait notamment à l'histoire bien brève du «Jet d'Encre», hebdomadaire socialiste romand qui n'a pas vécu plus de huit mois. Regrettant cet échec, P. Gagnebin précisait que le PSJB devra trouver une nouvelle structure d'information pour ses membres et sympathisants.

Signalons enfin que le comité a été reconduit dans sa composi-

tion de 1993, le démissionnaire Elia Candolfi, devant encore être remplacé en tant que membre, tandis qu'il faudra également trouver un successeur à Bernard Walther en tant que délégué au comité central cantonal.

Le comité: président, Christophe Gagnebin, Tramelan; vice-président, Bernard Walther, Villeret; secrétaire à l'information, Pascal Gagnebin, Tramelan; caissier, Jean-Philippe Casutt, Tavannes. (de)

Prêt à participer

Les participants à ce congrès ont souhaité publier une déclaration, acceptée sans opposition dans la teneur suivante:

«Le Parti socialiste du Jura bernois a pris connaissance avec intérêt de l'accord intervenu, sous l'égide de la Confédération, entre les cantons de Berne et du Jura.

«Il en approuve le contenu, qui ouvre un espoir de paix et de conciliation pour nos régions.

«Le PSJB constate, pour s'en féliciter, que l'accord correspond aux conclusions du groupe de travail des trois partis socialistes régionaux (ndlr: le PSJB, le PSA et le PSJ).

«Il assure le gouvernement bernois de son soutien à la politique qui a conduit à cet accord et se déclare prêt à assumer sa part de responsabilité dans sa mise en œuvre.» (comm)

PARTI PRIS

Accord Berne-Jura: le clivage se précise

Les réactions continuent d'affluer sur les téléphones et télécopieurs, suite à la signature de l'accord Berne-Jura, intervenue vendredi matin sous l'égide de la Confédération.

Tandis que le PSJB est très clair (voir ci-dessus), l'UDC du district de Moutier, dont les deux élus au Grand Conseil se sont d'emblée insurgés contre cet accord, prend le pas de Force démocratique, dans un communiqué où elle affirme que le gouvernement bernois a fait des concessions inacceptables, tandis que celui du Jura n'en a pas fait la moindre à ses yeux.

Et de s'en prendre à nouveau sèchement au Conseil exécutif, l'accusant de «se débarrasser d'un problème, en mettant la population du Jura bernois et ses représentants politiques directement concernés devant un fait accompli et nous abandonne ainsi dans une situation gouvernementale gênante.»

De source autorisée, on croit savoir par ailleurs que Force démocratique continue sur sa lancée. Une lancée dont le coup d'envoi a été botté - soulignons-le, ainsi que de nombreux observateurs autorisés et clairvoyants nous le rappellent, sans cacher qu'ils en ont été littéralement choqués - par le président de FD, qui s'en est pris à Hermann Fehr et à Mario Annoni, notamment, d'une manière que d'aucuns qualifient de malhonnête.

Nous n'y étions pas, à cette séance préalable d'information, mais les échos qui nous en parviennent spontanément sont trop concordants pour que nous les taisions...

Donc il semblait hier soir que FD avait d'ores et déjà lancé une nouvelle action, qui devait paraître dans un quotidien régional...

Quoi qu'il en soit, le clivage se précise, face à cet accord. Et sans prendre en compte les années de naissance des personnes, on ne peut pourtant nier que ce clivage marque, pour la majorité des

intervenants, la différence entre la jeunesse d'esprit et une certaine aigreur propre aux gens marqués par l'amertume, la méfiance, l'habitude du conflit...

Ainsi le Rauraque, mouvement jeune de la scène politique prévôtise, a-t-il pris hier une position claire sur cet accord, en tenant «à se démarquer des réactions du mouvement autonomiste jurassien». Et de reconnaître, avec honnêteté, que «le gouvernement bernois a fait également sa part de chemin».

«Osons le dialogue», lance le Rauraque, en affirmant que «cet organe (ndlr l'Assemblée interjurassienne), composé intégralement de personnalités de la région, a les moyens de débloquent la situation et de trouver des solutions originales et pertinentes».

Dans l'autre camp, Guillaume-Albert Houriet ne décolère plus depuis que FD avait une nouvelle fois tenté d'associer le Sanglier à l'une de ses interventions. «Je ne comprends pas leur cinéma. Pour ma part, j'admets aujourd'hui que mes exigences sont réalisées, à savoir le renoncement à l'annexionisme, la reconnaissance des droits démocratiques des Jurassiens bernois et l'acceptation de la paix. En fait, Force démocratique me semble tout simplement refuser la paix...»

Reste que la réaction de la ville de Moutier est attendue de tous côtés. Et cela paraît évident, les élus prévôtis sont sérieusement embêtés...

Suivront-ils le MAJ? Se rallieront-ils à la position du Rauraque? Leur attitude, pour peu qu'elle soit claire et tranchée, aura une influence certaine sur la suite des opérations, dans le camp autonomiste.

Wait and see!

Dominique EGGLEL

Raiffeisen-Tramelan

Progression

L'assemblée de la Banque Raiffeisen de Tramelan a siégé en présence de quelque 80 sociétaires sous la présidence de Marcel Weber, président du conseil d'administration.

L'Union des banques Raiffeisen a renforcé dernièrement le potentiel de ses succursales par une réorganisation, voire un groupement de certaines d'entre elles. Cette collaboration n'affecte pas la grande autonomie accordée à chaque banque, mais au contraire élargit la gamme des prestations offertes à la clientèle. Il n'en reste pas moins qu'à l'avenir, les banques devront collaborer davantage au sein d'une même région. La section de Tramelan a enregistré une progression de 44% de ses effectifs. Commenté par la gérante, Marianne Christen, le bilan total annuel fait état d'une hausse importante. De 12,147 millions en 1992, il a passé à 14,296 millions de francs l'an dernier. C'est par acclamation que les conseils d'administration et de surveillance ont été réélus pour un mandat de quatre ans. (spt)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Tribunaux des mineurs Crédit supplémentaire

Le gouvernement bernois a décidé de solliciter du Parlement l'octroi d'un crédit supplémentaire de 484.000 francs, pour couvrir les dépenses supplémentaires engendrées en 1993 par l'exécution du régime applicable aux mineurs délinquants. Les coûts de placement en institution sont ceux qui pèsent le plus lourd dans la balance. A l'automne dernier, le Grand Conseil avait déjà accordé un crédit supplémentaire de 500.000 francs en faveur de ces tribunaux. Celui-ci n'a toutefois pas permis de couvrir la totalité des frais supplémentaires. (oid)

Par les airs

De Berne à Dresde

Dans sa prise de position adressée à l'Office fédéral de l'aviation civile, le gouvernement bernois se déclare favorable à la mise en service de la nouvelle ligne aérienne Berne-Mannheim-Dresde, exploitée par la compagnie allemande Arcus-Air-Logistic. Le Conseil exécutif attend toutefois de la compagnie aérienne qu'elle accorde la plus grande importance à la réduction des nuisances sonores. Les appareils devront notamment décoller et atterrir, dans la mesure du possible, en direction du sud. (oid)

Radios locales

Diffusion

Lors d'une procédure de consultation menée par l'Office fédéral des télécommunications, le Conseil exécutif a pris position en s'opposant au projet d'un émetteur de Radio Jura bernois-Horizon 9 dans le canton du Jura. Le député Hubert Frainier se demande, dans une interpellation adressée au gouvernement bernois, si ce dernier n'a pas pris dans cette affaire une position en contradiction avec les promesses d'ouverture au dialogue d'une part, et la relativisation des frontières d'autre part, thèmes qui sont pronés par le Conseil exécutif. (comm-nm)

Ecoles privées

La responsabilité des parents

Sur la base d'une enquête faite auprès des parents de leurs élèves, les Ecoles privées du canton du Jura (Collège Saint-Charles, Maison Sainte-Ursule, Institut Saint-Paul, tous trois à Porrentruy, et l'Institut des Côtes au Noirmont), constatent que les parents souhaitent que ces écoles «redonnent aux enfants le sens des valeurs essentielles». De leur côté, les enseignants de ces écoles entendent que les parents «reprennent leurs responsabilités en matière d'éducation et posent des exigences», souligne le Service catholique d'information (Sic).



L'Institut des Côtes
Une des quatre écoles privées du Jura.

(mgo)

DIVERSITÉ

Quant aux jeunes, eux aussi consultés, ils affirment: «Nous avons besoin d'une écoute réelle, de parents qui réagissent». Les quatre directeurs des écoles précitées partagent les constats ci-dessus résumés en quelques phrases. Cette unanimité de vues renforce évidemment la certitude que ces conclusions vont à l'essentiel.

Les élèves des écoles privées ne sont plus aujourd'hui de milieux homogènes. Ils proviennent au contraire de familles qui obéissent à des logiques éducatives fort diverses. S'il en résulte un certain flou, celui-ci est aussi une source d'enrichissement, par l'interaction qui en découle entre l'école et la famille. Certains élèves sont aujourd'hui dé-

pourvus de toute formation religieuse. Ils ne sont pas rares, les parents qui délèguent à l'école l'éducation chrétienne de leurs enfants. Les écoles privées deviennent ainsi des lieux privilégiés d'un œcuménisme pratique qui s'inscrit parfaitement dans la pastorale des églises.

L'histoire religieuse débouche sur la découverte de plusieurs religions, découverte qui est une

source d'enrichissement évidente.

RÔLE SOCIAL

Les écoles «libres» accueillent un nombre élevé d'enfants issus de familles divorcées, monoparentales ou de foyers mixtes religieusement. Aux Côtes, note le directeur Pierre-Marie Bouillaud, ces enfants-là représentent aujourd'hui la moitié de l'effectif, contre 20% jadis. Ces écoles

jouent dès lors un rôle social qu'elles jugent indispensable. Les prestations des écoles découlent de cette situation: devoirs surveillés, internat. Ce dernier contribue à apaiser les conflits surgis entre certains enfants et leur famille. Il apporte la sécurité à ceux qui souffrent de déséquilibres familiaux.

Les enseignants constatent aussi que leurs élèves souhaitent compter sur des parents qui leur manifestent une écoute active, des parents qui réagissent et savent poser des limites éducatives. Les attentes des parents ne portent pas uniquement sur la formation scolaire. Ils comptent sur le fait que l'école contribue à améliorer le statut et le bien-être psychologique de leur enfant. Il en découle pour les écoles et les enseignants une responsabilité accrue et large dont les exigences sont multiples et fortes.

Les jeunes sont ainsi préparés à assumer l'amour et la famille qu'ils créeront demain. L'amour, la sexualité, la contraception, la construction du couple sont des thèmes abordés, notamment par le biais d'une conseillère conjugale ou de visite au Planning familial.

Les écoles privées deviennent ainsi des «lieux privilégiés d'apprentissage de la vie intérieure, de la vie spirituelle, où il est possible de découvrir le sens et le respect du sacré» constatent encore les directeurs des écoles susmentionnées. (sic - V. G.)

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Journalisme jurassien
Paul Noir n'est plus

Le journaliste bruntrutain Paul Noir est décédé samedi à l'hôpital de Porrentruy, dans sa 73e année. Il a succombé des suites d'une opération subie, il y a quelques semaines, à l'Hôpital de Bâle où il avait été admis après une hémorragie cérébrale. Né à Porrentruy, Paul Noir, de nationalité française, avait acquis une formation de typographe à l'imprimerie du «Pays» où il s'était mis petit à petit au journalisme, y tenant la rubrique de politique internationale dont il était devenu un connaisseur avisé. Depuis sa retraite, Paul Noir tenait une rubrique hebdomadaire signée Jean-Marie Siméon et consacrait d'autres articles aux nouveautés littéraires qui parurent aussi dans les colonnes du Quotidien jurassien. Paul Noir a été un amoureux du théâtre, jouant au sein de la Troupe des Malvoisins, écrivant quelques pièces et conservant chez lui de nombreux textes inédits. C'est une personnalité attachante de la vie ajolote et jurassienne et un amoureux de la langue française qui disparaît. (vg)

Chômage

Le Conseil pastoral étudié

Le Conseil pastoral de l'Eglise catholique du Jura et de Bienne a examiné, dans le prolongement de l'interrogation «L'argent est-il notre seule valeur?», les conséquences sociales du chômage. La nécessité de les intégrer dans la pastorale a été clairement mise en évidence, chacun pouvant agir à ce propos dans son domaine de prédilection. En outre, le programme de la fête des familles prévue les 3 et 4 septembre a été présentée aux membres du Conseil. (sic-vg)

Routes

Deux accidents

Deux accidents se sont produits hier après-midi. A 15 h., deux véhicules sont entrés en collision après un refus de priorité, à la rue de la Molière à Delémont. Il n'y a pas de blessé mais des dégâts importants. A 17 h., un motard a perdu la maîtrise de son véhicule entre Les Enfers et Soubey. Blessé, il été hospitalisé à Saignelégier. (comm.vg)

Assemblée communale au Bémont

Du paradoxe des décisions Péry gagne

Ce sont 33 citoyens du Bémont qui se sont retrouvés vendredi soir en assemblée de commune autour de Roland Noirat. Ils ont accepté sans autre de consolider deux crédits: le premier de 30.000 francs pour la ferme-restauration du Bois-Derrière, le second de 68.600 francs pour la rénovation des classes de l'école du Bémont. Le vote d'un crédit de quelque 100.000 francs pour l'aménagement d'un trottoir à l'est du village a donné lieu à bien des discussions. Comme le canton va refaire la route cantonale depuis la croisée de La Bosse jusqu'au centre du Bémont, la commune profite de cette opportunité pour aménager un trottoir. Mais ce dernier ne sera pas le paradis pour les piétons. Il est en effet prévu, pour freiner le trafic, de ramener la chaussée de 6,5 à 6 mètres. Un

simple pavage séparerait la route du trottoir. Les camions pourront mordre sur cet espace pour pouvoir croiser! Les citoyens ont ensuite pris acte des droits de pâture avant que 24 droits supplémentaires soient adjugés à des prix allant de 120 à 240 francs. Une discussion nourrie a ensuite porté sur le règlement des pâturages communaux. Il était proposé de porter la date du retrait du bétail du 15 au 30 octobre. Cette modification a été refusée par 12 voix contre 11. Par contre, pour les pâturages du Praissalet et du Bois-Derrière, cette proposition a passé la rampe par 9 voix contre 8. Il sera même possible d'échanger les vaches avec des chevaux. Seulement, du 15 au 30 octobre, le berger n'assurera aucune surveillance sur ces pâturages! Mgo

Tournoi du LEM

Frais scolaires

Sous la houlette de Peter Grifhorst des Enfers, le 6e tournoi corporatif du LEM (Les Enfers-Montfaucon) s'est déroulé samedi sur la patinoire du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes dans une ambiance très cordiale. On relevait une participation record avec 10 équipes en compétition. Dans le groupe fort, c'est une formation de Péry-Reuchenette qui s'est imposée devant le LEM et les garagistes de la montagne. Dans le groupe des amateurs, une formation des Bois a précédé Donzé-Baume des Breuleux et les employés CJ-CFF. La coupe fair-play est revenue à une équipe mixte formée au sein de la Caisse de compensation. Une soirée disco sur glace très jeune devait clore ce tournoi. (mgo)

Antifranchise

Tenace, le député Etienne Tailard, pdc, revient à charge au sujet des frais de scolarité hors canton qui sont pris en charge par l'Etat, s'il n'y a pas d'écoles correspondantes sur le territoire cantonal. Mais l'Etat retient depuis cette année une franchise de 600 francs qui provoque une inégalité. Ainsi les élèves francs-montagnards qui fréquentent les écoles de La Chaux-de-Fonds sont soumis à cette franchise qui n'est pas déduite à ceux qui fréquentent le lycée cantonal à Porrentruy, par exemple.

La réponse du Gouvernement à des questions sur ce sujet ne lui donnant pas satisfaction, le député propose par une motion de modifier la loi sur les bourses afin de supprimer cette franchise. En attendant que cette modification législative soit entérinée, il demande au Gouvernement de modifier son ordonnance d'application afin de céder au changement souhaité sans délai. V. G.

Collège Saint-Charles

Effectif lycéen doublé

Le conseil d'administration et l'assemblée des sociétaires du Collège Saint-Charles à Porrentruy ont tenu séance mardi dernier, pris acte des comptes de 1993 et du budget de 1994. Les parents d'élèves, le corps enseignant et le personnel de maison ont participé pour la première fois à l'assemblée.

Malgré la baisse de 10% de la subvention de l'Etat, l'excédent de dépenses de 1993 a pu être réduit à un montant acceptable, grâce au renoncement à la demi-treizième mensualité et à la compensation du renchérissement.

L'augmentation des effectifs, une gestion rigoureuse et la baisse des charges financières ont permis d'atteindre ce bon résultat. Le maintien des mesures d'économies sera toutefois encore nécessaire en 1994.

Grâce à l'ouverture de la section D (langues modernes) en 1993, l'effectif du lycée aura doublé cet automne (20 élèves en première année). Dès août prochain sera en outre ouverte une 10e année scolaire de perfectionnement, avec des cours «à la carte». L'accent y sera mis sur les mathématiques et les langues. Des cours d'anglais seront aussi introduits en 8e et 9e années.

L'abbé Christian Schaller, un théologien laïc et deux professeurs ont assumé la catéchèse, les visites régulières de deux membres des Légionnaires du Christ ayant en outre permis aux élèves de vivre pleinement leur foi.

Il a enfin été décidé de mettre sur pied la traditionnelle kermesse qui a été fixée au 1er octobre prochain. V. G.

Parlement et humeur

Bouchon radical

Le Règlement du Parlement ne limite pas le nombre d'interventions que chaque député peut déposer lors des séances. Cette liberté est heureuse. Mais elle ouvre la porte à des excès par laquelle s'engouffrent résolument les députés radicaux sous la conduite de leur président Maurice Maillard: une trentaine d'interventions déposées en février, treize nouvelles pondues pour la séance du 23 mars. N'en jetez plus, la barque est pleine!

Qu'on juge sur pièces: question écrite sur le nombre des chômeurs qui est publié chaque mois; l'année de la famille dans le canton; huit questions sur le futur Centre de la N 16 après le vote du 20 mars; question touchant «l'héritage sur l'immobilier» (sic); création d'une convention tarifaire avec le nord-ouest de la Suisse déjà traitée de multiples fois au Parlement; lettre du Gouvernement à un postulant dont la candidature a été écartée et qui en reconnaît l'excellence; suite donnée au rapport sur la pauvreté; simplification de la répartition des charges, etc.

Les députés radicaux, qui se disent «progressifs», se soucient enfin de la féminisation de certains noms de profession et de la qualité de la langue française. Qu'on trouve dans leurs treize interventions une trentaine de fautes d'orthographe ou de syntaxe ne semble en revanche nullement les émouvoir.

Extrayons tout de même de ce fatras une question de Jean-Marie Voirol qui demande combien de fonctionnaires ont bénéficié de suppléments de fonction et quels en sont les taux? La parabole du bon grain et de l'ivraie est plus que jamais d'actualité. V. G.

Noirmont: ACS, section Les Rangiers

Une assemblée tranquille

C'est en présence d'une septantaine de sociétaires que les assises annuelles de la section «Les Rangiers» se sont passées vendredi soir au Noirmont à l'Hôtel du Soleil. L'assemblée, présidée par M. Dany Scherrer, a permis de prendre connaissance des activités du club, du résultat de la 50e édition de la course de côte Saint-Ursanne-Les Rangiers, de nommer deux nouveaux membres au comité, MM. Daniel Lenglet et Maurice Juillerat, d'honorer les vétérans. Enfin les résultats du championnat interne de l'ACS Les Rangiers furent proclamés par M. Flavien Rossi. Dans son rapport présidentiel M. Dany Scherrer devait notamment entretenir l'assemblée des coûts du trafic routier. Il a également rompu une lance en faveur de l'avancement des travaux de la Transjurane. Le budget 1994 a été accepté par l'assemblée avec des revenus

pour 109.000 fr et des charges pour 110.000 fr. La section enregistre 45 adhésions. Pour 40 ans d'activités, 9 membres sont honorés: MM. Cuttat (Porrentruy), Desboeuf (Alle) et Fritz (Alle), Gatherat (Boncourt), Mischler (Develier), Wannier (Delémont), Mme Mertenat (Moutier), Mme Sigenthaler et M. Vallat (Porrentruy). Pour 50 ans: MM. Montavon (Porrentruy) et Roetlisber (Saignelégier). Enfin, voici les résultats, dans le championnat interne, des pilotes licenciés: 1. Hans Wuetrich, Fahy, 180 points. 2. Jean-François Chariatte, Porrentruy, 145. 3. Christian Voelker, Glovelier, 135. 4. Jean-Marc Salomon, Courtedoux, 114. 5. Olivier Burri, Belprahon, 108. 6. Marcel Nusbaumer, Courrendlin, 107. 7. Daniel Erard, Saignelégier, 103. 8. Christophe Hofmann, La Sarraz, 100. (z)

CINÉMAS	
LA NAISSANCE DE L'AMOUR (de P. Garrel), 16 ans, samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30, mardi et mercredi à 20 h 30. IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (de S. Leone avec R. de Niro), 16 ans, samedi à 16 h et dimanche à 10 h 30. LES BAISERS DE SECOURS (de P. Garrel), 16 ans, dimanche et lundi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
SMOKING (de A. Resnais avec P. Arditi), 16 ans, tous les jours à 18 h 15. NO SMOKING (de A. Resnais), tous les jours à 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
COOL RUNNINGS-RASTA ROCKETT (de J. Turteltaub avec D. Bannock, S. Coffie, J. Bevil), pour tous, tous les jours à 20 h 45. LES ARISTOCHATS (de W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 30 et 18 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 14 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
L'AFFAIRE PELICAN (de A. Pacula avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 18 h et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 18 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 14 h. WAYNE'S WORLD 2 (de S. Surjik avec K. Basinger), 12 ans, tous les jours à 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
SISTER ACT 2 (de B. Duke avec W. Goldberg), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
COOL RUNNINGS (de J. Turteltaub), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
SAUVEZ WILLY (de S. Wincer), pour tous, tous les jours à 15 h. PHILADELPHIA (de J. Demme avec T. Hanks), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, samedi aussi à 23 h. RÊVES (de A. Kurosawa), samedi à 17 h 30 en V.O. RHAPSODIE EN AOÛT (de A. Kurosawa), dès dimanche à 17 h 30 en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
L'AFFAIRE PELICAN (de A. Pakula avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, samedi aussi à 15 h.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
LES VESTIGES DU JOUR (de J. Ivory avec A. Hopkins), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LA CITÉ DE LA PEUR (de A. Berberian avec Les Nuls), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
NEUF MOIS (de P. Bradoué avec Ph. Leroy-Beaulieu), 12 ans, dimanche à 17 h 30. SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J. J. Richter), pour tous, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
GERMINAL (de C. Berri avec Renaud, Miou-Miou, G. Depardieu), samedi à 21 h, dimanche à 17 h et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
SHORT CUTS (de R. Altmann avec A. McDowell), 16 ans, samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h. MOI IVAN, TOI ABRAHAM (de Y. Zauberman), samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
GARÇON D'HONNEUR (de A. Lee), samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (de B. Sonnenfeld avec A. Huston), 12 ans, samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h 45.	LES BREULEUX LUX
PHARMACIE D'OFFICE: Coop 3, av. L.-Robert 108, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, samedi jusqu'à 19 h, dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Triplet, rue du Seyon, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie Marti, Cernier, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24; médecin de service, Cabinet groupe, Fontainemelon, ☎ 53 49 53 du samedi à 8 h au lundi à 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Areuse, Travers, ☎ 63 13 39, du samedi à 16 h au lundi à 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Monod, Couvet, ☎ 63 16 26, du samedi 8 h au dimanche 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Liechti, ☎ 41 21 94, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: samedi, 10-12 h, 2 turbines. Dimanche, 6-9 h, 1 turbine; 9-13 h, 3 turbines, 13-22 h, 1 turbine. Lundi, 7-13 h, 4 turbines; 13-15 h, 2 turbines; 15-18 h, 1 turbine; 18-21 h, 3 turbines.	USINE DU CHÂTELOT

AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. LUNAPARK: Place du Gaz, tous les jours jusqu'au 17 avril. CONCERTS: Orchestre d'accordéonistes Patria, Salle du Progrès 48, samedi à 20 h 15. Willy DeVille, Bikini Test, samedi à 21 h. Chœur mixte des paroisses réformées, Orchestre symphonique de Bienne, Salle de musique, samedi à 20 h et dimanche à 17 h. THÉÂTRE: «Masques nus», de Pirandello par le TPR, Beau-Site, samedi à 20 h 30 et dimanche à 17 h. «Les femmes savantes», de Molière, Aula du Gymnase, samedi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
CONCERT: Union chorale, Salle communale, samedi à 20 h 15.	LA SAGNE
THÉÂTRE: «La fille sur la banquette arrière», par Comœdia, Théâtre de poche de Comœdia, samedi à 20 h 30. SPECTACLE: soirée de la Fédé, halle polyvalente du communal, samedi à 20 h.	LE LOCLE
CONCERT: la Croix-Bleue, salle de paroisse, samedi à 20 h 15.	LES PONTS-DE-MARTEL
CONCERTS: Orchestre de chambre de Neuchâtel, Temple du Bas, dimanche à 17 h. The Molecules, la Case à chocs, samedi à 21 h. Hip Hop Party, la Case à chocs, dimanche à 15 h. THÉÂTRE: Le Quatuor, Théâtre, samedi à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
CONCERT: Fanfare de Boudry, Salle des spectacles, samedi à 20 h.	BOUDRY
DÉMONSTRATION: les dentellières, Château, dimanche dès 14 h.	VALANGIN
SPECTACLE POUR ENFANTS: «Le petit jardinier», par Yves Haesler, Salle de spectacles, dimanche à 17 h.	FONTAINEMELON
CONCERT: L'Ouvrière, la Rebate, samedi à 20 h 15.	CHÉZARD-ST-MARTIN
SPECTACLE: soirée musicale et théâtrale du chœur mixte, halle de gym, samedi à 20 h 15.	COFFRANE
THÉÂTRE: «Un otage», par la Compagnie Scaramouche, Maison des Mascaron, samedi à 20 h 30.	MÔTIERS
THÉÂTRE: «On ne peut se passer des nanas», par le groupe théâtral, halle de gymnastique, samedi à 20 h 15.	LES BOIS
BIBLIOTHÈQUES	
DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDDOTHÈQUE: Crêt-Vallant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. Cafeteria: Arnaldo Castelli photographies; jusqu'au 24 avril. Salle Shaula: Commedia dell'arte, masques, costumes et accessoires. Jusqu'au 17 avril. Lundi à vendredi 9 h à 12 h et samedi 9 h à 14 h.	TRAMELAN

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

*Le soir étant venu Jésus dit:
Passons sur l'autre rive.*

Madame Denise Steiner-Jeanerret:

Madame et Monsieur Patrick Jeanrenaud et leurs filles Cassy et Marine;

Monsieur René Jeanerret et Madame Jeannine Leuenberger et famille, à Thielle:

Mademoiselle Isabelle Jeanerret, à Neuchâtel;

Les descendants de feu Louis Biedermann-Humair,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Edith JEANNERET née BIEDERMANN

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dimanche, dans sa 87^e année.

LE LOCLE, le 27 mars 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, mercredi 30 mars, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Madame Denise Steiner-Jeanerret
Gérardmer 24
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Fondation La Résidence, Le Locle, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

SAINT-IMIER

*Veillez donc, car vous ne savez
ni le jour ni l'heure...**Matthieu 25: 13*

Madame Josette von Kaenel-Bégert, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Franklin von Kaenel-Nienhuis, à Laconnex;

Madame et Monsieur Antoine Tanner-von Kaenel à Allschwil, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Simone Bégert, à Saint-Imier et ses enfants en France,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien VON KAENEL

leur cher et regretté époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 26 mars 1994 dans sa 71^e année, après une longue maladie supportée vaillamment.

SAINT-IMIER, le 26 mars 1994.

L'incinération aura lieu mercredi 30 mars 1994 à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile de la famille: Madame J. von Kaenel
Rue du Pont 28
2610 Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Jean Schwob;
Mademoiselle Marie-Louise Mansion, sa gouvernante dévouée;
Monsieur et Madame Paul Schwob, à Morges, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Colette Dreyfus-Schwob, à Mulhouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Yvonne SCHWOB née WEIL

survenu vendredi, dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 mars 1994.

L'inhumation aura lieu mardi 29 mars, à 11 heures, au cimetière israélite des Eplatures.

Domicile de la famille: Monsieur Jean Schwob
XXII Cantons 46

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Croix-Rouge, soins à domicile, ccp 23-1121-4 ou au Service de soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Repose en paix chère épouse,
tes souffrances sont passées.*

Monsieur Jean-Pierre Herrmann;
Madame Anna Maire-Droz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jeannine HERRMANN née MAIRE

leur très chère épouse, fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 60e année, après une longue et douloureuse maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 mars 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire dans l'intimité de la famille, mercredi 30 mars, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Jean-Pierre Herrmann
Docteur-Kern 34.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



*Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.*

Jean 13, v. 34

Monsieur et Madame André Vuille-Huguenin et famille, La Chaux-de-Fonds et Vallorbe;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Vuille-Luisier et famille, Le Locle, Cortaillod et Morteau;
Monsieur et Madame René Québatte et famille, Le Noirmont,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Alice QUÉBATTE

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 87e année.

LE LOCLE, le 23 mars 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Jean-Pierre Vuille
Foyer 29
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

SAINT-IMIER

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.
Repose en paix.*

Monsieur et Madame Sisin Eicher-Tanner, à Courtelary;
Monsieur et Madame Pascal Eicher-Gogniat, à Nods;
Monsieur Richard Eicher, au Canada et son amie Annette Zaech;
Monsieur et Madame Pierre Eicher-Horrisberger, à Saint-Imier;
Monsieur Pierre-Alain Eicher, à Weinheim;
Mademoiselle Catherine Eicher, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Bertha EICHER

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 94e année.

SAINT-IMIER, le 26 mars 1994.

La cérémonie aura lieu à l'église catholique-romaine de Saint-Imier, mardi 29 mars 1994, à 14 heures, suivie de l'incinération sans cérémonie.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

NEUCHÂTEL

*Le vent souffle où il veut et tu entends sa voix,
mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va.
Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit.*

Evangelie selon Saint-Jean, chap. 3

Madame Max Petitpierre;
Monsieur et Madame François Petitpierre;
Monsieur et Madame Jean-Claude Petitpierre;
Monsieur et Madame Nicolas Bouvier;
Monsieur et Madame Gilles Petitpierre;
Mesdemoiselles Caroline et Marie-Louise Petitpierre;
Monsieur et Madame René Bugnion et leurs fils;
Monsieur et Madame Kurt Kunz et leurs fils;
Mademoiselle Anita Petitpierre;
Monsieur Thomas Bouvier;
Monsieur et Madame Manuel Bouvier;
Madame Alexandre Petitpierre, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur et Madame Claude Petitpierre, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Olivier Etienne, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Marcel Etienne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Madame Arlette Leuba;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Monsieur et Madame Edouard Wavre;
Madame Jacques Wavre, ses enfants et petits-enfants;
Madame Nanik de Rougemont;
Monsieur et Madame William-Jean Bouvier, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant de feu Monsieur Denis de Rougemont,
les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Max PETITPIERRE ancien conseiller fédéral

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur affection dans sa nonante-sixième année.

2003 NEUCHÂTEL, le 25 mars 1994.
(Rue de Port-Roulant 3a)

Le culte sera célébré à la Collégiale de Neuchâtel, mardi 29 mars, à 14 heures 30.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Au lieu d'envoyer des fleurs, on peut penser au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève (ccp 12-5527-6), à la Croix-Rouge suisse à Neuchâtel (ccp 20-1504-8) ou à Pro Infirmis à Neuchâtel (ccp 20-2995-1).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

COLOMBIER *La joie de l'Eternel sera votre force.*
Néhémie 8: 10

Mademoiselle Ruth Sandoz, à Colombier;
Mademoiselle Nelly Sandoz, à Colombier;
Madame Anne-Marie Feuz-Sandoz, à Neuchâtel:
Monique et Jean-Daniel Habegger et leurs trois filles, à Peseux,
Anne-Lise et Blaise Mayor et leurs deux filles, à Grandcour (VD);
Monsieur André Sandoz, à La Chaux-de-Fonds:
Christiane et Lionel Fivaz et leurs deux garçons, à La Chaux-de-Fonds,
Thomas Sandoz, à Lausanne;
Madame et Monsieur Jacqueline et Samuel Cruchet-Sandoz, à Chambrélien:
Eliane et Cyrille Court, à Saint-Légier,
Sylvie Cruchet, à Neuchâtel,
Michel Cruchet, à Saint-Légier;
La famille Madeleine et Bertus Koning-Cruchet, à Buhl (Haut-Rhin);
La famille Fernand Chaillet-Cruchet, à Donneloye (VD);
Madame Evelyne Cruchet, à Cheseaux-Noréaz (VD);
La famille Jean-Daniel et Simone Sandoz, à Neuchâtel;
La famille André Ackermann, à Granges (SO),

ainsi que les familles parentes et alliées, dans la tristesse de la séparation, font part du décès de

Madame Alice SANDOZ née MÜLLER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, tante et grand-tante, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 94e année.

2013 COLOMBIER, le 25 mars 1994.
(Av. de Longueville 4)

*C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.*
Esaié 30: 15

La cérémonie aura lieu au temple de Colombier, mardi 29 mars, à 14 heures. Elle aura été précédée de l'inhumation dans l'intimité de la famille.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Les personnes désirant faire un don peuvent penser à la Mission Unie du Soudan (ccp 23-4584-9).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Un très sincère merci à vous qui nous avez soutenus et réconfortés par les présences, les messages de sympathie ou les envois de fleurs, en ces jours de pénible séparation, lors du départ de notre chère maman, grand-maman et parente

Madame Julie LORIOL

ses enfants, petits-enfants et famille, assurent de leur profonde gratitude et prient toutes les personnes qui les ont entourés de croire à leurs sentiments reconnaissants.

132-12418

Tournée québécoise d'Alain Morisod et «Sweet People» (III)

Une entreprise à risques!

En seize ans de tournées triomphales au Québec et «alentours», Alain Morisod et «Sweet People» ont enthousiasmé un immense et fidèle public. Public à qui l'on présentait cette année le nouveau chanteur du groupe, Rino Lombardi. Immédiatement adopté. Et il était important que ce pari soit gagné, car organiser une tournée d'artistes étrangers au Canada n'est pas une sinécure. L'entreprise est à risques.

accessible aux artistes et techniciens que trente minutes exactement avant l'heure du spectacle. Doc'Silac, qui présente un numéro de magie comique, est alors à la «bourse» pour préparer son matériel. Et gare aux incidents de dernière minute. Si une réparation est nécessaire, il faudra l'effectuer pendant le spectacle. Et des incidents, il est inévitable qu'il s'en produise lorsque le matériel son, lumière, et les instruments remplissent à ras bord un immense semi-remorque de 20 mètres de long. Et à tous ces frais, il s'agit d'ajouter les mille chambres d'hôtel retenues pour la durée de la tournée!

VILLES BIEN ÉQUIPÉES

Fort heureusement pour les producteurs, Alain Morisod et «Sweet People» sont une valeur sûre au Québec et le public de là-bas est friand de spectacle. D'ailleurs, la moindre petite ville possède une salle parfaitement adaptée aux spectacles de tous genres et l'activité culturelle est très intense. Sans prendre en compte celles des métropoles, chaque ville offre dix à quinze spectacles par mois, du ballet au théâtre en passant par l'orchestre symphonique, les variétés et l'opéra. A faire rêver (et s'interroger!) les Suisses et les Romands en particulier.

Et il n'y a pas de ségrégation, on respecte aussi bien les variétés que la musique classique. Ainsi, à Ottawa, «Sweet People» se produira dans l'immense salle de l'Opéra, devant 2800 personnes en tenue de soirée. Qui chanteront et s'extérioriseront tout comme à Trois-Rivières, à Edmundston ou Miniwaki. Durant une dizaine de jours, nous avons donc vécu dans la proximité, dans la famille d'une vedette qui est restée très proche de son public, répondant avec gentillesse à chacun, dans la rue, au restaurant, aussi bien qu'au consulat de Suisse à Montréal



Nouveau visage, nouvelle voix

Présenter au public canadien le nouveau chanteur de Sweet People, remplaçant celui qu'il applaudissait depuis seize ans, ne faisait pas naître que des appréhensions d'ordre artistique chez Alain Morisod et ses producteurs québécois! Rino Lombardi a séduit d'emblée, le pari était gagné.

où une réception était organisée en son honneur. Nous avons pu constater, avec Gerry Plamondon et Richard Loïselle, que l'on peut être de grands professionnels du spectacle et rester disponibles pour les «observateurs» étrangers; avec tous les artistes de l'équipe, que l'on peut parler d'autre chose que de leur métier, même en tournée harassante; avec les techniciens québécois, que l'on peut satisfaire toutes ses curiosités sur leur travail ou leur pays.

Bref, nous nous sommes senti immédiatement et totalement intégré à la famille «Sweet People», et durant tout notre séjour.

Et c'est le cœur serré, du rêve et des souvenirs plein la tête, qu'il a fallu se résoudre à la quitter. En se réjouissant de tous les retours en décembre, lors de la tournée romande des concerts de Noël. En souhaitant que le public d'ici sera aussi chaleureux et spontané que celui de là-bas. Et aussi fidèle.

RÔLE DES MÉDIAS

Nous pourrions également espérer que les médias jouent ici aussi leur rôle envers Alain Morisod qui, lors de notre départ du Québec, était en treizième semaine au «Radioactivité», le hit-parade de là-bas, et à la deu-

xième place, en hausse. Sans aucun doute premier à l'heure actuelle. C'est vrai qu'au Québec, on n'a pas «honte» de diffuser sa musique sur les ondes. Et la vidéo «Spécial Gruyère» y a obtenu un formidable taux d'écoute.

Et qu'on ne s'y trompe pas, Alain Morisod et «Sweet People» sont les mêmes au Canada qu'en Suisse romande. Alors cherchez de qui vient la différence de considération!

René DÉRAN

● Voir aussi L'Impartial des 21 et 24 mars 1994

RAROGNE

Gare «privatisée»

La gare de Rarogne (VS) sera sauvée par une «privatisation». En 1989, les CFF avaient annoncé la suppression de leur personnel desservant quelque 200 gares de Suisse. Celle de Rarogne était sur la liste, au désarroi des autorités.

Une solution s'est toutefois dessinée avec un responsable touristique de la région qui a accepté de prendre à sa charge la vente de billets.

La gare abritera également l'office de tourisme.

La privatisation de gares privées de personnel a déjà connu des précédents en banlieue saint-galloise, à Maienfeld (GR) et à Rubigen (BE) notamment.

(ats)

Hit parade des tarifs aériens Départs de Genève:

- Alicante (425.-) charter
- Copenhague (530.-) avec Sabena
- Dublin (525.-) charter
- Istanbul (480.-) avec Turkish Airlines
- Moscou (649.-) avec Aéroflot
- Nantes (518.-) avec V.M.
- Paris (320.-) avec Air France
- Vigo (650.-) avec Iberia

Départs de Zurich:

- Amsterdam (249.-) avec Malaysia Airlines
- Saint-Petersbourg (649.-) avec Aéroflot

● Ces prix sont extraits de la banque de données professionnelle de tarifs «What's New-Galileo» et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle. ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

PUBLICITÉ

croisistour
 Vos lignes directes pour les meilleurs tarifs aériens
 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 95 55
 Le Locle ☎ 039/31 53 31
 Saint-Imier ☎ 039/41 45 43

PATOIS



Si vous voulez apprendre Ch'vôs v'lèz aippâre à compter! è comptaie!

J'ai retrouvé Joseph et nous avons bu un verre. La femme m'a dit: «Vous en avez bu deux?» Non, nous avons bu un demi-litre et ensuite encore un. Et toi! Tu avais déjà une robe, mais tu en as encore achetée une. Maintenant, tu en as deux. La vache d'Eugène a fait trois petits veaux. Marie a beaucoup de souci avec ses quatre enfants. Ce pauvre homme a eu les cinq doigts d'une main gelés. Je suis content, ma fille a fait un six à l'école.

Il y a sept jours dans la semaine. Demain, ton petit garçon a huit ans. Pourquoi n'as-tu pas joué le neuf de pique? C'est le moment de faire les dix (la pause de dix heures). La Saint-Martin se fête le onze novembre. La pendule sonne les douze coups de midi. Il y en a qui n'aiment pas les vendredis treize. Le neuf d'atout vaut quatorze points. Le prochain «Cœur qui bat» paraîtra dans quinze jours.

I ai r'trové l'Djôsèt, è pe nòs ains bu ìn voirre. Mai fanne m'è dit: «Vôs en èz bu dous?» Nian, nòs ains bu ìn tchâvè pe aiprés encoé yun. Pe toi! T'avivòs dj'ènnè robe, mains t'en è encoé ait'chtè yènnè. Mit'naint, t'en è doues. Lai vaitche de l'Ugène è fait tràs vélats. Lai Mairie è bin di tièusain d'avivò ses quatre afaints. Ci pouèrè hanne è t'avivò les cìntyè doigts d'ènnè main èdgelès. I seus bìn aige, mai baichatte è fait ìn ché en l'ècòle. E y è sèpt djoués dains lai s'nainne. D'main, ton bouebat è heute ans. Poquoi que t'n'ès pe djùe le nùef de pitche? Ç'ât l'mòment d'faire les dieche.

Lai Saint-Maitchìn s'fète le onze de nôvembre. Le r'leudge soinne les doze còps d'médi. E y en è qu'n'ainmant pe les vardis traze. Le nùef d'atout vât tiaitofèje points. Le «Tiùere tape» que vint, ç'ât po dains tyinze djoués.

Cette rubrique est rédigée par le groupe de patoisants jurassiens de La Chaux-de-Fonds.

Les mots parus dans le désordre dans le texte: «Enne p'tête blonde en sabats» (Une petite blonde en sabots): pieudje (pluie); laicé (lait); sabats (sabots).

Voici les mots mis dans le désordre dans «Ch'vôs v'lèz aippâre è comptaie» (Si vous voulez apprendre à compter!) = r i v d a ; e h t u e ; a t h e v c.

MOTS CROISÉS

No 398

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■							
4										
5										
6			■							
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Un grand maître des eaux. 2. Le domaine des sons. 3. Pièces de cube - Le grand est bien difficile... 4. Chien familier - Brillant, même s'il perd sa valeur. 5. Écriture ancienne - Chef de patrouille. 6. Négation - Mèche folle - Sous étrangers. 7. Sigle romand - Note - On l'est parfois comme la carpe. 8. Totalement soumis - Affirmation enfantine. 9. Formulées. 10. On lui donne des étoiles, s'il est bon.

Verticalement: 1. Dresseur d'oiseaux de proie. 2. Insulaire. 3. Drame japonais - Bouts de banc - Zone industrielle maritime française. 4. Une manière familière de se parler. 5. Carte maîtresse - Fécula à potage. 6. Formule latine de licenciement - Parcours chinois - Trop court pour faire deux. 7. Tour malicieux - Mer allemande. 8. On les rencontre sur un quai - Saisi en mémoire - Possessif. 9. De notre continent. 10. Un homme dans le recueillement.

Solution No 397

Horizontalement: 1. Paradisier. 2. Alevinière. 3. Rideaux - Gi. 4. Cei - Tan. 5. Introit - Sv. 6. Ma - Ailette. 7. OTAN - En - Un. 8. Ni - If - Tilt. 9. Ion - Obérée. 10. Enrouleuse.

Verticalement: 1. Parcimonie. 2. Aliénation. 3. Redit - Nr. 4. Ave - Rani. 5. Dia - Oi - Fou. 6. Inutile - Bl. 7. Six - Tentée. 8. Ie - Iru. 9. Ergastules. 10. Réinventée. (roc15)

Le géant jaune trop gourmand: la hausse des tarifs pénalise l'humanitaire

Œuvres d'entraide et PTT: la grogne

Les œuvres suisses d'entraide grognent contre les PTT. Une histoire de sous, à l'origine. De gros sous même. De pertes sèches pour les œuvres qui se calculent avec six zéros placés derrière l'unité en raison des diverses majorations des tarifs PTT. Problème... Et malaise, principalement à cause des prélèvements jugés trop élevés sur les bulletins de versement. Les protestations pour obtenir un tarif préférentiel sont pour l'heure demeurées vaines. Les PTT font toutefois un geste. En se lançant dès 1994 dans une sorte de sponsoring des institutions caritatives, afin de leur permettre de mieux se faire connaître. Notre enquête.

DEMAIN:
l'environnement

LES PTT SE LANCENT DANS LE SPONSORING

Si les PTT appliquent une politique qui obéit aux lois du marché visant à rentabiliser l'entreprise, force est de constater qu'il est des bénéficiaires plus «dérangants» que d'autres. Comme ceux réalisés par le truchement du téléphone rose. Comme ceux aussi obtenus sur des dons, versés pour marquer une solidarité avec les plus démunis.

Dédouanement vis-à-vis des œuvres d'entraide? Mauvaise conscience née de l'obstination à refuser un régime préférentiel? Les PTT se lancent dès 1994 dans une sorte de sponsoring en faveur des œuvres.

Mieux se présenter au public

But de l'opération? Permettre aux œuvres suisses d'entraide de mieux se présenter au public. Par l'intermédiaire de présentoirs installés dans 800 bureaux de poste répartis sur l'ensemble du territoire. Trois présentoirs par bureau, pour trois œuvres qui les occuperont durant trente jours avec leurs prospectus et bulletins de versement. Une rotation mensuelle est d'ores et déjà fixée pour laisser à d'autres œuvres la possibilité d'interpeller le public à leur tour.

La direction des PTT prend à sa charge la fabrication des présentoirs et fera parvenir à chaque intéressé les adresses des 800 bureaux de poste. Les œuvres assurent l'acheminement du matériel imprimé en trois langues. Aucun chiffre n'a été articulé sur le coût de l'opération. (apic/pr).



jaune a les moyens légaux de prendre une telle décision. Preuve en est l'exonération accordée à la Chaîne du bonheur sur les dons perçus en faveur des victimes de la catastrophe de Brigue, des conflits en ex-Yougoslavie et en Somalie.

SUR LE DOS DU CARITATIF

Contactée par l'Agence APIC, la direction des PTT à Berne se refuse à une évaluation des prélèvements sur les dons qui ont transité ces dernières années par les bureaux postaux. Une évaluation à laquelle se sont en revanche prêtées plusieurs œuvres d'entraide, avec précision quelquefois, par des estimations parfois, pour tenter de chiffrer les conséquences de la suppression des tarifs «imprimés» pour les petits envois, de la hausse des taxes sur les BV et du courrier A et B.

Ainsi, Terre des hommes à Lausanne chiffre à 66.777 francs, 66.000 francs et 54.500 francs les prélèvements sur les dons effectués par les postes en 91, 92 et 93. La diminution enregistrée cette année est due au passage du bulletin vert au bleu. Ces chiffres, affirme-t-on, ne concernent que l'organisation lausannoise, et ne tiennent compte ni des dons parvenus aux différentes sections locales,

ni des versements pour les parainages. Quant aux frais de port, il sont cette année de 11% supérieurs à 1992.

Au siège central de Caritas Suisse, la comptabilité n'avance pour l'heure aucun chiffre lié aux prélèvements sur les dons. On estime néanmoins que la «facture» 93 des PTT sera de 200.000 francs supérieure à celle de l'an passé. Les répercussions se font sentir à tous les niveaux, y compris pour les bulletins internes - chaque œuvre dispose de ses propres journaux et revues - Caritas-Genève, par exemple, ayant dû se résoudre à limiter à 5 le nombre de parutions de son bulletin, contre 8 auparavant.

Si Pain pour le prochain déclare être dans l'impossibilité d'avancer un chiffre en raison d'une comptabilité compartimentée, son homologue catholique, l'Action de Carême, évalue à près de 30.000 francs les prélèvements sur les dons reçus, et constate une hausse de 30% par rapport à 1991. Quant à la facture des frais de port 1992, elle s'élevait à 53.000 francs, soit une progression de 17% en une année.

«NOUS POURRIONS FAIRE TELLEMENT PLUS»

Pour l'EPER, les projets et

l'aide apportée dans le tiers monde ont été vus amputés de 37.334 francs en 1991, par le biais des soustractions opérées sur les dons. «La facture 92 était de 22.249 francs. Les PTT nous ont octroyés un crédit de 25.224 francs en renonçant, ainsi qu'ils l'ont fait pour les autres œuvres, aux prélèvements sur les dons en faveur de l'ex-Yougoslavie et de la Somalie», précise le bureau de Zurich. L'EPER et les œuvres suisses participaient à cette action aux côtés de la Chaîne du bonheur. Arrêté au début décembre, le bilan 93 situe à 39.775 francs déjà le montant des prélèvements. L'Entraide protestante constate une augmentation de 25% des frais de port entre 1990 et 92.

Autre grosse cylindrée en matière d'entraide, la Chaîne du bonheur avait vu ses frais sur les dons s'élever à 131.000 francs en 1991. Ils se montent à 45.000 francs en 92. «Et nous devrions tourner dans ces eaux-là cette année encore», explique Heribert Kaeser, l'un des collaborateurs de l'organisation à Genève. Il faut dire que depuis l'an passé, les PTT nous ont fait le cadeau de nous exonérer pour certaines actions. Ce sera le cas cette année encore avec la récolte de fonds en faveur des sinistrés de

Brigue et de l'Inde. La direction vient en effet de répondre favorablement à notre récente lettre: «Les PTT renoncent à tout prélèvement de taxes sur les dons...»

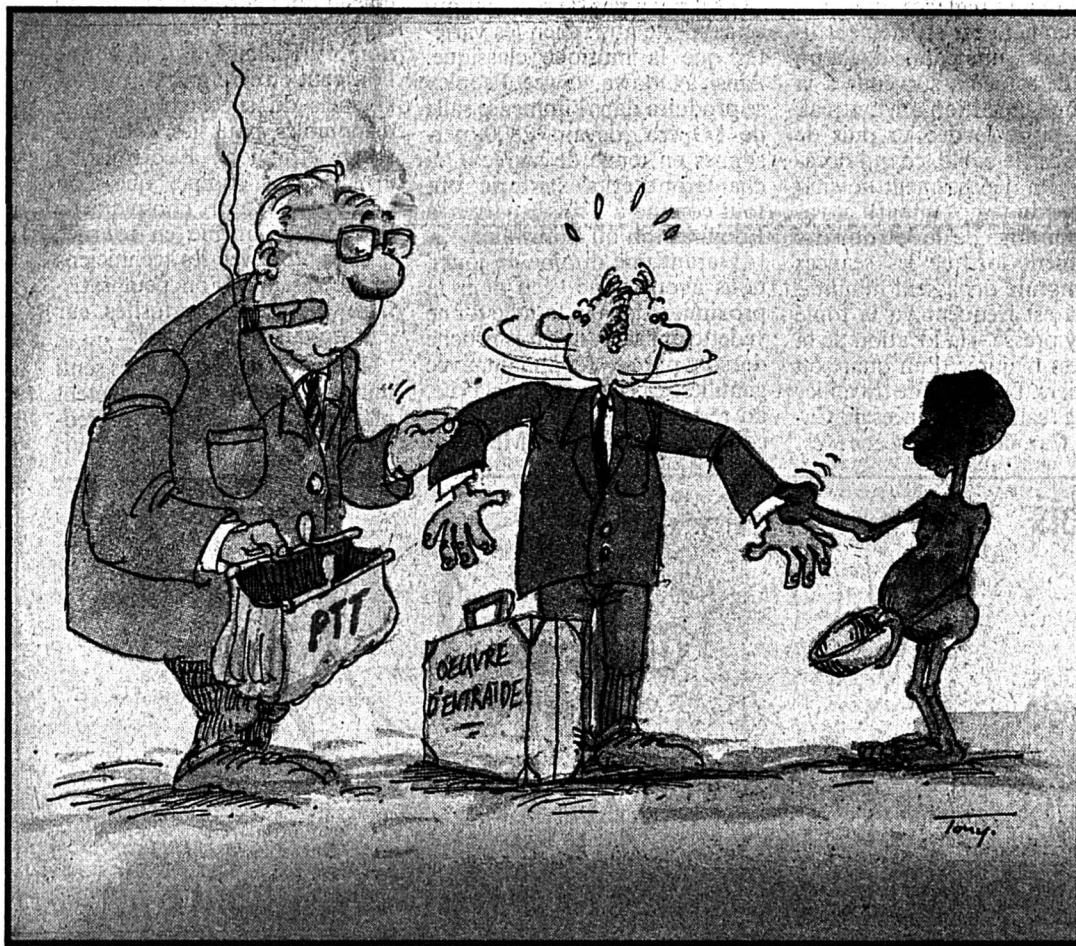
Dernière institution contactée, de taille également, la Croix-rouge Suisse a une note annuelle de 900.000 francs pour l'ensemble des services facturés par les PTT. Cela malgré le récent passage au bulletin bleu. «Il s'agit là d'un montant énorme... nous pourrions faire tellement plus si on nous consentait un tarif préférentiel», commente Eddie Tschan, chef du marketing de la CRS. Il ajoute: «Les Etats-Unis appliquent un tarif préférentiel pour les organisations à but non lucratif. Et d'autres pays le font sans doute aussi».

Même partielle, cette évaluation situe l'ampleur du problème. A plus forte raison, si l'on sait que les œuvres d'entraide citées ici ne rassemblent qu'une partie des dons canalisés par les appels de fonds. C'est-à-dire moins de la moitié des 401,22 millions de francs versés en 1992 aux 39 institutions inscrites au calendrier suisse des collectes du Bureau central des œuvres de bienfaisance, à Zurich, le ZEW selon son sigle allemand, organe de contrôle notamment chargé de l'établissement dudit calendrier.

DEUX POIDS DEUX MESURES

Quant à l'exonération accordée à la Chaîne du bonheur, juste au demeurant, elle tient néanmoins de l'arbitraire et laisse un sentiment de deux poids deux mesures. Même si ce privilège est en soi fort bien accueilli par les autres œuvres, qui ne demandent qu'à jouir des mêmes droits. L'art. 39 de la loi fédérale sur les services des postes prévoit en effet, pour les envois de bienfaisance, que l'entreprise des PTT «est autorisée à renoncer temporairement à percevoir les taxes des envois destinés à secourir des sinistrés».

De là à penser qu'il existe de bons et de mauvais sinistrés, des secours justifiés et d'autres moins... «Malgré nos demandes répétées, nous n'avons jamais réussi à obtenir une exonération en dehors de celle octroyée à nos actions conjointement organisées avec la Chaîne du bonheur», assure-t-on du côté des œuvres présentes un peu partout dans le monde. Malaise. Qui dérange d'autant plus que les PTT sont juge et partie en la matière: «Seul le service des contentieux peut décider d'appliquer ou non l'art. 39», confirme-t-on à la direction.



Il faut savoir que sur dix francs versés au moyen d'un bulletin vert, seuls 8 francs 90 parviennent à l'œuvre, à l'aide visée en fait... Le reste? Dans les caisses des PTT. Loi fédérale sur «Le service des postes» et rétribution à la prestation obligent. Ce que personne ne conteste vraiment. Les PTT y trouvent leur compte. Les œuvres non. Qui attendent un geste du géant jaune. Non pour elles, mais pour ce à quoi elles se destinent: l'humanitaire.

DES MILLIONS

Les augmentations successives des PTT en 1992 et 1993 pour le courrier A et B, puis la suppression des tarifs «imprimés» pour les petits envois, et surtout, le prélèvement de taxes plus élevées sur les bulletins, verts en particulier, entraînent des pertes pour l'ensemble des œuvres d'entraide, difficilement évaluable, certes, mais que l'on chiffre volontiers à plusieurs millions dans les services intéressés.

De Caritas à l'Action de Carême, de l'EPER à Pain pour le prochain, en passant par la Croix-Rouge et Terre des hommes, on estime qu'un tarif préférentiel devrait être appliqué en raison même de la nature de leurs engagements. Le géant

Intransigeance d'Adolf Ogi

Le mécontentement est vif. Toutes les démarches entreprises pour obtenir un régime de faveur sont pour l'instant demeurées sans effet, écrivent dans leurs bulletins respectifs Caritas-Genève et l'Entraide protestante suisse (EPER).

Car la «petite guerre» que se livrent PTT et œuvres d'entraide ne date pas d'hier. Le 4 décembre 1992, une rencontre entre les différentes parties intéressées s'était soldée par un échec. Elle avait réuni la Direction des PTT, le conseiller fédéral Adolf Ogi, responsable du Département et le ZEW. Plusieurs conseillers nationaux dont le Valaisan Vital Darbellay et la Bernoise Leni Robert, défendaient le point de vue des mouvements caritatifs aux côtés du ZEW.

«La réunion fut un fiasco. Adolf Ogi s'étant même montré inflexible et intransigent face à nos revendications», déclare au-

jourd'hui Peter Wyss, directeur du ZEW. Intransigeance? On ne renonce pas facilement à la manne que représentent les taxes perçues sur une partie des 401,22 millions de francs versés en 1992, selon les chiffres que vient de rendre public le bureau zurichois.

A la direction des PTT à Berne, on reste tout aussi muet sur l'importance des prélèvements effectués sur une telle somme. «Il s'agit d'une affaire entre nous et les organisations», fait-on remarquer, en se retranchant derrière le secret postal.

Il est vrai que les versements de dons ne transitent pas tous par les guichets postaux. Et que sur les quelque 401 millions récolectés en 1992, des dizaines et des dizaines sont parvenus aux œuvres par voie bancaire, de main à main ou par le biais de comptes de chèques postaux, par exemple, sur lesquels aucun prélèvement n'est opéré.

MUTISME ET MANQUE DE TRANSPARENCE

Combien de millions arrivent ainsi nets de taxes aux destinataires? Combien de millions versés par bulletins de versement à coups de billets de 10, 50, 100 voire 1000 francs? Impossible à déterminer. Aucune œuvre n'a les moyens comptables d'y parvenir, en dehors des PTT peut-être. Mais leurs chiffres se limitent aux seuls montants prélevés sur les bulletins verts et bleus: jusqu'à 50 fr.: 1,10 fr. par BV vert et 50 cts par BV bleu; de 50 à 100 fr.: 1,40 fr. BV vert et 80 cts BV bleu; de 100 à 500 fr.: 1,80 fr. BV vert et 1,20 fr. BV bleu; de 500 à 1000 fr.: 2,30 fr. BV vert et 1,70 fr. BV bleu. «Les bulletins bleus sont plus avantageux. Mais c'est au détriment des communications ou de la désignation des dons, comme il est possible de le faire sur les bulletins verts», fait-on observer à

Caritas-Genève. Une lacune. Elle n'a cependant pas empêché, et pour cause, la plupart des organisations de passer du vert au bleu pour leurs centaines de milliers d'envois en 1993.

Au mutisme comptable, les PTT ajoutent une conception douteuse de la transparence. On comprend d'autant moins que les œuvres conçoivent généralement sans peine un paiement du traitement global qu'implique les versements par BV verts ou bleus. Pourquoi dès lors la Direction des postes se refuse-t-elle à divulguer le coût réel qu'entraîne chaque opération? Sans grand risque de se tromper, on peut imaginer les raisons du veto mis à toute recherche de solution: les petits versements qui parviennent annuellement à l'ensemble des institutions caritatives de la part de donateurs anonymes sont légion. Ce sont même les plus nombreux... puis- qu'ils arrivent par centaines de

milliers. Pour des sommes qui se calculent en dizaines de millions.

«C'est vrai, admet Jean-Luc Pittet, collaborateur de Terre des Hommes à Genève, 60% des dons nous parviennent sous forme de petites sommes, et même à coup de pièces de 5 francs sorties des porte-monnaie de personnes âgées le plus souvent. Un prélèvement de 1,10 franc sur 10 francs, soit 11%, n'est pas acceptable. Mais que dire d'un prélèvement semblable sur une pièce de 5 francs, qui représente 22%? Les différentes augmentations des tarifs postaux, des taxes aux versements et la suppression des tarifs «imprimés» pour les petits envois entraînent de sérieuses difficultés pour l'efficacité de notre travail. Il n'est pas normal de voir les PTT refuser un tarif préférentiel pour les associations à but non lucratif». La hausse des prix du Géant jaune pénalise l'humanitaire. (apic/pr)